

Propulser le progrès

Bilan de développement durable 2023





Entreprise

05

- 07 Mot de la direction
- 08 Notre modèle d'affaires
- 12 Approche ESG et matérialité
- 21 Innovation et recherche

Environnement

28

- 29 Émissions de gaz à effet de serre
- 42 Consommation d'énergie
- 50 Effluents
- 53 Produits écoconçus
- 60 Approvisionnements responsables
- 67 Matières résiduelles
- 72 Biodiversité
- 75 Gestion des produits chimiques

Social

77

- 78 Villes et communautés durables
- 83 Engagement communautaire
- 89 Santé, sécurité et bien-être
- 97 Équité, diversité et inclusion
- 102 Profil de la main-d'œuvre

Gouvernance

105

- 106 Gouvernance chez Cascades
- 107 Principes de gouvernance du développement durable chez Cascades
- 110 Cybersécurité
- 111 Politiques et engagements

Divulgations ESG

112

- 113 CDP
- 113 SASB
- 113 TCFD
- 114 Contributions aux ODD

Nos résultats en un coup d'œil

OBJECTIF	RÉSULTATS 2023	ÉCART A/A (2023/2022)	TENDANCE	ODD	SASB
→ -38,7 % scopes 1 et 2 pour les moulins (KG de CO ₂ eq./TM) d'ici 2030 vs 2019	-19,3 %	+4,5 %	⬆️ Progresse bien	13	RT-CP-110a.1 RT-CP-110a.2
→ -27,5 % scopes 1 et 2 pour les usines de transformation et autres (kg de CO ₂ eq.) d'ici 2030 vs 2019	-19,3 %	+2,6 %	⬆️ Progresse bien	13	RT-CP-110a.1 RT-CP-110a.2
→ -22 % scope 3 (kg de CO ₂ eq./TM) d'ici 2030 vs 2019	+26 %	+7,3 %	⊗ Ne progresse pas comme prévu	13	
→ Augmenter la part d'électricité renouvelables dans nos approvisionnements afin d'utiliser 100 % d'électricité renouvelable en 2030	54 %	-6.9 %	⊗ Ne progresse pas comme prévu	7	RT-CP-130a.1
→ Réduire la consommation d'énergie de nos usines de 6 % (GJ/TM d'ici 2025 vs 2019)	-9,6 %	-0,2 %	★ Atteint	7	RT-CP-130a.1
→ Réduire les effluents de nos usines de fabrication de 15 % (M ³ /TM) d'ici 2025 vs 2025	-26,1 %	-6,2 %	★ Atteint	6	
→ 100 % de nos emballages fabriqués et vendus sont réutilisables, recyclables ou compostables d'ici 2030	97 %	–	🕒 Stable	12	RT-CP-410a.3
→ 100 % de fibres et de papiers recyclés ou respectant les standards de la certification FSC® d'ici 2025	99,83 %	-0,17	🕒 Stable	15	RT-CP-430a.1
→ Doubler notre approvisionnement en fibres FSC Mixte d'ici 2025 (39 %) vs 2019	38 %	-9,5 %	⬆️ Progresse bien	15	RT-CP-410a.3
→ 70 % de nos achats proviennent de fournisseurs jugés responsables d'ici 2025	62 %	+1,6 %	🕒 Stable	12	RT-CP-410a.3
→ Allouer au minimum 50 % de notre budget de dons et commandites à des causes en lien avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies d'ici 2025	74 %	+48 %	★ Atteint	11	
→ 15 000 heures d'implication communautaire sont réalisées par nos employé(e)s par année	24 887 heures	+24,3 %	★ Atteint	17	
→ Réduire de 50 % le nombre de jours perdus par des accidents de travail d'ici 2025 par rapport à 2019	-33 %	-18,9 %	⬆️ Progresse bien	3	
→ 100 % des employé(e)s engagés dans une démarche de santé préventive et de bien-être d'ici 2025	53 %	+43 %	⬆️ Progresse bien	3	
→ 100 % de nos employé(e)s reçoivent une formation sur les préjugés inconscients liés à l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI)	50 %	+29 %	⬆️ Progresse bien	5	

Entreprise



Mission

Contribuer au mieux-être des personnes,
des communautés et de la planète
en proposant des solutions durables,
innovantes et créatrices de valeur.

Vision

Jouer un rôle essentiel dans le succès de
nos clients en traçant la voie en matière
de solutions durables d'emballage,
d'hygiène et de récupération.



Valeurs

- Respectueux de nature
- Plus forts ensemble
- Cœur au ventre
- Parler vrai

Mot de la direction

L'année 2023 aura été une année marquante à bien des égards. Malgré tous les défis et embûches occasionnés par la pandémie et autres événements globaux hors de notre contrôle pendant la période de travaux, nous avons procédé avec succès au démarrage de notre usine de Bear Island, en Virginie. Cette usine, à la fine pointe de la technologie, fabrique des papiers doublure et cannelure légers faits à 100 % de fibres recyclées.

La superficie du chantier, le nombre de travailleuses et travailleurs impliqués et les sommes investies dans ce projet en ont fait incontestablement l'un des plus grands chantiers de l'histoire de Cascades. C'est avec fébrilité et fierté que nous avons assisté à la production du premier rouleau de papier de l'usine le 2 mai 2023.

Bien entendu, cet ajout à notre parc d'usines impacte l'ensemble des indicateurs de notre plan de développement durable. Notre plan d'action était prévu en conséquence et nos équipes travaillent désormais avec cette nouvelle réalité, le regard posé sur les objectifs à atteindre.

Nos résultats reflètent également l'impact de fermetures d'usines et de l'arrêt d'un certain nombre d'équipements moins performants sur le plan environnemental. Si ces décisions ne sont jamais faciles à prendre, il faut néanmoins reconnaître qu'elles ont un impact positif sur le bilan financier et environnemental global de Cascades.

Enfin, on pourra aussi dire que 2023 aura été une autre année marquante en termes d'intérêt de l'ensemble de nos parties prenantes envers le développement durable. Nous avons reçu un nombre record de demandes de la part de nos clients sur des sujets aussi variés que la traçabilité des fibres, l'empreinte carbone des produits, la biodiversité et les droits humains.

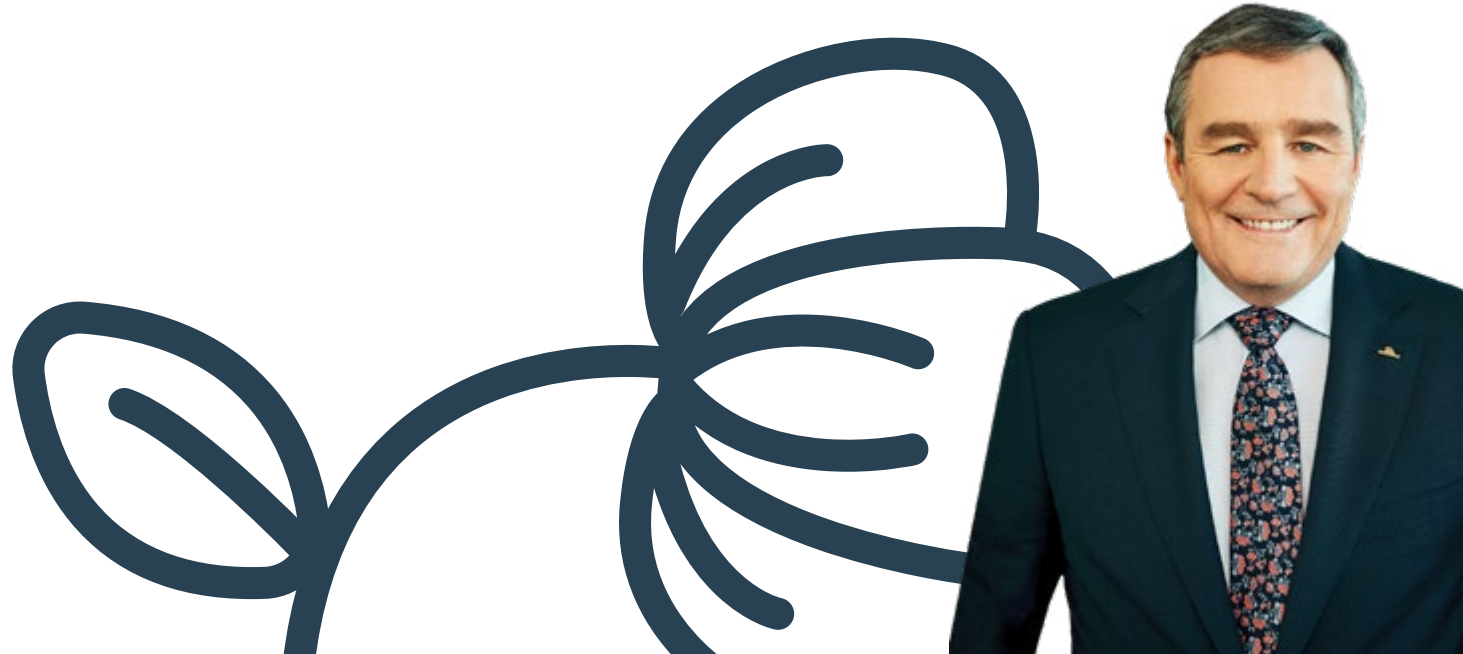
Compte tenu de cet intérêt toujours grandissant, nous avons également poursuivi nos efforts et nos initiatives d'information, de sensibilisation et d'éducation, autant à l'interne qu'à l'externe. Cascades continuera de s'appuyer sur son savoir-faire pour réduire encore davantage l'impact de ses produits et de ses opérations. Nous continuerons également d'accompagner nos clients dans leurs choix afin de les aider à réduire leur propre empreinte.

De plus, je suis heureux de confirmer que Cascades réaffirme son soutien aux Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

L'année 2024 marquera un jalon important dans l'histoire de notre entreprise : il y a 60 ans, l'idée audacieuse de redonner vie à la matière a éclos en une entreprise respectueuse de nature : Cascades. Tout au long de l'année, nous célébrerons six décennies d'une histoire riche et les milliers de Cascadeurs et de Cascadeuses qui ont façonné notre histoire et construit une entreprise respectueuse des personnes, des communautés et de la planète.



Mario Plourde
Président et chef de la direction



Notre modèle d'affaires : Redonner vie aux matières

1,99 M

tonnes de production

4 638 M\$

de revenu annuel

1,84 M

de tonnes courtes de papiers et cartons recyclés dans nos produits

L'économie circulaire

Selon l'organisation Québec Circulaire, avec laquelle nous collaborons, l'économie circulaire est « un système visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités ».

« Nous devons collectivement viser une meilleure circularité »

Les organisations qui travaillent à mettre en place une économie circulaire efficace ([Fondation Ellen MacArthur](#), [Québec Circulaire](#), [Circle Economy](#)) sont unanimes : la pression que nous exerçons sur nos ressources naturelles est trop forte. Nous devons collectivement viser une meilleure circularité, notamment en privilégiant les intrants récupérés et recyclés aux intrants vierges. Les statistiques présentées par ces organisations sont préoccupantes : les plus récents résultats estimés publiés dans le [Circularity Gap Report](#) indiquent que le taux de circularité dans le monde était de 7,2 % en 2023, ce qui représente une diminution de 1,9 % comparativement aux chiffres de 2018, l'année de la première publication de cette donnée. Cette non-valorisation de plus de 92 % de nos ressources s'explique par le fait que la majorité de nos biens de consommation ne sont pas conçus pour être réemployés, recyclés ou réutilisés. La situation est encore pire au Québec, où le taux de circularité est estimé à 3,5 %¹. Or, pour que nos ressources aient le temps de se régénérer, les experts évaluent que ce taux devrait au minimum atteindre 17 %. Cet écart énorme nous révèle l'ampleur et l'urgence du travail que nous devons accomplir collectivement.

En plus de l'épuisement des ressources, le [Circularity Gap Report](#) relève un autre enjeu soulevé par le manque de circularité : les émissions de gaz à effet de serre occasionnées par l'exploitation et l'extraction des ressources, ces deux étapes du cycle de vie d'un produit étant généralement les plus impactantes au niveau des changements climatiques.

La lecture de ces rapports nous confirme que nous avons fait le bon choix en 1964 en privilégiant les fibres récupérées et recyclées aux fibres vierges. Depuis nos débuts, nous avons redonné vie à des millions de tonnes de papiers et cartons. En 2023 seulement, nous nous sommes procuré 1,84 millions de tonnes de papiers et cartons de différentes catégories pour les réintroduire dans nos produits, portant à 82 % notre apport en matière recyclée. Les analyses du cycle de vie (ACV) démontrent que le fait de choisir des intrants recyclés amène des bénéfices assurés du point de vue de la réduction des gaz à effet de serre. C'est ce que révèlent les analyses du cycle de vie que nous avons réalisées au cours des dernières années sur différents produits composant notre portefeuille.

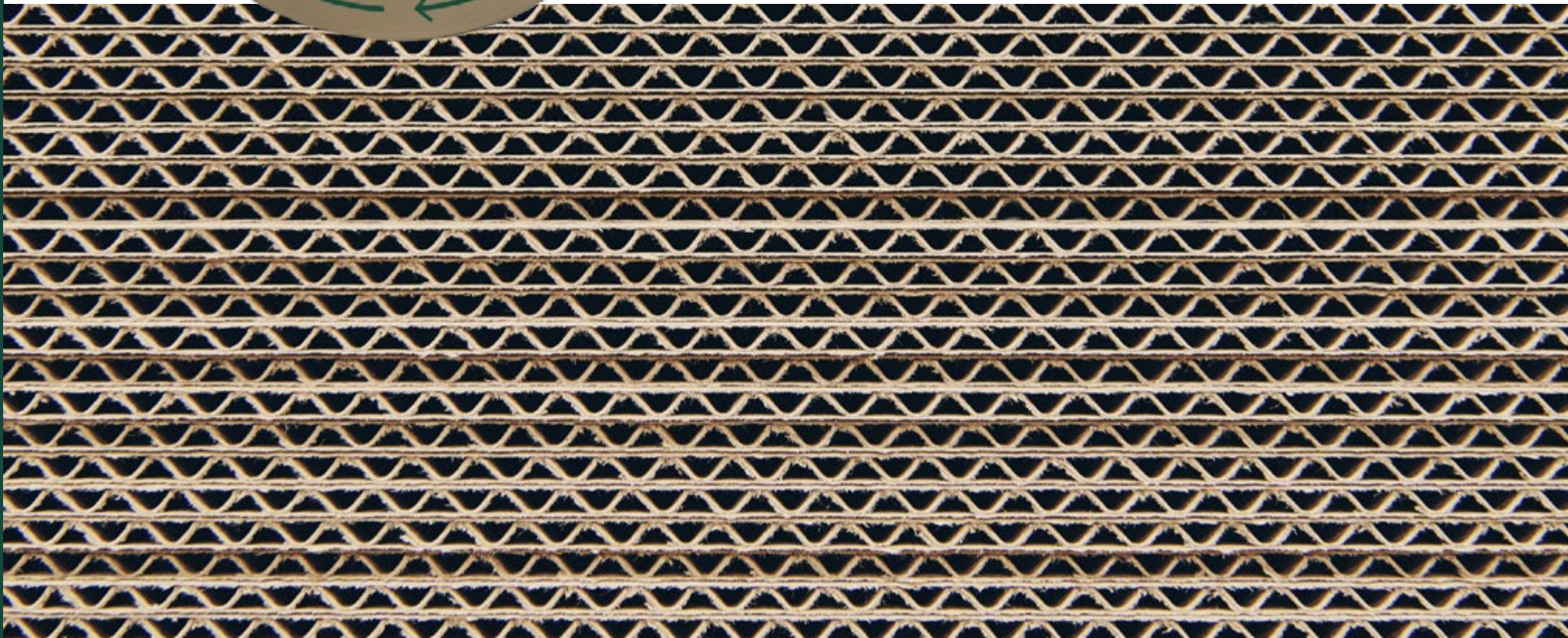
¹ [The Circularity Gap Report 2023](#)



La circularité chez Cascades

Notre modèle d'affaires est basé sur le recyclage des papiers et cartons.

Il existe une panoplie de grades de papiers récupérés sur le marché. La classification des catégories de papiers est effectuée par [l'Institute of Scrap Recycling Industries Inc \(ISRI\)](https://www.isri.org/), une organisation qui a pour but d'établir des spécifications standards destinées à aider ses membres dans l'achat et la vente de matériaux de récupération. Ces spécifications sont acceptées au niveau international et sont utilisées dans le monde entier pour le commerce des différents produits. Pour nous approvisionner en fibres récupérées, nous comptons sur une équipe d'environ 1000 personnes œuvrant dans nos 18 centres de tri répartis au Canada et au nord-est des États-Unis, ainsi que sur une équipe exceptionnelle à l'approvisionnement auprès de fournisseurs externes tels que d'autres centres de récupération, de même que des institutions, commerces et industries. Voilà pourquoi chez Cascades, on dit que notre forêt est urbaine!



Les fibres recyclées chez Cascades

1 RÉCUPÉRATION

Il existe plusieurs qualités de fibres récupérées sur le marché, et Cascades consomme la plupart de ces qualités, certaines plus que d'autres. Tous les grades sont classés soit comme post-industriels (PI), soit comme post-consommation (PC), en fonction de leur source.

Les différents grades sont envoyés à nos usines de fabrication en fonction de leurs besoins.

Cascades possède **18 centres de récupération** en Amérique du Nord. Elle collabore avec de nombreux autres centres de tri et fournisseurs pour l'acquisition et la collecte de fibres. Ces fibres sont triées en différents grades.

En 2023, **1,84 million** de tonnes courtes de fibres ont été introduites dans nos usines, l'équivalent d'avoir épargné 30,5 millions d'arbres de la coupe.

 **30,5 millions d'arbres**

2 FABRICATION

Cascades compte une vingtaine de moulins de fabrication en Amérique du Nord. Ce sont ces usines qui transforment les fibres pour leur donner une autre vie. Pris dans un contexte de fabrication similaire, partir d'une fibre récupérée comme matière première permet de fabriquer du papier et du carton en utilisant moins d'eau et moins d'énergie. Nos statistiques à cet effet sont éloquentes.

Quelques usines de transformation du plastique s'ajoutent au portfolio des usines utilisant principalement de la résine récupérée.

Notre forêt est
URBAINE



elle provient des
**Résidences
Industries-Commerces
Institutions**

4 UTILISATION

La grande majorité (97 %) de nos produits d'emballage créés pourront être déposés à la récupération pour connaître d'autres vies en étant recyclés à nouveau. Ce qui ne sera toutefois pas le cas des produits d'hygiène par leur fonction. Certains pourront être compostés, comme les serviettes de table et essuie-mains qui ont été certifiés par une tierce partie.

3 TRANSFORMATION

Une quarantaine d'usines de conversion viennent compléter la transformation des fibres en différents produits finis.



Bien que nous fabriquions principalement des produits à base de fibres, notre entreprise œuvre aussi dans les emballages faits de polymères. Depuis plus de 10 ans, nous introduisons de plus en plus de plastiques recyclés dans notre offre de produits. Contrairement aux fibres que nous transformons directement dans nos moulins de fabrication, nous nous procurons ces plastiques par l'entremise de conditionneurs qui les ont déjà déchiquetés et lavés ou transformés en granulés ou flocons.

Toutes nos barquettes alimentaires en polystyrène contiennent au minimum 50 % de matière recyclée, tandis que celles en polytéréphtalate d'éthylène (PET) sont fabriquées à partir de résines 100 % recyclées. En 2023, grâce aux efforts de nos équipes en approvisionnement, nous avons réintroduit **11 863 tonnes de plastique récupéré dans nos produits.**

Travailler avec des matières recyclées comporte son lot de défis. Notre expérience avec les fibres recyclées s'est construite sur six décennies, faisant de nous des experts dans le domaine. Le recyclage des plastiques est un marché plus jeune, aux enjeux bien différents, mais nous avons maintenant une longueur d'avance grâce au choix audacieux que nous avons fait, il y a quelques années, d'apprendre à composer avec cette matière.

Approche ESG et nos cibles

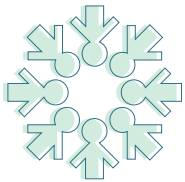
Nos ambitions



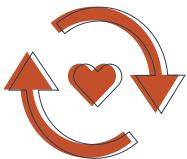
- Propulser le progrès en donnant vie à l'économie circulaire par nos engagements respectueux de la planète.



- Demeurer axés sur des solutions, forts de notre expérience en R&D et en innovation qui permet à nos clients de réduire leur empreinte grâce à nos produits et services écoresponsables à valeur ajoutée.



- Progresser, tournés vers les communautés, en nous engageant positivement auprès d'elles.



- Rester centrés sur l'humain et son bien-être par la voie d'une culture de santé, de sécurité, d'équité, et de diversité et d'inclusion pour tous nos employé(e)s.



Notre démarche

La préparation de notre quatrième plan d'action s'est faite en trois étapes :

- Étape 1**
 - Analyse du marché et des pairs.
 - Préparation de la consultation des parties prenantes.
- Étape 2**
 - Consultation par l'entremise d'un sondage, de groupes de discussion et d'entrevues.
 - Collecte des résultats et analyse de matérialité.
- Étape 3**
 - Définition de la vision à long terme et des objectifs.
 - Approbation finale.



Étape 1

Cette première étape a exigé un temps significatif de recherche afin de valider le niveau de maturité de l'industrie en matière de développement durable, de même que celui des autres actrices et acteurs dans nos secteurs d'activités. Nous avons également analysé les standards et les indicateurs proposés par les firmes de notation ou de divulgation ESG. L'information collectée a permis de bien cibler les enjeux pertinents à notre réalité opérationnelle et a jeté les bases d'une vaste consultation.



Étape 2

Au moment de déterminer les priorités au cœur de notre stratégie de développement durable, il était important pour nous de tenir compte de l'opinion et des préoccupations de nos partenaires. Ainsi, nous avons mandaté une firme externe indépendante pour mener une vaste consultation auprès de nos parties prenantes. Cette consultation a eu lieu durant l'été 2020 par l'entremise d'un sondage en ligne, de groupes de discussion et d'entrevues individuelles. Les résultats de cet exercice, auquel ont pris part 850 personnes de tous horizons, ont permis d'identifier et de positionner les enjeux prioritaires, selon leur importance pour les parties prenantes et le niveau d'impact que nous pouvons avoir sur eux.



Matrice de matérialité



Étape 3

L'échéance de nos cibles a fait partie de nos toutes premières réflexions sur la vision. Par le passé, nous avons établi des plans d'action sur trois ou cinq ans. L'analyse des résultats de la consultation et l'ampleur souhaitée pour certains objectifs nous ont amenés à adopter des échéances hybrides ; ainsi la majorité des cibles sont visées pour 2025, et certaines pour 2030.

Les résultats de notre consultation et notre analyse de matérialité nous ont permis de formuler 15 objectifs.

Ces objectifs se répartissent en huit thématiques :



Changements climatiques



Consommation d'eau



Produits écoconçus



Approvisionnements responsables



Villes et communautés durables



Engagement communautaire



Santé, sécurité et bien-être



Équité, diversité et inclusion

Dans la construction de ce nouveau plan, nous nous sommes alignés sur les [Objectifs de développement durable des Nations Unies](#). C'est pourquoi les cibles choisies contribuent chacune à cet agenda planétaire qui rallie gouvernements, entreprises et organisations de tous les horizons.

Nos cibles

Depuis 1996, nous publions des données sur notre gestion des questions environnementales, sociales et de gouvernance. Ces rapports ont pris différentes formes au cours des années. En 2010, nous nous sommes dotés d'un premier plan d'action de développement durable dont les grands thèmes mesurés avaient été sélectionnés après une vaste consultation de nos parties prenantes. L'exercice s'est poursuivi et nous en sommes maintenant à notre quatrième plan d'action.





Voici notre plan de développement durable 2021-2025 **en un coup d'œil**

Respectueux de la planète

Nous voulons travailler en partenariat pour développer des façons de faire régénératrices et respectueuses de l'environnement, qui nous permettent de poursuivre la réduction de notre empreinte écologique.

Les cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre de ce pilier sont alignées avec la Science Based Targets initiative (SBTi), un organisme issu d'un partenariat entre plusieurs organisations internationales de renom, incluant les Nations Unies. La SBTi soutient une action climatique ambitieuse en incitant les entreprises à se fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre basés sur la science. Ce faisant, nous rejoignons un mouvement d'entreprises mondiales engagées pour le climat. Tel que requis par la SBTi, nos cibles comprennent des objectifs dans chacune des trois catégories d'émissions de gaz à effet de serre, soit les scopes 1, 2 et 3. C'est notamment cet exercice avec SBTi qui nous a poussés vers des cibles à échéances hybrides.



Changements climatiques

▼ **38,7 %** 2030 vs 2019

scopes 1+2, moulins (kg de CO₂ eq./TM)

▼ **27,5 %** 2030 vs 2019

scopes 1+2, autres (kg de CO₂ eq.)

▼ **22 %** 2030 vs 2019

scope 3 (kg de CO₂ eq./TM)



Changements climatiques

▼ **100 %** 2030

d'électricité renouvelable

▼ **6 %** 2025 vs 2019

(GJ/TM)



Consommation d'eau

▼ **15 %** 2025 vs 2019

(M³/TM)

Axés sur les solutions

Nous entendons collaborer avec nos employé(e)s, nos client(e)s et nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement dans l'objectif de développer des solutions écologiques et durables, qui créent de la valeur et contribuent à construire un monde meilleur pour tous et toutes.



Produits écoconçus

▼ **100 %** 2030

de nos emballages fabriqués et vendus sont recyclables, compostables ou réutilisables



Approvisionnements responsables

▼ **100 %** 2025

de fibres et de papiers recyclés ou respectant les standards de la certification FSC d'ici 2025

× **2** 2025 vs 2019

nos approvisionnements FSC® Mixte

70 % 2025

de nos achats proviennent de fournisseurs jugés responsables

Tournés vers les communautés

Nous souhaitons ainsi orienter nos décisions en fonction de leur apport positif sur la santé et le bien-être des communautés où nous sommes présents et guider les gens à faire des choix responsables au quotidien.



Villes et communautés durables

Allouer au minimum 50 % 2025

de notre budget de dons et commandites à des causes en lien avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies



Engagement communautaire

15 000 heures PAR ANNÉE

d'implication communautaire réalisées par les employé(e)s

Centrés sur l'humain

Nous voulons favoriser un environnement de travail sain, sécuritaire et stimulant pour l'ensemble de nos employé(e)s, afin que chacun puisse développer son plein potentiel et ait le sentiment de s'accomplir en participant à la mission de l'entreprise.



Santé, sécurité et bien-être

50 % 2025 vs 2019

le nombre de jours perdus par des accidents de travail

100 % 2025

d'employé(e)s engagés dans une démarche de santé préventive et de bien-être



Équité, diversité et inclusion

100 % 2025

d'employé(e)s formés sur les préjugés inconscients liés à l'équité, la diversité et l'inclusion

Notre année de référence

1^{er} janvier au 31 décembre 2019

Conformément à la démarche de la Science Based Targets initiative, nous avons pris l'année de référence la plus complète au moment de la préparation de nos cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre, soit 2019. Un changement majeur – considéré comme matériel – de notre portefeuille d'activités a eu cours durant cette période : l'acquisition d'une usine de papier journal appartenant à White Birch Paper à Bear Island (Virginie) dans l'objectif de la transformer en usine de papier doublure.

Périmètre des données

Pour les indicateurs de performance ciblés, le périmètre des données est calqué sur celui de nos données financières, c'est-à-dire qu'il comprend les usines et entités en Amérique du Nord dont nous avons le contrôle opérationnel et qui sont consolidées aux états financiers. Les coentreprises sont exclues.

Recalcul des données de l'année de référence et/ou des cibles

Pour toute la durée de ce plan d'action, il a été établi que le recalcul des données de l'année de référence sera possible dans les contextes suivants :

- Changements structurels (acquisition, fusion, cession, internationalisation ou externalisation, changement dans l'offre de produits ou services) lorsque ceux-ci ont une incidence qui dépasse le seuil de matérialité sur les données que nous avons déclarées. Ce seuil a été défini à 5 %. Cela peut inclure la prise en compte des effets cumulatifs d'un certain nombre de petites cessions ou acquisitions dans une même année (acquisitions d'opérations déjà en activité à l'année de référence).
- Erreurs significatives (plus ou moins 5 %) dans les données.
- Changements réglementaires externes ayant un impact sur les résultats qui dépasse le seuil de matérialité. Par exemple : changements de la norme FSC®, nouvelles lois sur la recyclabilité des produits, changements majeurs dans les facteurs d'émission, etc.

Les mêmes règles seront appliquées advenant le recalcul des cibles à atteindre. Tout changement sera clairement identifié et expliqué.

La majorité des objectifs de notre Plan ont une échéance de cinq ans, soit 2025, sauf les objectifs concernant les gaz à effet de serre et l'électricité renouvelable, qui sont étalés sur une période de dix ans et visent l'horizon 2030, suivant les recommandations de la Science Based Targets initiative.



À propos de ce rapport

Structure et période couverte

Ce rapport comprend les faits saillants de notre stratégie et de notre performance en matière de développement durable pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. Ce rapport a été publié le 28 juin 2024.

Il contient les résultats des indicateurs de performance identifiés dans notre Plan de développement durable 2021-2025, de même que des indicateurs complémentaires alignés avec différents requis et standards. Entre autres, nous produisons un rapport suivant les alignements du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) qui définit une liste suggérée d'indicateurs à divulguer par secteur d'activités (nous utilisons le secteur Contenants et emballages), et des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, puisque certains indicateurs de performance sont liés aux champs d'intervention établis dans ce cadre. Certaines mesures présentées dans ce rapport ne sont pas tirées de requis ou standards, mais ont plutôt été sélectionnées afin de communiquer de l'information sur des éléments qui représentent une valeur ajoutée pour nos parties prenantes. Parallèlement, nous élaborons une feuille de route pour aligner nos efforts de divulgation selon les lignes directrices désignées par l'International Sustainability Standards Board (ISSB) à travers l'International Sustainability Disclosure Standards, soit IFRS S1 (Obligations générales en matière d'informations financières liées à la durabilité) et IFRS S2 (Informations à fournir en lien avec les changements climatiques). Ces deux normes marquent le début d'une nouvelle ère dans l'obligation faite aux entreprises comme Cascades de fournir des informations sur le développement durable. Nous surveillons la sortie de la Norme canadienne d'information sur la durabilité (NCID) par le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID), qui dictera les requis spécifiques aux entreprises canadiennes. Dans un souci constant de transparence, nous apportons lorsque nécessaire des précisions quant aux résultats divulgués.



Précision sur l'année 2023

L'année 2023 a été marquée par le lancement de notre nouvelle usine de papier doublure 100 % recyclé à Bear Island en Virginie (États-Unis), un des plus importants investissements de notre histoire. L'usine ayant démarré en mai et étant au stade des essais et ajustements, nous n'avons pas encore le portrait complet d'une année réelle.

Format

Le rapport est disponible en français et en anglais à travers un microsite (cascades.metro.net) et existe aussi en PDF. Il peut être consulté sur un appareil mobile.

Innovation et recherche

Nos investissements témoignent de notre engagement à développer des produits et des procédés innovants, qui répondent aux besoins de nos clients tout en préservant l'environnement et en contribuant au bien-être des individus et des communautés. Pour en savoir plus, veuillez consulter notre [Rapport annuel 2023](#).

Nous possédons le plus important centre de recherche et développement privé dans l'industrie des pâtes et papiers au Canada.

Une cinquantaine de spécialistes y travaillent : chimistes, microbiologistes, microscopistes, techniciens. Fondé en 1985, ce centre continue de faire la fierté de notre organisation, démontrant par le fait même l'importance que nous accordons à la recherche, à l'innovation et aux décisions appuyées par la science. En 2023, notre entreprise s'est à nouveau hissée au palmarès des [Canada's Top 100 Corporate R&D Spenders](#).

Depuis 2017, nous pouvons également compter sur une équipe corporative dont le mandat est d'appuyer l'ensemble des groupes dans la mise en place de projets porteurs. Plus que jamais, notre entreprise est tournée vers l'avenir.



Nous avons des équipes dédiées à l'innovation dans chacun de nos secteurs d'affaires.

Reconnaisances ESG

En 2023, nous avons reçu plusieurs reconnaissances en matière d'ESG. Parmi elles :



Baromètre de la consommation responsable

De nouveau en 2023, nous figurons au sommet du classement des entreprises jugées les plus responsables selon le Baromètre de la consommation responsable, un rapport publié par l'Observatoire de la consommation responsable de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal. Ce rapport s'intéresse à l'évolution et aux nouvelles tendances en matière de consommation responsable. Ce palmarès ne relève pas d'une évaluation quantitative d'indicateurs de performance, mais plutôt d'un sondage mené auprès d'un échantillon aléatoire de Québécois et Québécoises. Nous sommes à la tête depuis la première parution de ce rapport, en 2011.



14^e Gala Envirolys

Lors du 14^e Gala Envirolys organisé par le Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec (CETEQ), nous avons reçu le Prix Engagement communautaire pour l'implication de nos employé(e)s auprès de nombreux organismes et pour notre engagement dans des causes liées à la sensibilisation et l'éducation environnementale.



Giga Guru – Walmart

Depuis 2017, nous sommes reconnus comme fournisseur Giga-Guru par Walmart pour notre leadership envers la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Walmart, l'un de nos plus importants clients, s'est mis au défi de réduire d'un milliard de tonnes métriques (une gigatonne) ses émissions de gaz à effet de serre provenant de sa chaîne d'approvisionnement, et ce, d'ici 2030. C'est ce que l'entreprise a appelé le Projet Gigaton. Avec plus de 6 000 fournisseurs de Walmart à travers 40 pays qui prennent part à l'initiative, il s'agit de l'un des plus grands consortiums du secteur privé en faveur de l'action climatique. Walmart reconnaît ses fournisseurs qui répondent à ses exigences les plus sévères en leur accordant le titre de Giga-Guru.



Global100

Pour une cinquième année consécutive, nous figurons parmi les 100 entreprises les plus responsables au monde selon le prestigieux palmarès *Global 100*, produit par la société de médias, de recherche et d'informations financières Corporate Knights. Nous occupons le 38^e rang parmi les 6733 compagnies publiques analysées à travers le monde et dont le chiffre d'affaires est supérieur à un milliard de dollars, en plus de maintenir la première position parmi les organisations de l'industrie *Contenants et emballages*.

À noter que la méthodologie, la pondération des indicateurs de performance et le bassin d'entreprises analysées pour les palmarès *Global100* et *Best50* ne sont pas les mêmes.



La Gouvernance du féminin

En 2023, Cascades est passé de la certification Parité Bronze à Argent de la Gouvernance au féminin, un organisme visant à soutenir les femmes dans leur avancement de carrière et le développement de leur leadership.



Les 50 meilleures entreprises responsables

Positionnés au 18^e rang du classement des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada selon le magazine Corporate Knights, nous nous démarquons cette année encore par notre fort pourcentage de revenus générés par la vente de produits faits de fibres recyclées ou qui rencontrent les standards de la certification FSC®, par la diversité des genres au sein de notre conseil d'administration et par notre performance en matière de santé et sécurité au travail. Nous sommes très fiers de nous tailler une place dans ce palmarès depuis 2007.



Palmarès des 100 meilleurs employeurs au Canada

Notre entreprise se classe parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada pour l'année 2023. Différentes actions ont mené à cette reconnaissance établie par le journal The Globe and Mail. Parmi elles : notre environnement de travail, nos programmes de formation et de développement des compétences ainsi que nos initiatives d'engagement dans les communautés.



Prix Prospère Employeur Innovant

Nous avons reçu le Prix Prospère Employeur innovant remis par le Conseil du patronat du Québec pour notre culture et nos pratiques inspirantes en gestion des ressources humaines, saluant par le fait même notre nouveau programme d'avantages sociaux flexible et innovant.



MSCI

Pour la période 2023, notre entreprise a reçu la cote A dans l'évaluation MSCI ESG.

MSCI ESG Research fournit des recherches, des notations et des analyses approfondies des pratiques commerciales liées à l'environnement, à la société et à la gouvernance de milliers d'entreprises dans le monde. Leur recherche est conçue pour fournir des informations critiques qui peuvent aider les investisseurs institutionnels à identifier les risques et les opportunités que la recherche traditionnelle en matière d'investissement peut omettre. Les notations MSCI ESG sont également utilisées dans la construction des indices MSCI ESG, produits par [MSCI inc.](#)

Déclaration de non-responsabilité

L'utilisation par Cascades des données de MSCI Research LLC ou de ses filiales ("MSCI") et l'utilisation des logos, marques commerciales, marques de service ou noms d'index de MSCI dans le présent document ne constituent pas un parrainage, une approbation, une recommandation ou une promotion de Cascades par MSCI. Les services et données de MSCI sont la propriété de MSCI ou de ses fournisseurs d'informations, et sont fournis "tels quels" et sans garantie. Les noms et logos de MSCI sont des marques commerciales ou des marques de service de MSCI.

Voici les prix remportés au cours de 2023

Nous avons aussi été reconnus pour notre leadership à développer des produits écoresponsables et innovants.



Notre papier doublure blanc 100 % recyclé remporte les honneurs

Nous avons remporté la première place au concours tenu par AICC, The Independent Packaging Association, pour notre produit EnviroBlanc^{MD}, un papier doublure blanc 100 % recyclé, un substitut à l'équivalent de marché 100 % vierge. Le concours Innovateur de l'année permet aux leaders de l'industrie de présenter leurs solutions révolutionnaires.



Trois prix pour notre panier fermé pour fruits et légumes frais

Nouvellement lancé, notre nouveau panier fait sa marque dans l'industrie avec déjà trois prix à son actif : un prix Distinction dans la catégorie design durable à l'occasion du PAC Global Awards 2023; le prix Coup de cœur du public aux Grands Prix DUX et le prix Emballage innovant lors de l'Expo-Congrès de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes.



Nos barquettes alimentaires sont remarquées par le U.S. Plastic Pact

Pour une deuxième année, nous avons été nommés par le U.S. Plastic Pact aux Sustainable Packaging Innovation Awards. Après une nomination dans la catégorie « emballage compostable » en 2022, la barquette FreshFibres était en 2023 finaliste dans la catégorie « emballage recyclable ». Ce concours est une initiative lancée par Walmart dans le contexte de sa plateforme Circular Connector, qui vise à recenser les emballages conçus pour limiter le plastique.

Associations

Notre entreprise est membre de plusieurs dizaines d'organisations sectorielles, territoriales et industrielles. Certaines de ces associations sont plus spécifiquement centrées sur des enjeux liés au développement durable. En voici quelques-unes.



Association of Major Power Consumers in Ontario (AMPCO)

[AMPCO](#) représente les plus grandes entreprises industrielles de l'Ontario. Elle défend les intérêts de ses membres sur des questions politiques liées à l'énergie et leur fournit des informations, des analyses et d'autres outils pour les aider à gérer leurs coûts d'électricité. Traditionnellement axée sur l'accessibilité, la fiabilité et le développement durable, l'association s'intéresse également à la décarbonation et participe activement aux activités des parties prenantes au nom de ses membres.



Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité (AQCIE)

[L'AQCIE](#) représente les plus importants consommateurs québécois d'électricité à des fins industrielles. Elle offre à ces entreprises, actives dans plusieurs secteurs de l'économie québécoise, la possibilité de parler d'une seule voix devant le gouvernement, le fournisseur unique d'énergie électrique et, en matière réglementaire, devant la Régie de l'énergie. L'AQCIE entend œuvrer à l'atteinte des conditions qui permettront aux grands industriels actifs au Québec de contribuer à la prospérité économique de la province dans le cadre de la transition énergétique et de la lutte contre les changements climatiques.



Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec (CETEQ)

Le CETEQ est l'association patronale qui regroupe les entreprises privées des principaux secteurs de l'économie verte québécoise. Le Conseil fait ainsi la promotion de l'expertise privée de l'économie verte en s'appuyant sur les principes de développement durable et de l'économie circulaire afin de positionner le Québec comme leader mondial en environnement.



Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ)

[CPEQ](#) fait valoir les préoccupations et les contributions des entreprises québécoises relativement à l'environnement et au développement durable auprès des gouvernements et autres parties prenantes par la représentation, la vigie et l'information, la concertation, le développement d'outils d'aide à la décision, la formation et la sensibilisation. Le Conseil a récemment lancé le guide « [Décarbonation et atteinte de la neutralité carbone en entreprise](#) », un document présentant les bonnes pratiques à adopter pour permettre aux entreprises de décarboner leurs activités et atteindre la neutralité carbone. D'autres guides sur des sujets d'intérêts comme la biodiversité et l'optimisation de la chaîne de valeur sont disponibles [ici](#).



Groupe Action Plastiques Circulaires

Nous sommes l'un des membres fondateurs du [Groupe Action Plastiques Circulaires \(GAPC\)](#), une organisation issue d'une collaboration inédite entre des entreprises de produits de consommation, des producteurs d'emballages et une association industrielle. Le GAPC travaille à bâtir une économie circulaire pour les plastiques au Canada en misant sur un meilleur alignement entre les acteurs de la récupération, du recyclage et les marchés finaux.



Pacte mondial des Nations unies (Global Compact)

En 2022, nous nous sommes joints au Pacte mondial des Nations unies, la plus vaste initiative de développement durable pour les entreprises au monde, avec plus de 15 000 entreprises et 3 000 signataires non commerciaux basés dans plus de 160 pays. Nous rejoignons ainsi des milliers d'organisations partout dans le monde qui s'engagent à adopter des pratiques commerciales responsables et transparentes pour créer un monde meilleur. Le Pacte mondial demande aux entreprises d'aligner leurs stratégies sur les Dix principes des Nations unies liés aux droits de l'homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Il exige également des organisations qu'elles prennent des mesures concrètes pour faire progresser l'Agenda planétaire 2030, soit celui mis en œuvre par l'entremise des 17 Objectifs de développement durable (ODD).



Paper and Paperboard Packaging Environmental Council

Le [Paper & Paperboard Packaging Environmental Council \(PPEC\)](#) représente les intérêts environnementaux de l'industrie canadienne du carton ondulé et du carton d'emballage. Créé en 1990, le conseil compte parmi ses membres des usines qui fabriquent des matériaux d'emballage en carton plat, en carton pour boîtes et en papier kraft, ainsi que des fabricants qui les transforment en boîtes, sacs et cartons. Nous sommes fiers d'être un membre actif du PPEC, qui travaille à promouvoir la durabilité environnementale et l'économie circulaire de notre industrie.



Sustainable and Alternative Fibers Initiative

Avec une vingtaine d'autres organisations mondiales, notre entreprise fait partie du [SAFI Consortium](#), un groupe créé à l'été 2021 pour étudier, développer des connaissances et favoriser le progrès technologique pour la production, l'approvisionnement, la conversion et l'utilisation de fibres alternatives dans diverses applications, notamment les produits d'emballage, d'hygiène et textiles. Ce groupe est dirigé par des chercheurs affiliés au Département des biomatériaux forestiers de l'Université de la Caroline du Nord.



Sustainable Packaging Coalition

La [Sustainable Packaging Coalition](#) est une association de membres de l'industrie qui travaille à rendre les emballages plus durables. SPC est une sous-marque de GreenBlue, un organisme environnemental à but non lucratif qui se consacre à l'utilisation durable des matériaux. Fondée en 2005, la SPC s'est taillé une place de choix dans l'industrie, faisant d'elle aujourd'hui une des principales voix en matière d'emballage durable en Amérique du Nord.

En 2012, la SPC a créé l'identification [How2Recycle](#), un système d'étiquetage standardisé qui communique clairement les instructions de récupération aux consommateurs. Encore une fois, nous retrouvons derrière cette initiative un regroupement d'entreprises et de marques avant-gardistes qui écoconçoivent leurs produits et fournissent des informations cohérentes et transparentes aux consommateurs afin que leurs emballages soient recyclés.

Autres associations :

[Circular Economy Leadership Canada](#)
[National Zero Waste Council \(NZWC\)](#)
[Recycling Council of Alberta \(RCA\)](#)

[Recycling Council of British Columbia \(RCBC\)](#)
[Recycled Paperboard Technical Association \(RPTA\)](#)

Certifications

Parce que nous croyons à l'importance des mécanismes établis par de tierces parties, nous travaillons depuis de nombreuses années avec des certifications reconnues pour la validation de nos sources d'approvisionnement de même que nos procédés et méthodes de fabrication. Chez Cascades, nous privilégions toujours le recyclage; cependant, lorsque le recyclage n'est pas possible, nous optons pour le compostage. Les items admissibles pour la certification « compostable » sont les produits et emballages utilisés en contact avec des aliments gras, collants ou humides, qui sont non recyclables et qui représentent une source de matière organique intéressante, tels que nos serviettes de table et papiers essuie-tout. Nous travaillons avec deux certifications de compostabilité : Biodegradable Products Institute (BPI) et Compost Manufacturing Alliance (CMA).



BPI

BPI est une association américaine à but non lucratif qui compte plus de 20 ans d'expérience. Tous les produits certifiés par BPI répondent aux normes et standards rigoureux de compostabilité établis par l'American Society for Testing Materials (ASTM), respectent les limites de fluor total (PFAS) et doivent afficher le logo de certification BPI. Le programme de certification de BPI participe aussi au travail de sensibilisation visant à garder les restes d'aliments et autres matières organiques hors des sites d'enfouissement.



CMA

CMA est une organisation américaine qui compte plus de 15 ans d'expérience et est gérée par un groupe de six composteurs industriels propriétaires. Tous les produits certifiés par CMA répondent aux normes ASTM de compostabilité, respectent les limites de fluor total (PFAS) et sont soumis à des tests de désintégration sous des conditions réelles pour garantir qu'ils se décomposent adéquatement une fois acheminés aux installations de compostage industriel.



Forest Stewardship Council

Le Forest Stewardship Council® (FSC®) reconnaît les entreprises dont les pratiques sont conformes aux exigences les plus rigoureuses en matière de gestion durable des forêts. Le respect des exigences FSC est évalué annuellement par un organisme tierce partie. Non seulement FSC veille à la protection des écosystèmes forestiers et espèces fauniques rares ou menacées, mais l'organisme impose le respect des droits des peuples autochtones et les droits des communautés et des travailleurs. Ceci permet d'assurer la traçabilité et la légalité de nos sources d'approvisionnement en fibres vierges et recyclées. Elle permet également de répondre aux objectifs d'approvisionnement responsable des ressources forestières de nos clients. Pour plus d'informations, consultez notre section FAQ sur la certification FSC sur notre [site web](#). Tous les groupes de Cascades sont sous certificats FSC et peuvent donc offrir des produits certifiés à leurs clients.



Green Seal

Depuis 30 ans, Green Seal® établit des normes rigoureuses en matière de santé, d'environnement et de performance des produits et services. La présence de ces normes sur le marché a entraîné des changements positifs chez les consommateurs et les consommatrices, les incitant à de meilleures décisions d'achat. Avec des milliers de produits, de services et d'espaces certifiés par les plus grandes entreprises du monde, la marque de certification Green Seal est une reconnaissance indiquant qu'un produit ou un service répond aux critères les plus élevés en matière de santé et d'environnement. Chez Cascades, ce sont les produits pour les marchés hors foyer (institutions, commerces et industries) du Groupe Tissu qui détiennent la certification Green Seal.



UL ECOLOGO

La certification UL ECOLOGO® (UL pour Underwriters Laboratories, l'une des plus anciennes firmes de certifications de sécurité) repose sur des normes de durabilité multicritères basées sur le cycle de vie. Tous les produits certifiés selon une norme ECOLOGO doivent avoir préalablement satisfait ou dépassé chacun des critères établis. La certification ECOLOGO est classée comme un écolabel de type 1 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et a été évaluée avec succès par le Réseau mondial d'écolabellisation, ce qui témoigne de sa crédibilité. Chez Cascades, c'est la division tissu (produits d'hygiène) qui est impliquée dans cette démarche de certification, tant pour ses produits hors foyer que pour ses produits d'usage domestique. Elle suit les lignes directrices entérinées dans le standard UL 175 Sanitary Paper Products.

Environnement



Émissions de gaz à effet de serre

Parmi les risques auxquels la planète est confrontée, celui des changements climatiques occupe incontestablement une place grandissante, année après année.

Conscients que les acteurs de tous les niveaux et de tous les horizons - gouvernements, industriels et individus - doivent contribuer aux efforts planétaires de lutte aux changements climatiques, nous nous sommes engagés à agir en adoptant une stratégie ambitieuse de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre. Nos cibles suivent les recommandations de la Science Based Targets initiative et **ont d'ailleurs été approuvées par l'organisme en juillet 2021** :

- **-38,7 %**
scopes 1 et 2 pour les moulins (kg de CO₂ eq./TM) d'ici 2030
- **-27,5 %**
scopes 1 et 2 pour les usines de transformation et autres (kg de CO₂ eq.) d'ici 2030
- **-22 %**
pour le scope 3 (kg de CO₂ eq./TM) d'ici 2030

-19 %

scopes 1 et 2 pour les moulins (kg de CO₂ eq./TM) 2023 vs 2019

-19 %

scopes 1 et 2 pour les usines de transformation et autres (kg de CO₂ eq.) 2023 vs 2019

+26 %

scope 3 (kg de CO₂ eq./TM) 2023 vs 2019

Nous sommes conscients du défi que représente cet engagement, et nous sommes convaincus que notre plan d'action nous permettra de procéder à la décarbonation progressive de nos activités. En plus de divulguer notre progrès vers l'atteinte de nos cibles, nous participons également aux programmes de divulgation de CDP, *Sustainability Accounting Standards Board* (SASB) et *Task Force on Climate-related Financial Disclosure* (TCFD) ([voir section Divulgation ESG](#)).

Un modèle d'affaires qui réduit nos émissions

Notre modèle d'affaires basé sur le recyclage des papiers et des cartons pour la fabrication de nos produits est l'un des principaux facteurs qui nous permet d'émettre 41 %¹ moins de GES que la moyenne de l'industrie des pâtes et papiers en Amérique du Nord (incluant les pâtes, les papiers, les cartons et les papiers tissu). Si l'utilisation de fibres recyclées pour fabriquer du papier émet moins d'émissions de gaz à effet de serre (GES) que les fibres vierges, c'est essentiellement parce qu'on évite les émissions associées à l'extraction et la transformation des ressources naturelles, telles que la récolte en forêt et la mise en pâte des copeaux.

En privilégiant l'achat et l'utilisation de fibres recyclées plutôt que de fibres vierges, nous arrivons donc à réduire nos émissions de GES de manière très significative; le remplacement d'une tonne de fibres vierges par une tonne de fibres recyclées permet de réduire nos émissions de CO₂ de 68 %². La réduction de notre impact ne s'arrête pas à notre modèle d'affaires : nous mettons en place plusieurs initiatives à travers notre chaîne de valeur pour réduire nos émissions de GES.

¹ FisherSolve®, ©2023 Fisher International, une société de ResourceWise

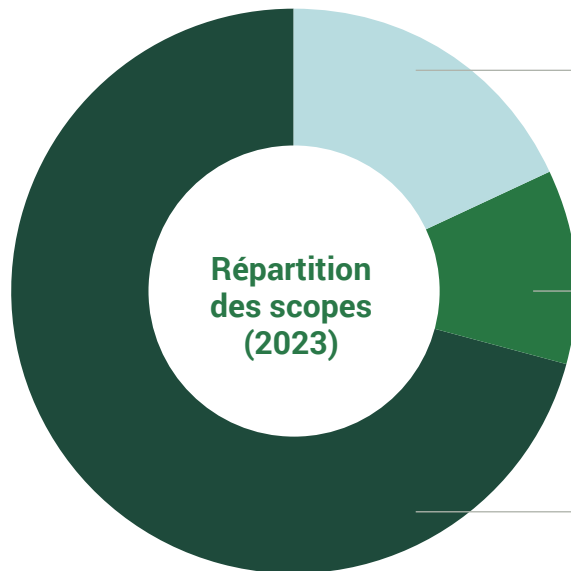
² Comparaison basée sur les facteurs d'émissions de la pâte vierge fabriquée en Amérique du Nord qui s'élèvent à -0,204 kg CO₂ eq./kg (source : ecoinvent, v 3.6, GWP IPCC 2007,4^e rapport) et du papier récupéré et trié en Amérique du Nord -qui s'élèvent à 0,065 kg CO₂/kg (source : ecoinvent v.3.6 GWP IPCC 2007,4^e rapport)



La répartition de nos émissions

Le bilan de nos émissions de gaz à effet de serre pour l'année 2023 se détaille comme suit :

- 17 %
relées au scope 1 (émissions directes)
- 11 %
relées au scope 2 (émissions indirectes attribuables à l'électricité et à la vapeur)
- 72 %
relées au scope 3 (émissions indirectes attribuables aux activités en amont et en aval de nos opérations)



Scope 1

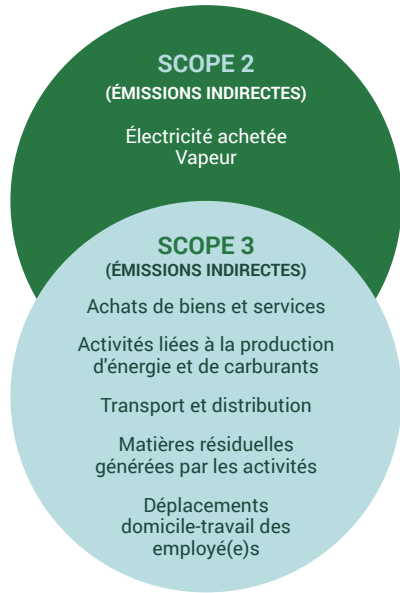
17,09 % (492 124 t CO₂ eq.)

Scope 2

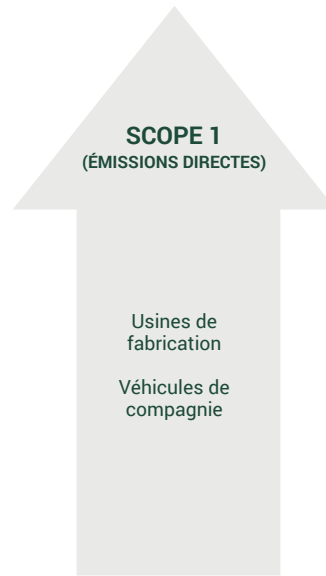
10,73 % (309 006 t CO₂ eq.)

Scope 3

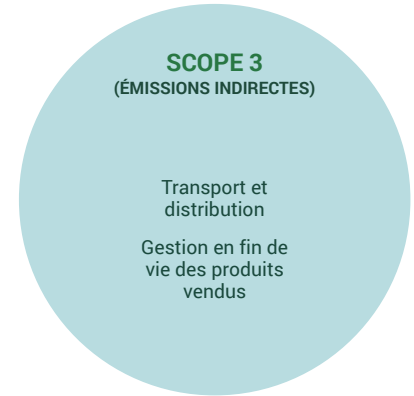
72,17 % (2 077 662 t CO₂ eq.)



Activités en amont



Activités de Cascades



Activités en aval



Les émissions des scopes 1 et 2

Les émissions des scopes 1 et 2 proviennent de nos usines de fabrication de papier (moulins) (86 %), de nos usines de transformation en produits finis (8 %) et de nos autres activités (6 %, incluant notre division Cascades Transport, nos centres de tri, nos bâtiments et bureaux).

Nos usines de fabrication et de transformation évoluent selon des réalités opérationnelles bien différentes.

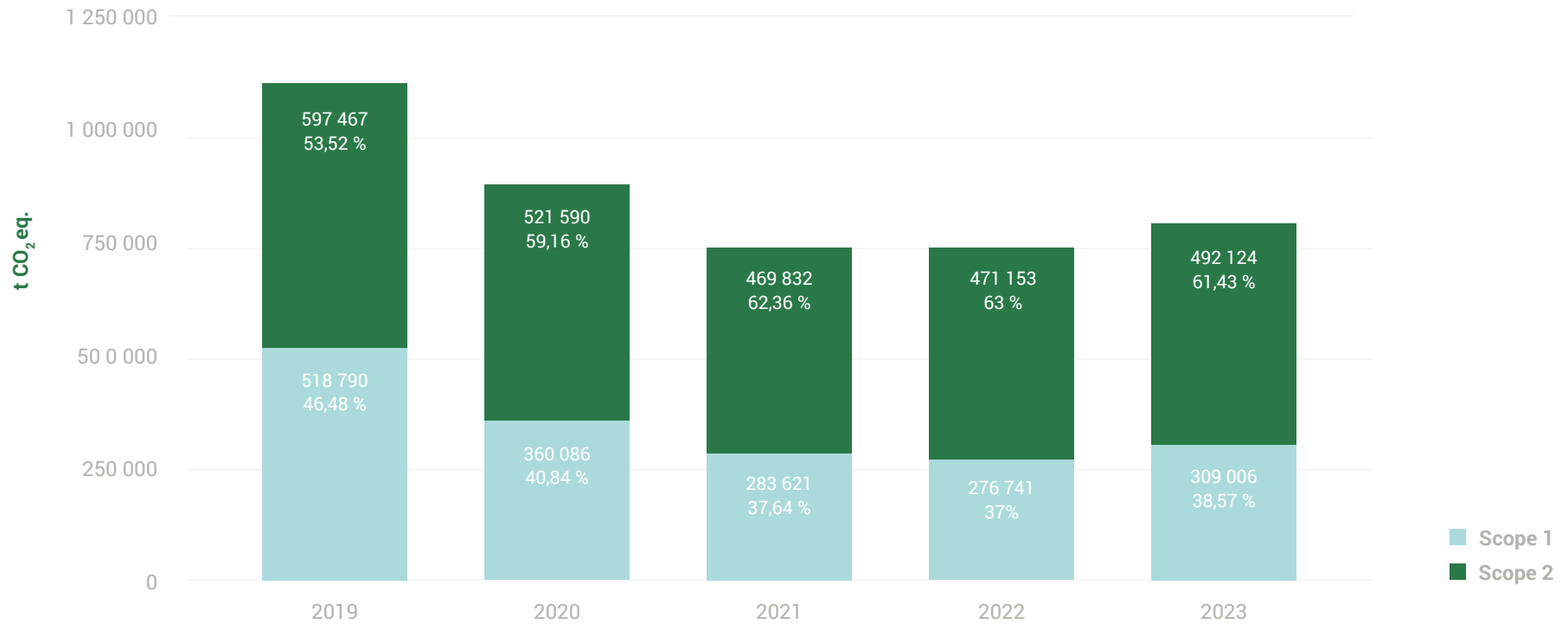
Afin de mieux mesurer la réduction des émissions des scopes 1 et 2, nous avons adopté deux objectifs distincts :

- 01** pour les usines de fabrication de papier (21 moulins), nous voulons réduire l'intensité des émissions des scopes 1 et 2 de 38,7 % d'ici 2030 (comparativement à 2019).
- 02** pour les usines de transformation (34 usines) et autres (transport, bureaux, entrepôts, Cascades Récupération), nous voulons réduire en quantité les émissions des scopes 1 et 2 de 27,5 % d'ici 2030 (comparativement à 2019).

Cette façon de faire nous permet de mieux suivre l'évolution de nos émissions dans un contexte manufacturier qui doit nécessairement conjuguer avec des variations de production.



Vue d'ensemble des émissions GES : scopes 1 et 2



Les moulins

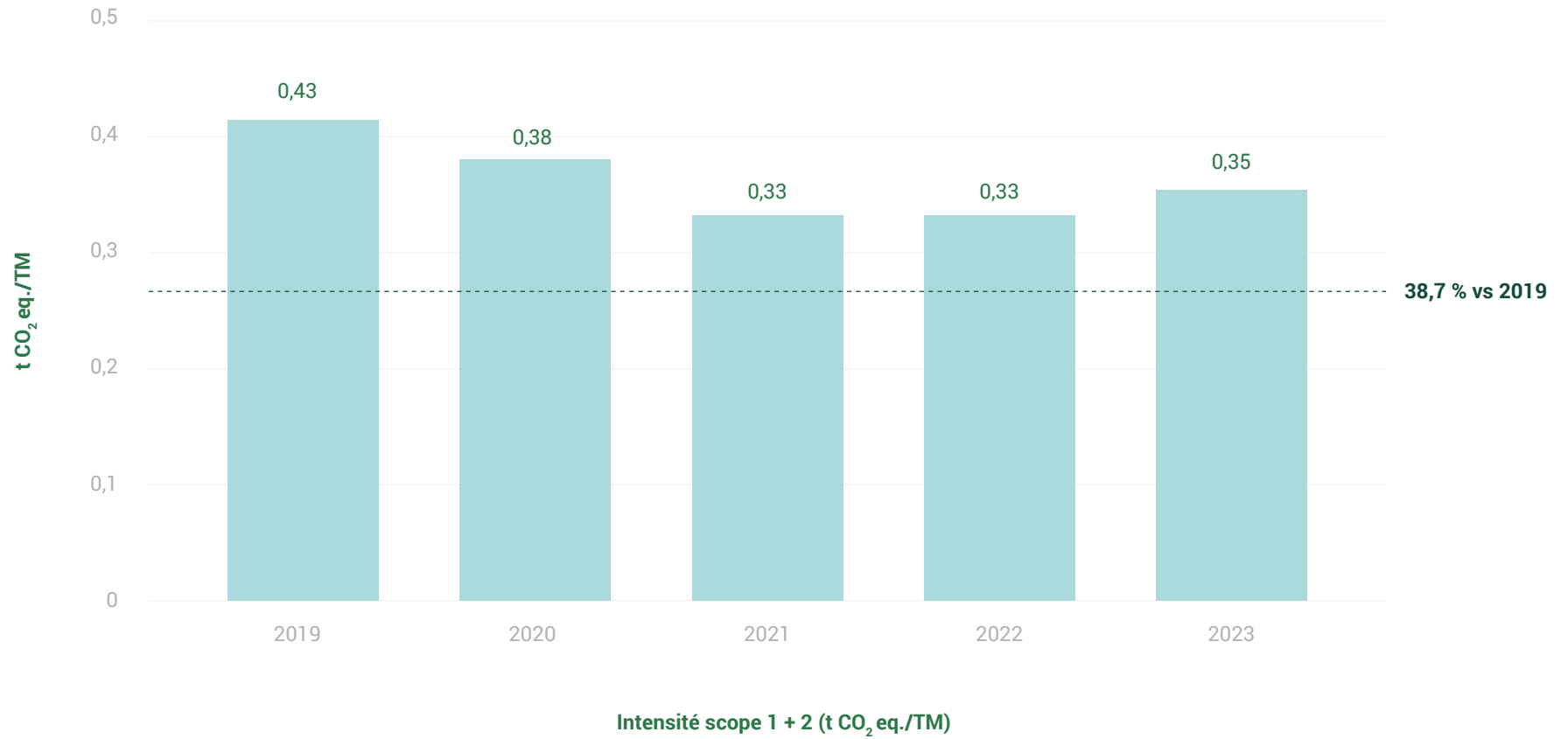
Nos émissions de gaz à effet de serre des scopes 1 et 2 ont augmenté en quantité de quelques 45 000 tonnes de CO₂ eq. en 2023 par rapport à 2022. Cette variation à la hausse s'explique surtout par le démarrage de notre usine de carton-caisse à Ashland en Virginie (États-Unis) qui ajoute environ 100 000 tonnes de CO₂ eq. à notre bilan. Un démarrage de cette ampleur nécessite toujours des ajustements et conséquemment exige une plus grande consommation d'énergie. Nous savons aussi que cette usine, par sa situation géographique, amènera un lot de défis quant aux sources d'énergie accessibles. D'un côté, nous nous rapprochons d'un marché et réalisons des gains sur les GES liés à la logistique, mais en contrepartie, nous devons composer avec un mixte énergétique principalement composé de sources non renouvelables. Ce sont là des variables que nous connaissions lors de l'idéation de ce projet. En 2023, les efforts étaient concentrés sur le bon démarrage, et parallèlement, nos équipes s'activent déjà à trouver des solutions pour améliorer notre bilan de GES.

Si l'ajout d'une usine à notre portefeuille a provoqué une hausse de la quantité de GES émis, la décision de fermer des usines a eu l'effet contraire. La fermeture de nos usines de papier tissu à St.Helens en Oregon (États-Unis) et à Barnwell en Caroline du Sud (États-Unis) a amené des gains de quelque 48 000 tonnes de CO₂ eq.

Les émissions couvertes par une réglementation et par des audits

Parce que leurs émissions de 2023 sont supérieures aux seuils identifiés (25 000 tonnes), certains moulins de Cascades sont assujettis à une déclaration réglementaire de leurs émissions de gaz à effet de serre. Parmi ces moulins, ceux qui sont situés au Québec participent également au Système québécois de plafonnement et d'échange de droits d'émissions (SPEDE). Nous avons aussi volontairement inclus des usines qui émettent au-dessus de 10 000 tonnes dans la démarche. Au total, 12 de nos 21 moulins sont concernés par la réglementation et/ou les audits, ce qui représente 70 % de nos émissions de scope 1.

Réduire de 38,7 % nos scopes 1 et 2 pour les moulins (t de CO₂ eq./TM) d'ici 2030



Émissions GES des moulins

Émissions GES	Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Scope 1	Tonnes métriques de CO ₂ eq.	503 726	445 724	394 733	397 427	413 337
Émissions CO ₂	Tonnes métriques	-	-	-	-	408 301
Émissions CH ₄	Tonnes métriques	-	-	-	-	60
Émissions N ₂ O	Tonnes métriques	-	-	-	-	12
Émissions PFC	Tonnes métriques	-	-	-	-	0
Émissions SF ₆	Tonnes métriques	-	-	-	-	0
Scope 2	Tonnes métriques de CO ₂ eq.	477 868	319 169	250 353	244 584	279 137
Total Scope 1 + 2	Tonnes métriques de CO ₂ eq.	981 594	764 893	645 086	642 011	692 474
Scope 1 + 2 (variation versus 2019)	%	0,0 %	-22,1 %	-34,3 %	-34,6 %	-29,5 %
Intensité Scope 1 + 2	Tonnes métriques de CO ₂ eq./TM	0,431	0,376	0,327	0,333	0,348
Intensité Scope 1 + 2 (variation versus 2019)	%	0,0 %	-12,8 %	-24,1 %	-22,8 %	-19,3 %

Émissions de polluants atmosphériques des moulins

Émissions de polluants atmosphériques	Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Oxydes d'azote (NOx) (excluant N₂O)	Tonnes métriques	603	596	574	597	646
Oxydes de soufre (SOx)	Tonnes métriques	405	375	290	380	644
Matière particulaire (PM)	Tonnes métriques	53	49	35	51	69
Composés organiques volatils (COV)	Tonnes métriques	1 449	1 426	1 252	1 208	1 194

Nos opérations rejettent également certains polluants atmosphériques dans l'environnement, tels que l'oxyde d'azote, l'oxyde de soufre, des matières particulaires et des composés organiques volatiles. Les seuils de ces émissions sont dictés par des normes et exigences environnementales que nous respectons.

Les usines de transformation et autres activités

Nous avons enregistré une légère baisse de nos émissions dans cette catégorie qui inclut nos usines de transformation (représentant 60 % des émissions totales) et nos activités autres (Cascades Transport, centres de tri, bâtiments et bureaux, représentant 40 % des émissions totales).

Les émissions des usines de transformation sont réparties de la façon suivante :

41 %

des émissions sont attribuables à nos usines d'emballage de la division Emballage carton-caisse soit 19 usines;

12 %

pour les usines de transformation du Groupe Tissu, soit six usines;

7 %

pour les usines de transformation du Groupe Produits Spécialisés, soit neuf usines.

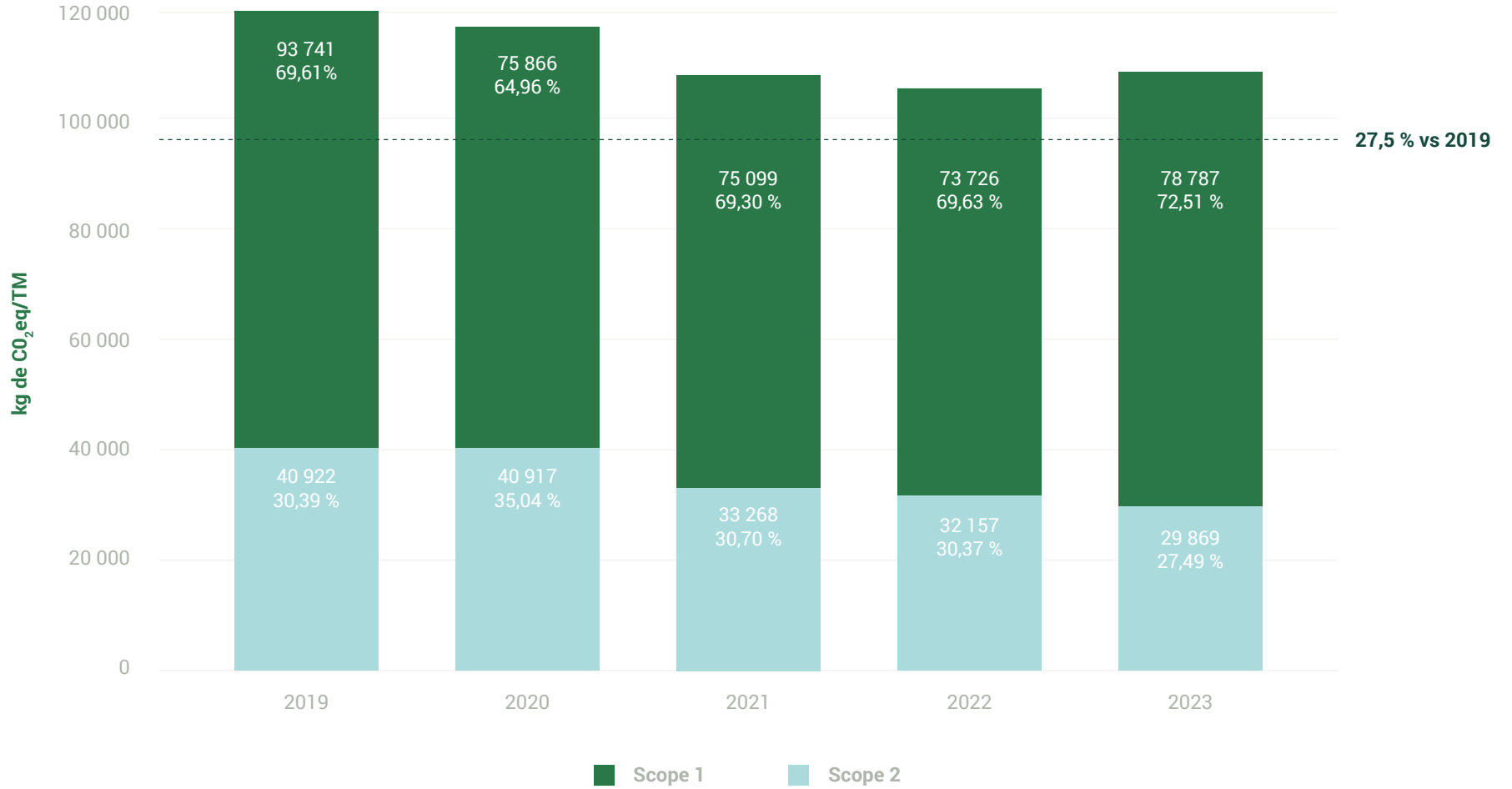
La gestion de notre flotte de camions

La majeure partie des émissions de portée 1 classées dans « activités autres » relèvent de la gestion de notre flotte de camions sous l'égide de Cascades Transport inc. Les équipes ont toujours eu à cœur d'assurer une gestion serrée et optimale des déplacements, si bien que depuis des années, elles innovent à travers la mise en place d'une série de mesures écoénergétiques. En plus d'avoir équipé les camions avec des dispositifs comme des jupes latérales, des limiteurs de vitesse et autres outils adaptés pour augmenter l'efficacité et réduire la consommation de carburant, elles accompagnent et forment les camionneurs et camionneuses pour les aider à adopter de bonnes habitudes de conduite.

Les bulletins de performance, les rencontres d'évaluation, les formations et les bonis à la performance sont au nombre des pratiques instaurées pour nous permettre de nous déplacer plus efficacement. Les équipes explorent également l'électrification de leur flotte. À cet effet, à l'automne 2023, ils ont participé à l'essai d'un camion Peterbilt 579 EV dans le cadre du programme Flotte rechargeable – camions lourds de l'Institut du véhicule innovant. Des exercices comme celui-ci permettent de récolter une série de données précieuses à la prise de décision future.



Réduire de 27,5 % nos scopes 1 et 2 pour les usines de transformation et autres (kg de CO₂ eq.) d'ici 2030



Émissions GES des usines de transformation et autres

Émissions GES	Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Scope 1	Tonnes métriques de CO ₂ eq.	93,741	75,866	75,099	73,726	78,787
Émissions CO ₂	Tonnes métriques	-	-	-	-	77,145
Émissions CH ₄	Tonnes métriques	-	-	-	-	8
Émissions N ₂ O	Tonnes métriques	-	-	-	-	5
Émissions PFC	Tonnes métriques	-	-	-	-	0
Émissions SF ₆	Tonnes métriques	-	-	-	-	0
Scope 2	Tonnes métriques de CO ₂ eq.	40,922	40,917	33,268	32,157	29,869
Total Scope 1 + 2	Tonnes métriques de CO ₂ eq.	134,663	116,783	108,367	105,883	108,656
Scope 1 + 2 (variation versus 2019)	%	0.0 %	-13.3 %	-19.5 %	-2.4 %	-19.3 %

Conclusion : émissions de portées 1 et 2

Les émissions de GES de portées 1 et 2 proviennent d'un large spectre de sources. Année après année, nos équipes travaillent à rassembler les informations identifiées comme manquantes dans l'objectif de raffiner les résultats.



Émissions de portée 3

Nous avons réalisé notre première mesure du scope 3 en 2018, selon les lignes directrices dictées par le Corporate Value Chain (Scope 3) Accounting and Reporting Standard (WRI & WBCSD, 2013) du Greenhouse Gas Protocol. Les données utilisées sont celles fournies par notre progiciel de gestion intégrée, colligées par une tierce partie spécialisée en évaluation des émissions de gaz à effet de serre, avec des variables provenant de diverses bases et sources de données. Comme nous le faisons pour les émissions liées à nos moulins, notre performance est mesurée en intensité, qui a pour dénominateur les ventes totales. Toutes ces décisions par rapport aux calculs de ces émissions ont été prises en collaboration avec la firme qui nous accompagne dans la démarche.

Nos émissions de portée 3 de 2023 ont été traitées suivant une modification apportée à la méthode de calcul. Une partie des facteurs d'émissions précédemment utilisés pour le calcul – depuis que nous avons entamé la mesure des émissions de portée 3 – étaient tirés des facteurs d'émissions de la base de données de l'Université Carnegie Mellon (EIO-LCA – Economic Input Output Life Cycle Assessment) à partir des dépenses. Une décision a été prise de transiter vers la base de données US EPA de la U.S Environmental Protection Agency. Ces changements touchent seulement la catégorie 1 des émissions de portée 3. Les données des années précédentes n'ont pas été recalculées puisqu'un exercice sommaire a permis de constater que l'écart entre les deux méthodologies de calcul était non matériel (moins de 5 %). En cohérence avec la quantification des émissions directes (portée 1) et indirectes (portée 2), les émissions indirectes de portée 3 découlent des activités sous le contrôle opérationnel de Cascades.

Catégories d'émissions

Parmi toutes les catégories d'émissions liées aux activités en amont et en aval de nos opérations, nous avons identifié ces catégories pour leur pertinence et leur matérialité potentielle pour l'organisation :

- **Catégorie 1 : Achats de biens et services**
- **Catégorie 3 : Activités liées à la production d'énergie et de carburants**
- **Catégorie 4 : Transport et distribution (gérés par Cascades) en aval et en amont de la production**
- **Catégorie 5 : Matières résiduelles générées par la production**
- **Catégorie 7 : Déplacements domicile-travail des employé(e)s**
- **Catégorie 12 : Gestion de la fin de vie des produits vendus**

Les catégories suivantes, non prioritaires mais pertinentes, ont été exclues de l'étude : immobilisation des biens (catégorie 2), déplacements d'affaires (catégories 6), transport et distribution de marchandise vendue (non payés par Cascades) (catégorie 9), transformation de produits vendus (catégorie 10) et investissements (catégorie 15).

Suivant la méthodologie de la Science Based Targets initiative, la cible fixée pour le scope 3 représente une réduction de 22 % d'ici 2030, par rapport à 2019.

Émissions GES : Scope 3

Émissions GES	Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Scope 3	Tonnes métriques de CO ₂ eq.	1 782 597,0	1 808 700,0	1 730 476,0	1 935 890,0	2 077 662,0
Catégorie 1 Biens et services achetés	%	51	49	51	54	54
Catégorie 3 Activités liées aux combustibles et à l'énergie	%	36	35	32	29	34
Catégorie 4 Transport et distribution (géré par Cascades) en amont et en aval de la production	%	8	8	8	8	7
Catégorie 5 Matières résiduelles générées par la production	%	3	3	3	4	3
Catégorie 7 Déplacements des employé(e)s	%	0,74	0,53	0,60	0,52	0,22
Catégorie 12 Traitement en fin de vie des produits vendus	%	1	5	5	5	1
Intensité scope 3	Tonnes métriques de CO ₂ eq./TM	0,770	0,876	0,923	1,061	0,972
Intensité scope 3 (variation versus 2019)	%	0,0	13,7	19,8	37,7	26,1

L'année 2023 s'est conclue avec des émissions totales de portée 3 légèrement plus basses que celles de 2022.

Catégorie 1

Achat de biens et services

Les dépenses de biens et services pour l'année 2023 ont été classifiées dans six grandes catégories. Seules les émissions liées à la production des biens et services sont calculées dans cette catégorie. Les émissions associées au transport de ces biens et services ne sont pas incluses.

1. Papiers, cartons, fibres et pâtes
2. Produits chimiques, colles et encres
3. Fournitures de production (ex. fils et palettes), boîtes et polyfilms
4. Plastiques
5. Services (ex. professionnels et techniques)
6. Location d'équipement

La catégorie « Achat de biens et de services », à laquelle nous attribuons plus de la moitié des émissions (54 %), a connu une diminution de ses émissions d'environ 78 000 tonnes par rapport à 2022. Plusieurs raisons expliquent ces variations, les principales étant la réduction de nos approvisionnements en bobines mères de carton et de tissu faites de fibres vierges et en parallèle une augmentation de nos approvisionnements en bobines mères faites de fibres recyclées.

Catégorie 3

Activités liées aux combustibles et à l'énergie

Cette catégorie comprend les émissions liées à l'extraction, à la production et à la distribution de l'énergie et du carburant achetés ou acquis. Les émissions déjà comptabilisées en portées 1 et 2 sont exclues. Les résultats 2023 démontrent une augmentation par rapport à 2022 et s'expliquent principalement par le démarrage de notre usine de Bear Island en Virginie. L'électricité étant principalement produite à partir de sources non renouvelables dans cet état (91 %), à elle seule, l'électricité consommée pour les besoins de production est tributaire de 14 % des émissions de cette catégorie.

Catégorie 4

Transport et distribution (gérés par Cascades) en aval et en amont de la production

Les émissions de cette catégorie sont restées similaires en 2023 et 2022.

Catégorie 12

Gestion de la fin de vie des produits vendus

Les données de cette catégorie prennent en considération les hypothèses sur les taux de recyclage, d'enfouissement et d'incinération établis sur la base de valeurs moyennes de marché (ex. Recyc-Québec, 2019; US EPA, 2021) et les facteurs d'émissions liés au traitement et au transport des déchets, qui eux proviennent de la base de données ecoinvent v3.6. Pour l'exercice 2023, nous avons raffiné les distances de transport des matières résiduelles entre nos usines et certains sites de valorisation et d'enfouissement. Ces nouvelles variables ont eu une incidence positive sur notre résultat.

Conclusion : émissions de portée 3

La gestion des données de portée 3 est définitivement la plus complexe. Elle repose sur une vaste quantité de données puisées dans différents systèmes qui servent de base pour les calculs des émissions. Ces données sont ensuite multipliées par des facteurs d'émissions issus d'une multitude de sous-catégories, elles-mêmes puisées dans différentes bases de données. Année après année, nous raffinons nos données sources, nous mandatons nos différentes équipes de la chaîne logistique pour étudier et trouver des opportunités de réduction de nos émissions, et nous poursuivons le dialogue avec les acteurs de notre chaîne d'approvisionnement pour qu'ils en fassent autant. Nous sommes confiants que notre stratégie prendra forme au fil des années, grâce à une meilleure granularité de nos données sources et à une maturité grandissante des organisations faisant partie de notre chaîne de valeur, ce qui nous permettra de manière générale d'accéder à des données spécifiques plutôt que génériques. L'objectif visé étant de capturer les performances et les améliorations de nos fournisseurs.

Consommation d'énergie

La consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre sont intimement liées.

En poursuivant l'amélioration de l'efficacité énergétique de nos usines et en travaillant sur un plan d'approvisionnement en électricité renouvelable, nos équipes contribuent à rendre notre entreprise plus résiliente et à diminuer l'empreinte carbone de nos activités d'exploitation. **Nous nous sommes donc fixé deux objectifs en matière d'énergie :**

- **Augmenter**
la part d'électricité renouvelable dans nos approvisionnements afin d'utiliser 100 % d'électricité renouvelable en 2030.
- **Réduire**
la consommation d'énergie de nos usines de 6 % (GJ/TM) d'ici 2025 vs 2019.

54 %
d'électricité
renouvelable

2,3 x
moins d'énergie consommée
que la moyenne de l'industrie¹

1
nouveau système de traitement
d'eau par osmose inverse

¹ Industrie des pâtes et papiers en Amérique du Nord. Source : FisherSolve™Next, ©2023 Fisher International, une société de ResourceWise.

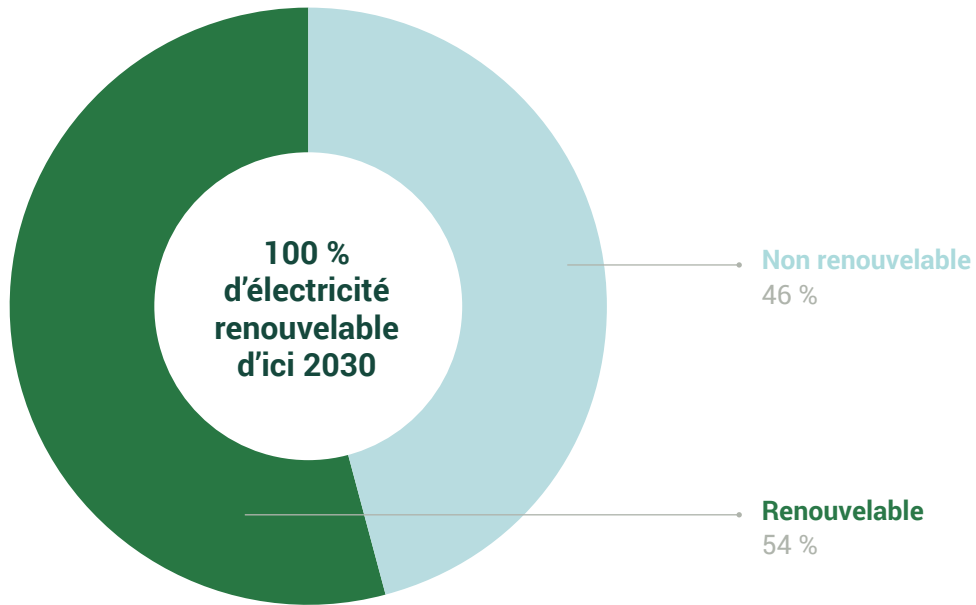
² Source : United States Environmental Protection Agency (EPA), eGRID Data, 2022

³ Source : Gouvernement du Canada, Catalogue de données d'Environnement et Changement climatique Canada, annexe 13, électricité au Canada : sommaire et tableau d'intensité, 2021

Notre portrait d'électricité renouvelable en 2023

Selon la méthode de calcul basée sur la localisation de nos opérations, les réseaux desquels Cascades tire son électricité sont actuellement composés à 54 % de sources renouvelables. Ce taux varie grandement d'une région à l'autre, selon la façon dont l'énergie disponible sur les réseaux électriques est générée. Alors que des états américains comme le New Jersey ne comptent que 3 %² d'énergie renouvelable dans leur réseau, d'autres états, comme l'Iowa, bénéficient plutôt d'une énergie renouvelable à 65 %². On observe les mêmes variations au Canada, où la proportion d'énergie renouvelable est de 15 %³ en Alberta et de 99 %³ au Québec. Notre consommation globale d'énergie renouvelable a connu une légère baisse au cours de la dernière année, passant de 58 % en 2022 à 54 % en 2023. Cette fluctuation est attribuable entre autres au démarrage de notre usine à Bear Island en Virginie, États-Unis, où le réseau ne compte que 9 %² d'énergie renouvelable, ainsi qu'à l'arrêt de nos activités en Oregon, où le réseau comptait 69 %² d'énergie renouvelable. Quoi qu'il en soit, notre forte présence au Québec influence positivement notre résultat global. En effet, la consommation de nos activités dans ce marché représente 37 % de toute l'électricité consommée par Cascades.





Électricité renouvelable

Les énergies renouvelables désignent un ensemble de moyens utilisés pour produire de l'énergie à partir de sources ou de ressources théoriquement illimitées. Ces sources d'énergie non combustible comprennent le soleil, le vent, l'eau en mouvement et la chaleur de la Terre (géothermie). Elles peuvent également comprendre des matières qui sont limitées mais souvent en abondance, comme les déchets organiques (biomasse).



Catégorisation des sources d'électricité

ÉNERGIE CONVENTIONNELLE



Charbon



Nucléaire



Pétrole



Gaz naturel

ÉNERGIE RENOUVELABLE



Hydroélectricité

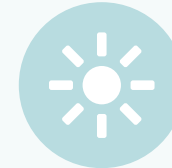


Déchets solides municipaux

ÉNERGIE VERTE



Éolien



Solaire



Biomasse



Géothermie



Biogaz



Hydroélectricité à faible impact

Moins bénéfique

Bénéfique

La plus bénéfique

La catégorisation des sources d'énergie selon la U.S. Environmental Protection Agency.

Chaque région utilise, dans des proportions différentes, les sources d'énergie dont elle dispose pour fabriquer son électricité. C'est ce qu'on appelle le mix ou encore le bouquet énergétique. Dans le monde, ce mix est encore fortement dominé par des sources non-renouvelables (69 %)⁴, grandes émettrices de CO₂, alors que les sources d'énergie renouvelable sont quant à elle reconnues parfois comme carboneutres sinon comme sobres en carbone.

L'électricité représente environ un tiers de l'énergie consommée dans le monde. Il s'agit de la même proportion que chez Cascades, où l'électricité représentait 30 % de l'énergie consommée en 2023.

Avec la pression grandissante pour lutter contre les changements climatiques, il est estimé que les réseaux électriques se verdiront sous l'effet combiné d'une demande accrue pour de l'énergie renouvelable et des politiques restrictives envers les énergies fossiles. Notre entreprise, comme d'autres, pourrait bénéficier de ce mouvement.

Prochaines étapes en lien avec notre objectif d'atteindre 100 % d'électricité renouvelable d'ici 2030

Nous travaillons à obtenir l'ensemble des données pour nous permettre de faire une double déclaration, soit la méthode basée sur la localisation et la méthode basée sur le marché. La méthode basée sur la localisation prend en compte la composition moyenne du réseau électrique d'une région donnée. La méthode basée sur le marché modélise quant à elle l'électricité achetée d'un fournisseur spécifique. Cette double déclaration est aussi applicable pour les émissions de gaz à effet de serre. Les données pour la méthode basée sur la localisation sont déjà disponibles (autant pour calculer l'électricité renouvelable que les gaz à effet de serre associés) alors que les données pour la méthode basée sur le marché nécessitent une recherche supplémentaire et une collaboration des fournisseurs d'électricité. L'information recherchée disponible publiquement n'est pas complète. Pour le moment, les données basées sur le marché dont nous disposons sont partielles et ne nous permettent pas encore de faire cette double divulgation.

Suivant cette étape de collecte de données, nous visons différentes solutions qui nous permettront d'augmenter la quantité de MWh renouvelables qui composeront notre portefeuille énergétique : par exemple, les certificats d'énergie renouvelable (Renewable Energy Certificates ou RECs), les contrats d'achat d'énergie renouvelable (Power Purchase Agreements (PPA) ou les Virtual Power Purchase Agreements (VPPA)).

À titre informatif, en 2023, pour répondre à certaines demandes du marché, nous nous sommes procuré des Certificats d'énergie renouvelable (Renewable Energy Certificates ou RECs) pour l'équivalent de 23 707 MWh. Selon la méthode basée sur la localisation, ces certificats ne peuvent pas être cumulés à notre total d'électricité renouvelable.



Consommation d'énergie

Nous savons qu'il ne suffit pas d'augmenter la part totale d'électricité provenant de sources renouvelables pour réduire notre impact environnemental et aider nos clients à atteindre leurs objectifs de développement durable. C'est pourquoi nous nous efforçons également de réduire la consommation totale d'énergie nécessaire à la fabrication et à la transformation de nos produits.

L'équipe interne dédiée à l'optimisation énergétique de Cascades, CS+, division énergie, a établi un plan d'action à deux volets :

- 01** Le développement et l'implantation de projets d'efficacité énergétique
- 02** La maîtrise opérationnelle pour assurer un meilleur suivi au quotidien des indicateurs clés de performance ainsi qu'assurer la pérennité des installations

Les projets énergétiques

En 2023, nous avons réalisé un projet de réduction d'énergie dont nous sommes particulièrement fiers à notre usine d'emballage carton-caisse de St. Marys, en Ontario. Suivant les recommandations d'une étude énergétique, nous avons installé un système de traitement d'eau par osmose inverse en aval des adoucisseurs d'eau existants pour alimenter les chaudières de l'usine.

Dans une usine d'emballage carton-caisse, la vapeur est nécessaire pour le conditionnement et le collage du papier. Cette vapeur est générée par des chaudières utilisant le gaz naturel comme combustible. Le système de traitement d'eau par osmose inverse purifie l'eau avant qu'elle n'entre dans la chaudière, ce qui permet d'améliorer considérablement le cycle de concentration et limiter des purges de chaudières. Diminuer la quantité d'eau utilisée se traduit par moins de gaz naturel pour produire de la vapeur.

Les avantages environnementaux de cette technologie ont largement dépassé nos attentes. En effet, à l'usine de St. Marys, on constate une réduction de près de la moitié de la consommation d'eau, et une réduction substantielle d'énergie et de gaz. Concrètement, on parle d'une économie annuelle de 356 858 gallons d'eau par années et de 1 844 GJ, soit 120 tonnes de CO₂ eq. Forts de ce succès, nous évaluons maintenant la possibilité de reproduire cette initiative dans d'autres usines.

La maîtrise opérationnelle

Depuis la création de notre groupe d'experts en efficacité énergétique à la fin des années 90, nous avons toujours compté sur la réalisation de projets pour optimiser nos façons de faire. Au fil des années, la maîtrise opérationnelle, une stratégie phare de notre nouveau plan de développement durable, s'est ajoutée à ces projets. Ainsi, il est attendu de l'ensemble de nos usines qu'elles maintiennent au quotidien l'efficacité des processus en place, en plus d'augmenter leur niveau de maturité dans une visée d'amélioration continue.

En 2023, nous avons entrepris un projet majeur d'optimisation de la hotte de notre usine de tissu située à Eau Claire, au Wisconsin. Installée en 2019, cette hotte ne fonctionnait pas à sa pleine capacité. Une analyse approfondie nous a permis d'identifier les causes de cette sous-performance et d'apporter les correctifs nécessaires. Les solutions mises en place (installation de nouveaux revêtements, isolation plus épaisse et mise à niveau du ventilateur de combustion de l'extrémité humide) nous ont permis d'optimiser considérablement l'efficacité de la hotte : nous avons constaté une augmentation de la vitesse de la machine de 7,4 % et de la production de 5,3 %, tandis que l'intensité énergétique de l'usine a diminué de 2,4 %. Pour 2023 seulement, cela représente une économie totale de 9 075 GJ, soit 457 tonnes de CO₂ eq.

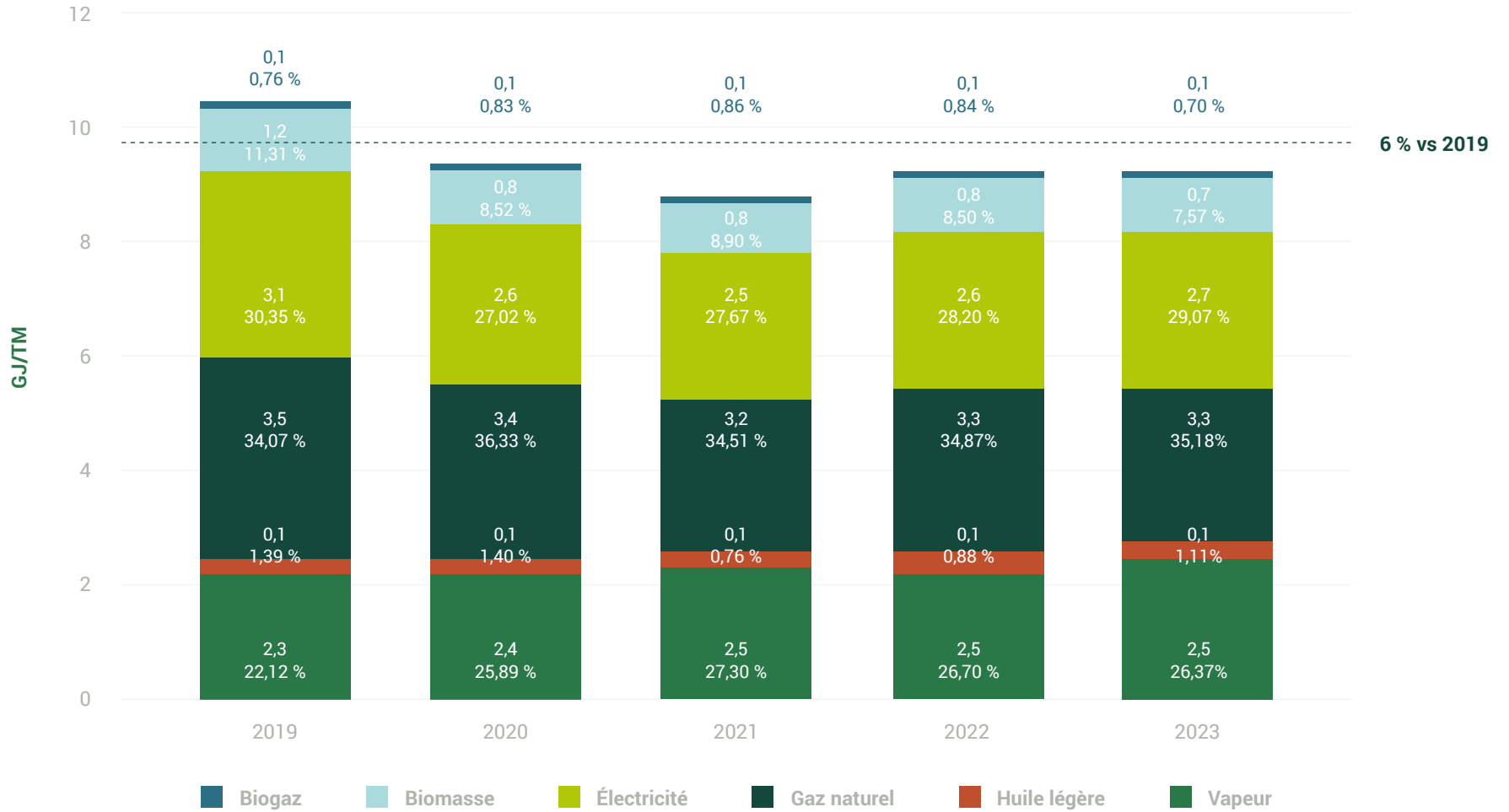
PerformEx

En 2023, nous avons lancé PerformEx, notre nouveau modèle d'excellence opérationnelle fondé sur cinq principes directeurs :

- **Leadership et engagement des dirigeant(e)s**
- **Autonomisation et développement des individus**
- **Boucle de processus d'amélioration continue**
- **Écosystèmes robustes**
- **Attitude centrés sur le client**

Ce nouveau modèle représente l'évolution naturelle et structurée de nos anciens projets et programmes d'amélioration continue, et témoigne de notre volonté d'intégrer une culture de l'excellence dans toutes nos opérations.

Réduire la consommation d'énergie de nos moulins de 6 % (GJ/TM) d'ici 2025



Consommation d'énergie des moulins

Description	Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Biogaz	GJ	178 529	160 549	156 924	152 211	129 312
Biomasse	GJ	2 663 075	1 640 980	1 614 141	1 534 640	1 408 212
Gaz naturel	GJ	8 023 623	6 996 272	6 260 764	6 294 716	6 544 150
Huile légère	GJ	326 972	270 142	138 219	158 868	206 739
Vapeur	GJ	5 209 439	4 986 501	4 952 520	4 820 907	4 905 183
Électricité	GJ	7 147 343	5 203 554	5 020 689	5 063 786	5 408 385
ÉNERGIE TOTALE CONSOMMÉE	GJ	23 548 981	19 257 998	18 143 257	18 025 128	18 601 981
Intensité énergétique (objectif -6 %)	GJ/TM	10,336	9,461	9,201	9,344	9,339
Intensité énergétique (variation versus 2019)	%	0.0 %	-8,5 %	-11,0 %	-9,5 %	-9,6 %

L'année 2023 s'est conclue avec une performance stable par rapport à l'année 2022.

Précision sur l'énergie autogénérée

L'énergie autogénérée est comprise dans notre bilan d'énergie totale consommée. Elle comprend l'énergie tirée de deux sources générées sur site (la liqueur noire et les boues mixtes) utilisées à notre usine Cascades Emballage carton-caisse à Cabano. Cette source d'énergie n'est cependant pas prise en considération dans nos objectifs de réduction de la consommation d'énergie qui comprend uniquement la portion d'énergie achetée pour les opérations de nos moulins (qui représente 90 % de notre énergie totale consommée).

Consommation d'énergie des usines de transformation

Description	Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Gaz naturel	GJ	914 388	864 674	835 584	791 423	773 506
Huile légère	GJ	5 745	264	0	0	0
Propane	GJ	0	4 852	7 722	6 697	8 084
Électricité	GJ	802 613	785 494	749 146	672 330	666 187
ÉNERGIE TOTALE CONSOMMÉE	GJ	1 722 746	1 655 284	1 592 452	1 470 450	1 447 777

Consommation d'énergie : tout Cascades

Description	Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Gaz naturel	GJ	8 938 011	7 860 946	7 096 348	7 086 139	7 317 656
Huile légère	GJ	332 717	270 406	138 219	158 868	206 739
Propane	GJ	0	4 852	7 722	6 697	8 084
Vapeur	GJ	5 209 439	4 986 501	4 952 520	4 820 907	4 905 183
Électricité non renouvelable	GJ	4 610 974	2 814 853	2 423 331	2 420 933	2 794 303
Énergie non renouvelable	GJ	19 091 141	15 937 558	14 618 140	14 493 544	15 231 965
Biogaz	GJ	178 529	160 549	156 924	152 211	129 312
Biomasse	GJ	2 663 075	1 640 980	1 614 141	1 534 640	1 408 212
Électricité renouvelable	GJ	3 338 982	3 174 195	3 346 504	3 343 193	3 280 269
Électricité renouvelable (objectif 100 %)	%	42	53	58	58	54
Énergie auto-générée	GJ	424 311	628 858	653 242	611 099	536 177
Énergie renouvelable	GJ	6 604 897	5 604 582	5 770 811	5 641 143	5 353 970
ÉNERGIE TOTALE CONSOMMÉE	GJ	25 696 038	21 542 140	20 388 951	20 134 686	20 585 935

Effluents

Chez Cascades, nous sommes conscients du rôle vital de l'eau et de son importance dans l'opération de nos usines et dans la fabrication de nos produits.

Nous traitons cette ressource avec tout le respect qui lui est dû et mettons en place des projets, des plans d'action, des veilles et des contrôles opérationnels afin d'en limiter l'utilisation. Année après année, nous nous fixons comme objectif de réduire les effluents de nos usines de fabrication. **Notre cible pour 2025 :**

→ **Réduire**
les effluents de nos usines de fabrication de 15 % (M³/TM)
d'ici 2025 comparativement à 2019

570k M³

rejetés en moins par rapport
à l'année précédente

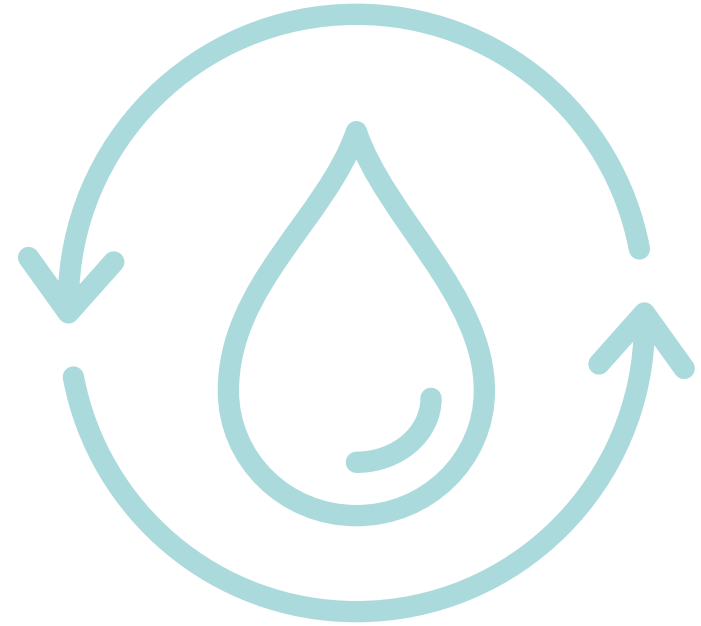
4,7 ×

moins d'eau rejetée que
la moyenne de l'industrie¹

25,854

Équivalent de 25 854 piscines olympiques d'eau
économisée par rapport à la moyenne de l'industrie*

¹Basé sur la moyenne de l'industrie des pâtes et papiers en Amérique du Nord.
Source : FisherSolve™ Next, ©2023 Fisher International



Pour une troisième année consécutive, nous avons atteint et même dépassé notre cible de réduction des effluents prévue pour 2025.

Lors de la définition de cette cible, nous avons anticipé l'impact qu'aurait le démarrage d'une nouvelle usine Cascades Emballage carton-caisse en Virginie, aux États-Unis. Cette usine a débuté ses opérations en mai 2023, générant comme prévu une augmentation de nos effluents. Nos résultats reflètent également l'impact de fermetures d'usines et de l'arrêt d'un certain nombre d'équipements moins performants sur le plan environnemental. Si ces décisions ne sont jamais faciles à prendre, il faut néanmoins reconnaître qu'elles ont un impact positif sur le bilan de nos effluents pour 2023.

**Réduire les effluents de nos usines de fabrication de 15 %
(M³/TM) d'ici 2025**



Effluents

Description	Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Effluents	M ³	26 853 818,95	19 903 935,46	18 620 768,49	17 935 032,00	17 361 607,00
Effluents / Production	M ³ /TM	11,79	9,78	9,44	9,30	8,72
Effluents / Production (variation versus 2019)	%	0,0 %	-17,1 %	-19,9 %	-21,1 %	-26,1 %
Matières en suspension renvoyées à l'effluent	kg/tonnes métriques	0,35	0,28	0,31	0,24	0,24
Demande biochimique en oxygène (DBO) après cinq jours dans l'effluent	kg/tonnes métriques	0,22	0,17	0,19	0,14	0,13

Nous avons conclu l'année 2023 avec des résultats similaires à 2022, enregistrant même une légère réduction de nos effluents. Cette réduction s'explique non seulement par la fermeture d'usines, mais aussi par des projets d'amélioration initiés par des employé(e)s. Dans les prochaines années, nous continuerons de réaliser différents projets d'économie d'eau dans certaines installations ciblées, tout en nous assurant de maintenir notre performance et en supervisant la poursuite du rodage de notre nouvelle usine de papier doublure à Bear Island, en Virginie.

Philippe Angers



Quand un employé propulse le changement

Nous souhaitons souligner l'initiative remarquable d'un de nos employé(e)s, Philippe Angers, leader fiabilité à notre usine de carton-caisse de Kingsey Falls. En 2023, grâce à son ingéniosité, Philippe a permis de réduire les effluents de son usine de façon substantielle. Déjà soucieuse de la gestion de ses eaux, l'usine affichait une performance enviable, ce qui n'a pas empêché Philippe d'identifier des pistes d'amélioration concrètes.

Fidèle aux valeurs de Cascades, il a mis en place trois solutions simples et peu coûteuses permettant l'économie de cette précieuse ressource :

- 01 Récupérer de petites quantités d'eau à différents points de production et les réutiliser pour d'autres applications.**
- 02 Réviser la programmation et les contrôles de gestion de l'eau afin de limiter les pertes liées aux instruments mal calibrés.**
- 03 Substituer autant que possible l'eau fraîche par de l'eau récupérée.**

Le succès de ces mesures est incontestable : en 2023, on évalue que les effluents de l'usine ont diminué entre 40 % et 50 %, permettant même d'atteindre les plus faibles effluents que l'usine n'ait jamais enregistré, soit 2,73 mètres cubes la tonne. De plus, en raison de la nature des mesures mises en place, elles pourront potentiellement être répliquées et implantées dans d'autres usines du groupe Emballage carton-caisse. Nous sommes reconnaissants envers tous nos employé(e)s qui, comme Philippe, nous aident à améliorer nos pratiques et nous permettent d'incarner encore mieux nos valeurs.

Produits écoconçus

Fiers de notre engagement à tracer la voie pour des solutions d'hygiène et d'emballage écoresponsables, nous nous sommes dotés de principes directeurs pour guider le développement de nouveaux produits.

Ces principes couvrent chaque étape de la vie des produits que nous fabriquons et vendons, de leur conception à leur fin de vie. En revisitant régulièrement nos principes, nous sommes en mesure d'apporter des améliorations significatives à nos produits de façon à minimiser leurs impacts environnementaux.

Ainsi, nous visons à ce que :

- **100 %** de nos emballages fabriqués et vendus soient réutilisables, recyclables ou compostables d'ici 2030.

97 %

de nos emballages fabriqués et vendus sont réutilisables, recyclables ou compostables

1

Lancement d'une nouvelle barquette en carton comme alternative au plastique

2

prix pour notre solution d'emballage pour fruits et légumes frais

Nos principes d'écoconception sont les suivants :



Prise de décisions éclairées

par rapport au design et à la conception de produits, de manière à limiter leur empreinte environnementale.



Conception optimisée

de manière à maximiser l'utilisation de la matière première, afin de limiter la consommation de ressources et d'enrayer le suremballage.



Matières et intrants

réfléchis en accordant la priorité au contenu recyclé pour la fabrication de nos produits et l'utilisation de fibres vierges certifiées et de sources responsables lorsque nécessaire.



Empreinte minimisée

en opérant nos unités de production de manière à fabriquer et mettre en marché des produits offrant une empreinte réduite en matière de consommation d'eau, d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre.



Mobilisation des clients et des utilisateurs finaux

en les sensibilisant et en les éduquant sur les sujets en lien avec notre expertise en écoconception.



Chaîne de valeur intelligente

en tenant compte de l'efficacité de nos produits à travers la chaîne logistique et en demeurant à l'affût d'opportunités pour concevoir ou utiliser des emballages réutilisables, notamment dans un contexte de commerce en ligne.



Fin de vie responsable

en concevant nos emballages de manière à en favoriser la meilleure avenue possible pour en disposer. Nous suivons pour ce faire la hiérarchie des 3RV-E.

Pour plus d'information sur le sujet, veuillez consulter notre guide regroupant [nos principes d'écoconception](#).

Recyclable
96,99 %
(676 022 639)

Non recyclable
3,01 %
(21 007 631)

100 % de nos emballages fabriqués et vendus sont réutilisables, recyclables ou compostables d'ici 2030

En 2023, le pourcentage de nos produits d'emballage réutilisables, recyclables ou compostables est resté stable à 97 %. Certains emballages à défi ne sont pas encore reconnus comme recyclables. Ces derniers sont principalement fabriqués de résines plastiques. Il est cependant important de noter qu'il existe des régions où ces produits peuvent être récupérés et recyclés. Malheureusement, cette pratique n'est pas suffisamment répandue pour qu'ils puissent être considérés comme « largement recyclables », suivant les standards de l'organisation How2Recycle®.

Le carton ciré, surtout requis pour des applications maraîchères, est l'autre principale solution d'emballage à défi. Lors de la première étape de fabrication de pâte à partir de matière recyclée, soit la trituration, les ballots de papiers et de cartons sont brassés dans une grosse cuve avec de l'eau. Puisque le carton ciré est enveloppé de cire sur tous les côtés pour des considérations hydrofuges, il est difficile pour l'eau de pénétrer à l'intérieur de la matière pour permettre aux fibres de se libérer. Cette matière se retrouve donc souvent dans les rejets de fabrication et n'est donc pas considéré recyclable. Nos équipes, à l'aide du guide d'écoconception, travaillent pour développer une solution d'emballage alternative.



GreenBlue est une organisation environnementale à but non lucratif dont l'objectif est de permettre à une diversité de parties prenantes de promouvoir une économie des matériaux plus durables, et qui est aussi l'instigatrice de la Sustainable Packaging Coalition.



Recyclabilité et attestation How2Recycle®

« Un emballage est considéré recyclable s'il peut être collecté, trié, retraité et finalement réutilisé dans la fabrication d'un autre article »

- How2Recycle

Pour qu'un produit soit recyclable, il doit se conformer aux règles définies par la norme ISO 14021, Marquage et déclarations environnementaux – Autodéclarations environnementales (Étiquetage de type II), reprises et adaptées par le Bureau de la concurrence au Canada et par la *Federal Trade Commission* aux États-Unis. En résumé, ces règles stipulent qu'un produit ou emballage ne peut être déclaré recyclable à moins qu'il puisse être collecté, séparé ou récupéré du flux de déchets par un programme de recyclage bien établi qui le réutilise dans la fabrication ou l'assemblage d'un autre item. Les lignes directrices canadiennes et américaines, actuellement en révision, spécifient que la présence de réseaux municipaux ou industriels de collecte dans la région où le produit est vendu n'est pas suffisante pour déclarer un produit « recyclable »; des installations pour traiter les matériaux recueillis et les réutiliser comme matière première doivent aussi exister.

Quant aux populations desservies par un service de collecte sélective, un programme de récupération ou de dépôt en magasin, elles doivent être d'au moins 50 % au Canada et 60 % aux États-Unis. En deçà de ces seuils, un produit ne peut pas être identifié comme recyclable. En résumé, si on veut apposer un ruban Möbius sur un contenant ou un emballage, une série de critères doivent être respectés : il ne doit pas y avoir d'enjeux de collecte, de triage, de transformation ou de marché.

Pour satisfaire à ces exigences et pour vérifier la recyclabilité de nos emballages vendus au Canada et aux États-Unis, nous collaborons avec How2Recycle. Cette organisation, créée sous l'égide de GreenBlue, propose un système d'étiquetage normalisé indiquant aux consommateurs et aux consommatrices comment bien disposer de leurs contenants et emballages après utilisation. C'est en se basant sur plusieurs critères spécifiques que How2Recycle évalue les emballages et leur assigne un statut de recyclabilité ainsi qu'une étiquette avec des instructions de récupération. La liste de critères est longue et inclut : les lois nationales applicables, le taux d'accès de la population à un programme de récupération, l'acceptabilité de l'emballage dans un centre de tri, la composition de l'emballage et sa facilité à être transformé ainsi que l'existence d'un marché pour la matière récupérée. Les détails sont disponibles dans le [Guide de recyclabilité](#) de How2Recycle.

Quand peut-on dire si un emballage est recyclable?



Suivant le résultat de l'évaluation et dépendamment du marché où il se retrouvera, How2Recycle assigne à l'emballage l'une des quatre catégories de recyclabilité suivante :

→ **LARGEMENT RECYCLABLE**

→ **RECYCLAGE LIMITÉ**

→ **PAS ENCORE RECYCLABLE**

→ **DÉPÔT EN MAGASIN**



Chez Cascades, nos produits ne sont considérés recyclables que s'ils obtiennent la qualification « largement recyclable ».

Par ces évaluations d'un tiers indépendant, nous nous assurons d'avoir un standard reconnu pour nos déclarations. Parallèlement, nous avons développé au fil des années une expertise reconnue en matière de recyclabilité : nos équipes en recherche et développement effectuent différents tests en laboratoire pour évaluer notamment la repulpabilité des produits fibres; nos équipes en centre de tri peuvent évaluer ce qu'il advient d'une matière, peu importe sa composition, une fois sur les chaînes de tri; et nos usines de recyclage peuvent tester sur le terrain comment se comportent les produits fibres dans le procédé de mise en pâte. Ce sont là les grands avantages d'être une entreprise intégrée.

Une barquette en carton pour remplacer le plastique

Pour répondre à la demande croissante de nos clients de l'industrie alimentaire désireux de s'éloigner des emballages traditionnels en plastique, nos équipes ont développé une barquette en carton innovante et performante, qui s'inscrit dans une logique d'économie circulaire et respecte les principes de l'écoconception.

Notre barquette est composée de fibres 100 % recyclées provenant principalement de sources post-consommation et certifiées « Recyclé » selon la norme du Forest Stewardship Council® (FSC®). Son design intègre un revêtement breveté à base d'eau SurfSHIELD®, qui la protège contre l'humidité tout en maintenant la recyclabilité du carton. Cette barquette préserve donc l'intégrité et la fraîcheur des aliments, et peut être déposée dans le bac de récupération après usage, puisqu'elle a été pré-qualifiée comme « largement recyclable » par How2Recycle, à condition d'être propre et sèche.

D'ailleurs, nos analyses du cycle de vie montrent que notre barquette a un impact environnemental faible comparé à d'autres solutions d'emballages à base de fibres vierges.

En 2023, notre barquette en carton a été reconnue par le U.S. Plastic Pact et nommée parmi les finalistes aux Sustainable Packaging Innovation Awards dans la catégorie « emballage recyclable ». Ce concours, initié par Walmart dans le cadre de sa plateforme Circular Connector, vise à recenser les emballages conçus pour réduire l'utilisation de plastique.





De nouveaux paniers au design ingénieux!

En 2023, nous avons dévoilé nos nouveaux paniers pour fruits et légumes conçus selon des principes d'écoconception reconnus et s'inscrivant dans une démarche d'économie circulaire. Fabriqués à partir de carton ondulé recyclé, ces paniers répondent à la demande croissante des consommateurs et consommatrices pour des emballages durables, tout en contribuant à réduire l'impact environnemental de la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

Le design innovant de ces paniers minimise la manipulation des fruits et légumes, préservant ainsi leur intégrité tout au long de la chaîne logistique. Dotés d'un système de fermeture sécurisée, ils empêchent la chute des produits sans compromettre leur visibilité à l'intérieur de l'emballage. Cette conception assure une protection optimale des produits frais, réduisant ainsi les pertes alimentaires et le gaspillage.

Ces paniers se sont déjà distingués dans l'industrie alimentaire et de l'emballage. Ils ont remporté le prix de l'innovation de l'année dans la catégorie emballage lors du gala annuel du Conseil de la transformation alimentaire du Québec. De plus, ils ont reçu le prix Distinction dans la catégorie design durable aux PAC Global Awards 2023.

Approvisionnement responsables

En 2012, nous avons entamé un grand chantier qui vise à mieux connaître les pratiques sociales et environnementales des acteurs de notre chaîne d'approvisionnement.

Nous devenions ainsi une des premières entreprises au Canada à travailler en ce sens. Un tiers indépendant reconnu nous accompagne dans cette démarche et aide par le fait même nos fournisseurs à mieux connaître leurs forces et faiblesses quant à leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Cette façon de faire est gagnante pour toutes les parties et se poursuivra au cours des prochaines années.

Pour réduire notre impact sur la planète et amplifier nos impacts sociaux positifs, nous favorisons la collaboration avec des fournisseurs qui partagent nos valeurs.

Cette motivation de réduire les impacts en amont de nos activités nous a amenés à nous fixer trois objectifs :

- 100 % de fibres et de papiers recyclés ou respectant les standards de la certification FSC d'ici 2025
- Doubler notre approvisionnement en fibres FSC® Mixte d'ici 2025 vs 2019
- 70 % de nos achats proviennent de fournisseurs jugés responsables d'ici 2025

82 %

de nos fibres achetées pour fabriquer nos produits sont recyclées

99,8 %

de nos fibres et papiers proviennent de sources recyclées ou respectent les standards FSC®

62 %

de nos achats proviennent de fournisseurs jugés responsables





Cascades est née du recyclage des fibres. Nous avons toujours privilégié la fibre recyclée dans nos produits et continuerons à le faire. Toutefois, selon la disponibilité des fibres recyclées et les caractéristiques requises par certains produits, l'emploi de fibres et papiers vierges s'avère parfois nécessaire. Dans ces cas, nous nous approvisionnons auprès de fournisseurs dont les pratiques de gestion de la forêt sont endossées par une tierce partie indépendante.

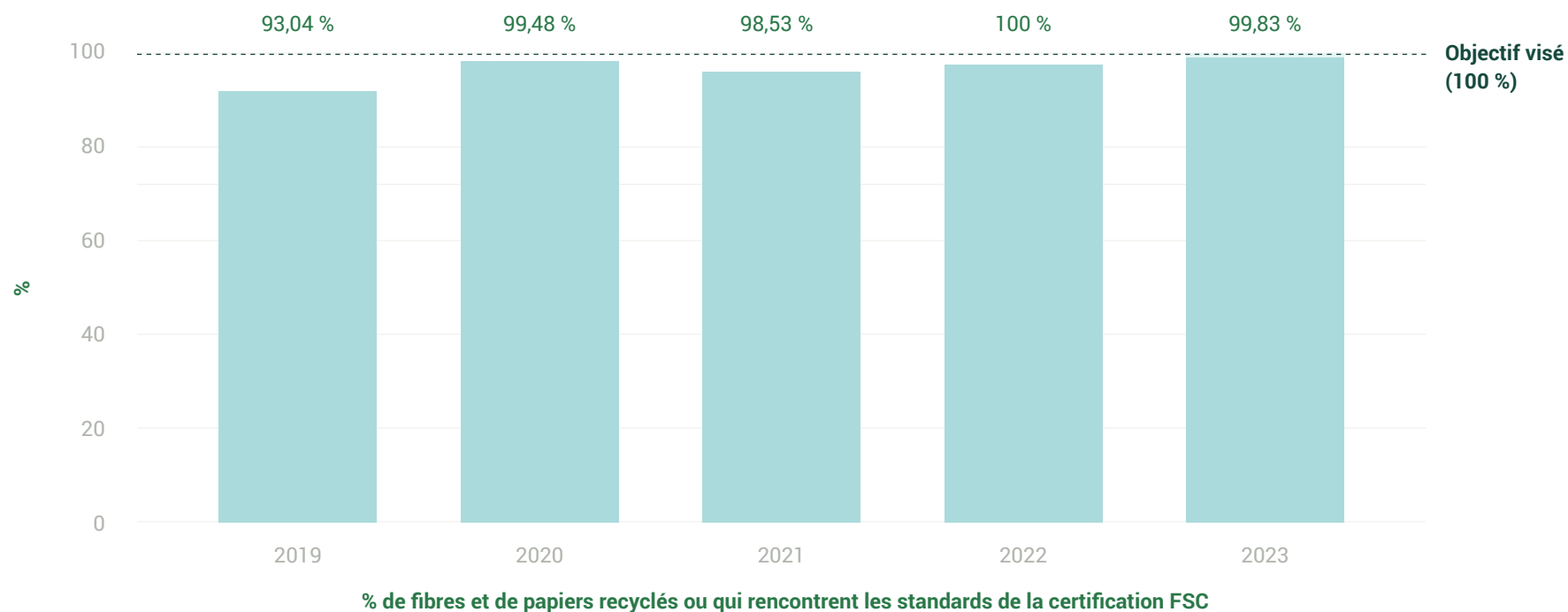
Il existe plusieurs systèmes de certification forestière. Chaque système de certification possède ses particularités, mais ils partagent tous le même objectif : la gestion durable des forêts. Comme système de traçabilité de nos intrants forestiers, nous avons choisi de privilégier le standard internationalement reconnu du *Forest Stewardship Council* (FSC), car il reconnaît les entreprises dont les pratiques sont conformes aux exigences les plus rigoureuses en matière de gestion durable des forêts. Non seulement FSC veille à la protection des écosystèmes forestiers et des espèces fauniques rares ou menacées, mais l'organisme impose le respect des droits des peuples autochtones, des communautés ainsi que des travailleurs et travailleuses. La certification FSC comprend plusieurs niveaux de certification, dont la certification Mixte.

En 2022, pour répondre aux demandes de certains clients, nous avons aussi pris la décision de faire certifier deux de nos usines, Greenpac et Cascades Emballage carton-caisse - Niagara Falls, par la *Sustainable Forestry Initiative* (SFI), un organisme à but non lucratif indépendant fondé en 1994 par l'American Forest and Paper Association et voué à promouvoir la gestion durable des forêts d'Amérique du Nord. Même si ces usines fabriquent des produits 100 % recyclés et qu'il peut sembler contre-intuitif de faire certifier de tels produits par une entité de gestion forestière, la certification est nécessaire dans un contexte de traçabilité des fibres et d'identification des produits finaux. Ainsi, toutes nos usines sont couvertes par l'un des trois certificats FSC et deux détiennent aussi la certification SFI.

Le portrait des fibres et papiers chez Cascades

Les fibres et papiers étant notre matière première principale, nous souhaitons démontrer, en intégrant cet objectif à notre Plan de développement durable, que la traçabilité est un enjeu prioritaire pour notre organisation. Nous avons également fait le choix de rehausser nos exigences auprès de nos fournisseurs de fibres vierges en visant à doubler nos approvisionnements de fibres certifiées FSC® Mixte, un niveau qui garantit l'approvisionnement auprès de forêts auditées. Ainsi, nous visons à ce que les fibres que nous achetons, c'est-à-dire les vieux papiers et cartons, la pâte et les copeaux, soient recyclées ou conformes aux standards de la certifications FSC®.

100 % de fibres et de papiers sont recyclés ou rencontrent les standards de la certification FSC

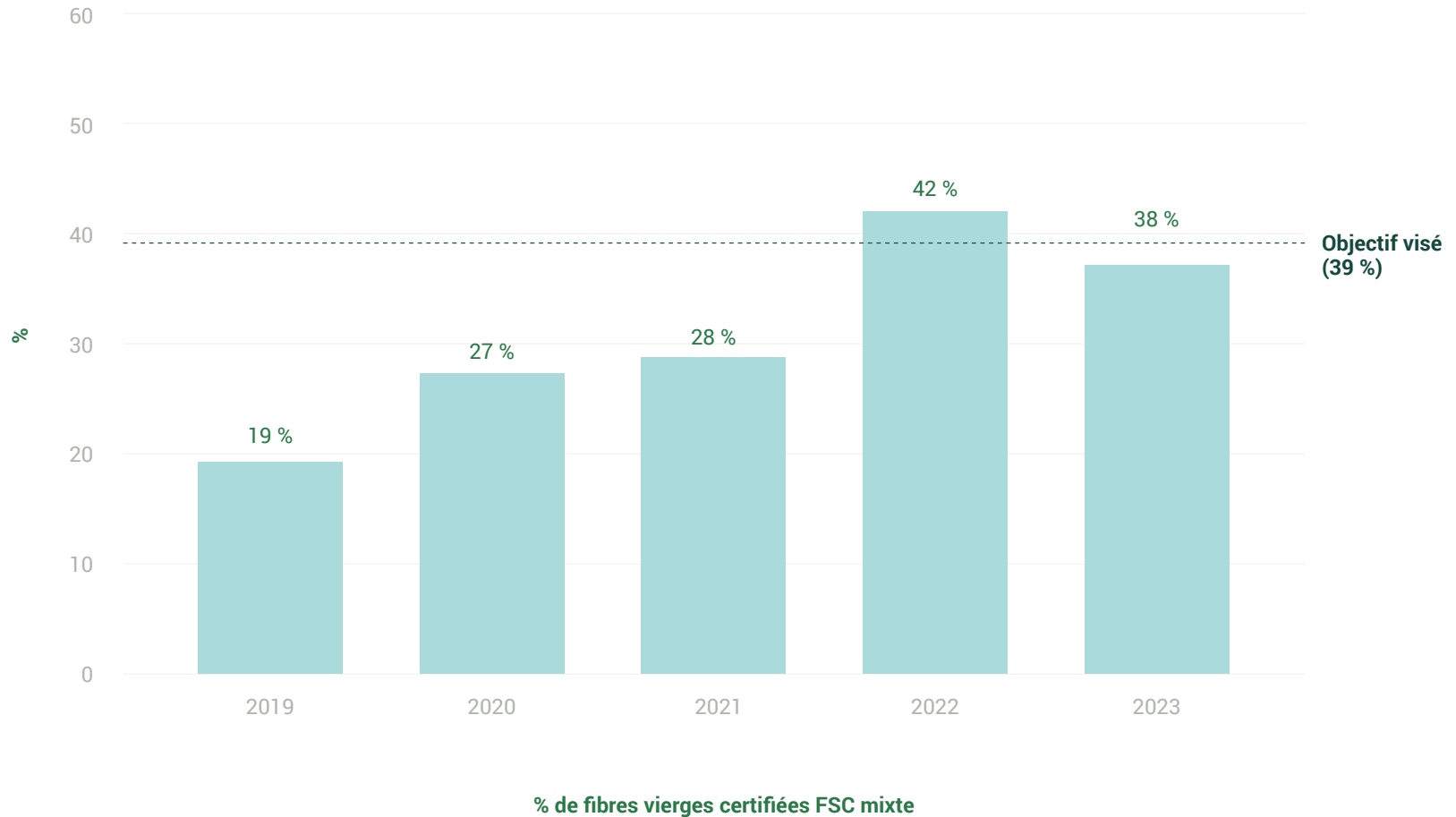


En 2023, 99,8 % de nos approvisionnements en fibres et papiers étaient recyclés ou conformes aux standards de la certification FSC. Bien que les équipes d'approvisionnement de fibres et de papiers aient travaillé de concert avec nos fournisseurs pour s'assurer que l'ensemble de nos intrants vierges affichent la traçabilité FSC, l'écart de seulement 0,2 % par rapport à notre objectif s'explique par le fait qu'un fournisseur était en cours de certification FSC lors de la transaction. Voir le tableau ci-dessous pour le détail des proportions d'approvisionnement en fibres recyclées et vierges.

Approvisionnement en fibres recyclées et vierges

Description	Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Fibre recyclée achetée	Tonnes métriques	2 165 957	2 142 251	1 896 288	1 840 506	1 842 761
Pâte à papier recyclée achetée	Tonnes métriques	29 093	20 690	16 967	16 441	17 494
Fibre vierge (bois) achetée	Tonnes métriques	359 262	220 167	191 280	254 116	248 711
Fibre vierge (pâte) achetée	Tonnes métriques	169 539	183 709	153 454	220 416	165 221
FIBRE RECYCLÉE ET VIERGE TOTALE	Tonnes métriques	2 723 851	2 566 817	2 257 989	2 331 479	2 274 187

Doubler nos approvisionnements FSC Mixte d'ici 2025



Quant à l'objectif de doubler nos approvisionnements de fibres vierges certifiées FSC Mixte, nous avons également frôlé l'atteinte de notre cible avec 38 % d'approvisionnements certifiés FSC Mixte. Le défi pour cet objectif réside surtout dans l'échange de bobines mères, une pratique courante dans l'industrie. Bien que les fournisseurs avec lesquels nous échangeons des produits soient certifiés, la disponibilité des crédits de Mixte reste toujours à valider. Les équipes d'approvisionnement continueront leurs efforts au cours de la prochaine année pour améliorer ce pourcentage selon les conditions du marché et la disponibilité des crédits.

Le portrait du plastique chez Cascades

Le plastique constitue également une matière première entrant dans la fabrication de certaines de nos solutions d'emballages alimentaires. Sur le total de tonnes métriques de matières premières achetées pour fabriquer nos produits, le plastique représente un peu plus de 1 %. Le tableau sur la page suivante détaille les proportions d'approvisionnement en plastique recyclé et vierge.

Approvisionnement en plastique recyclé et vierge

Description	Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Plastique recyclé acheté	Tonnes métriques	7 352	12 167	12 887	11 747	11 863
Plastique vierge acheté	Tonnes métriques	6 908	8 923	8 510	14 993	11 147
PLASTIQUE RECYCLÉ ET VIERGE TOTAL	Tonnes métriques	14 260	21 090	21 397	26 740	23 010

Des fournisseurs responsables

Depuis 2010, nous affirmons notre volonté de travailler avec des partenaires qui partagent nos valeurs. Notre objectif est toujours le même : nous approvisionner auprès de fournisseurs dont les pratiques de développement durable ont été évaluées et jugées responsables. Pour 2025, nous visons à ce que 70 % de nos approvisionnements (en dollars) soient faits auprès de fournisseurs jugés responsables.

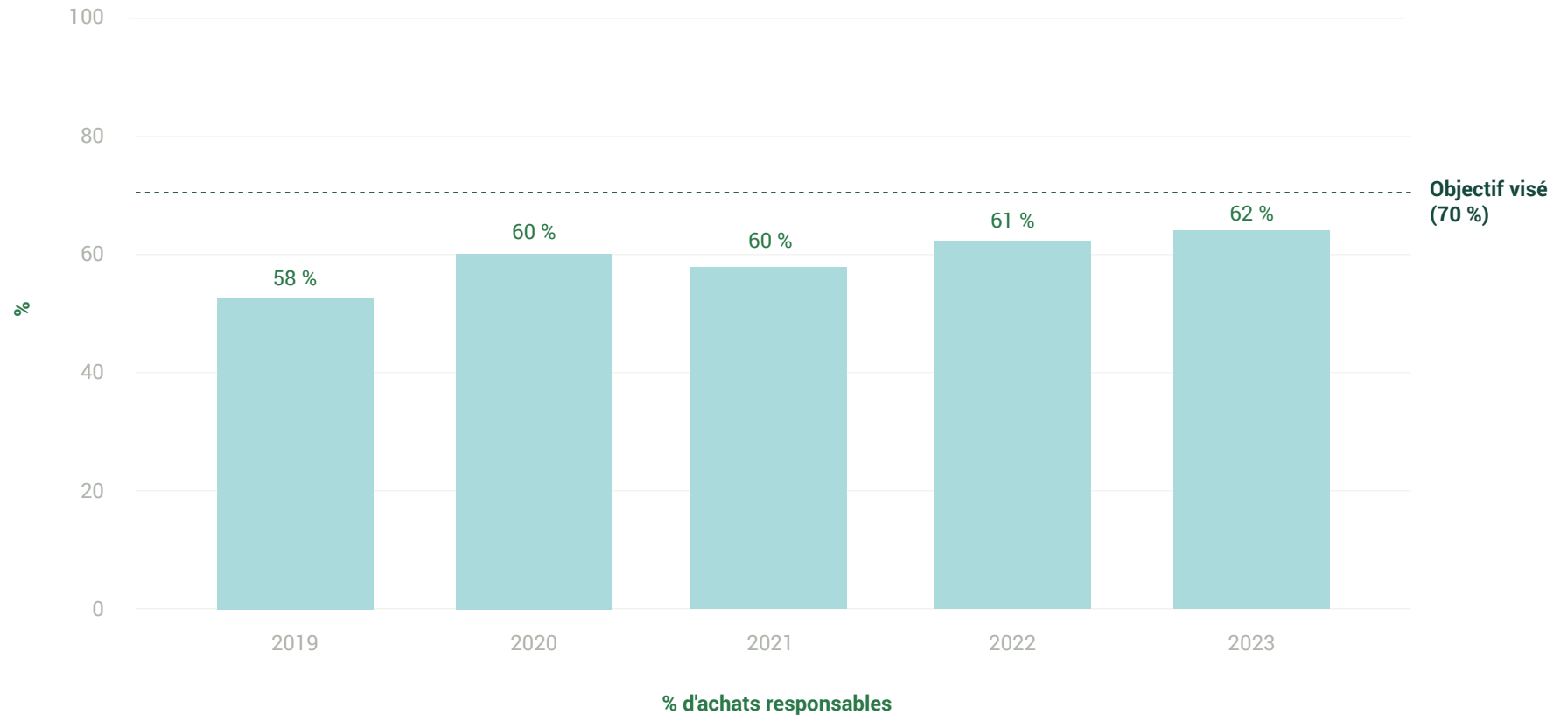
Il s'agit d'un objectif ambitieux considérant la taille de notre organisation, le nombre de fournisseurs et le temps requis pour la mise à jour des fiches d'évaluation des fournisseurs.

Nous sommes convaincus des retombées positives de cette démarche, qui permet à nos partenaires de cheminer vers une plus grande maturité dans leurs pratiques ESG, et qui nous permet en retour de mieux connaître ces partenaires chers à notre chaîne de valeur.



Afin d'assurer transparence et impartialité, nous travaillons avec EcoVadis, une firme externe experte en analyse de pratiques ESG. L'évaluation exhaustive porte sur 21 critères regroupés en quatre grands thèmes : environnement, social et droits humains, éthique et achats responsables. Si le fournisseur atteint la note de passage fixée par Cascades, les évaluations sont valides pour trois ans. Après cette période, le fournisseur est invité à mettre à jour son évaluation. S'il n'obtient pas la note de passage, il doit mettre en place son propre plan d'actions correctives et nous fournir une nouvelle évaluation dans un délai de deux ans.

70 % de nos achats proviennent de fournisseurs jugés responsables d'ici 2025



En 2023, 62 % de nos achats des catégories identifiées provenaient de fournisseurs jugés responsables, soit une amélioration de 1 % par rapport à l'année 2022. Puisqu'il s'agit d'un long processus, nécessitant plusieurs étapes et l'implication de plusieurs personnes, autant chez nous que chez nos fournisseurs, le bassin des fournisseurs évalués est défini par catégorie. Les catégories actuellement sous la loupe sont : biens et services, fibres recyclées, pâtes vierges et énergie. Nous souhaitons faire évoluer notre méthodologie dans le futur afin d'accroître le nombre de fournisseurs évalués.

La légère amélioration observée entre 2022 et 2023 s'explique notamment par une meilleure méthodologie interne. L'amélioration s'explique également par une meilleure performance de nos fournisseurs : en effet, 58 % d'entre eux se sont améliorés depuis leur première évaluation.

En 2023, 155 fournisseurs avaient une fiche valide. De ce nombre, plusieurs partagent nos valeurs.

Voici quelques faits :

- Le résultat moyen des fournisseurs évalués est de 59
- 42 % sont signataires du Pacte mondial des Nations Unies
- 30 % ont des cibles de réduction de GES approuvées par la Science Based Target initiative
- 51 % divulguent à travers CDP
- 73 % ont des actions en place pour promouvoir la diversité
- 71 % ont une politique d'achat responsable
- 86 % de nos fournisseurs ont une performance ESG qualifiée d'adaptée, avancée ou excellente par EcoVadis

Matières résiduelles

Chez Cascades, nous valorisons actuellement 68 % des matières résiduelles que nous générons.

Malgré cette bonne performance, nous savons qu'il nous reste encore des possibilités à explorer, notamment pour valoriser certaines matières générées sur site qui n'ont pas encore de débouchés. Avec la proportion grandissante de contaminants que nous retrouvons dans les ballots de vieux papiers, il est clair que le défi des prochaines années sera de maintenir notre performance.

68 %

de résidus détournés
de l'enfouissement

3

façons de valoriser les boues de
désencrage et les boues mixtes

1

nouvelle solution mise en
place par nos employé(e)s

Les défis des fibres recyclées

L'utilisation de fibres recyclées comme matière première nous amène à composer avec un lot de contaminants, soit les matières « autres » contenues dans les ballots de vieux papiers et cartons que nous nous procurons. Selon les grades, certains ballots peuvent en contenir jusqu'à 12 %. Pour chaque tonne achetée, il faut donc compter jusqu'à 120 kg de contaminants. Comme nous achetons quelque deux millions de tonnes de fibres par année, cela représente beaucoup de rejets. Tous ces contaminants sont séparés de la fibre lors de la fabrication de la pâte à papier.



La valorisation de nos résidus

Il y a trois types de résidus issus du procédé de mise en pâte des fibres recyclées :

Nous avons en place trois façons principales de valoriser les boues de désencrage et les boues mixtes :

Les boues de désencrage

Elles sont issues du procédé de fabrication dans les usines de papier tissu. Les boues de désencrage sont générées lorsqu'on retire l'encre de la matière première (les fibres recyclées) pour fabriquer un produit blanc comme le papier hygiénique et les essuie-tout.

Les boues mixtes

Elles sont produites lorsqu'on traite l'eau de procédé utilisée dans la fabrication de nos produits. Avant de retourner dans l'environnement, les eaux usées traversent une série d'opérations impliquant à la fois des procédés physiques, chimiques et biologiques. Le traitement primaire élimine par décantation les matières en suspension, principalement composées de fibres et de glaise, ce qui donne les boues primaires. Le traitement secondaire, quant à lui, enlève la matière organique dissoute restante en injectant de l'air, ce qui favorise la croissance des micro-organismes; les matières solides générées par ce procédé forment les boues secondaires. La combinaison des boues primaires et secondaires forment les boues dites mixtes. Ces boues sont finalement pressées pour en extraire l'excédent d'eau.

Les rejets de triturateur

Ils sont composés de plastiques, de métaux variés et d'autres contaminants qui proviennent des ballots de papier achetés pour fabriquer nos produits. Lorsque les fibres recyclées sont mises dans le triturateur pour former une pâte, les contaminants sont extraits de la pâte. Toutes les usines qui utilisent des fibres recyclées dans leur processus de fabrication génèrent des rejets de triturateur.

Compostage

Les boues sont envoyées chez des entreprises spécialisées en compostage industriel.

Combustion avec récupération de chaleur (valorisation énergétique) :

Les boues sont brûlées dans le but de récupérer la chaleur produite lors de la combustion pour alimenter les équipements de l'usine.

Épandage sur sol

Les boues sont utilisées comme fertilisant ou produit chaulant dans le milieu agricole. Elles permettent d'amender le sol en régulant le ph ou en apportant des nutriments.

Puisque les rejets de triturateur sont un mélange de centaines de matières différentes, souvent très petites, il est impossible de les séparer afin de leur trouver un recycler. Il n'y a donc malheureusement pas d'issue de valorisation pour ce résidu pour le moment. De plus, même si nous travaillons avec nos fournisseurs de fibres recyclées afin de réduire la quantité de contaminants dans les ballots que nous achetons, nous n'avons pas beaucoup de contrôle sur la quantité de résidus qui entrent dans nos usines.

Matières valorisées vs matières enfouies

Description	Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Matières valorisées	Tonnes métriques	406 030	492 159	452 260	429 451	334 404
Matières envoyées à l'enfouissement	Tonnes métriques	121 282	123 040	95 748	124 327	157 639
Matières résiduelles totales	Tonnes métriques	527 312	615 199	548 008	553 778	492 043
Pourcentage des matières détournées de l'enfouissement	%	77	80	83	78	68

En 2023, nous avons valorisé 68 % de nos résidus de production, ce qui représente une baisse de 10 % par rapport à 2022. Ce recul s'explique notamment par le démarrage de notre usine de Bear Island. Les tests de démarrage ont engendré plus de matières résiduelles qu'une opération régulière, alors que le plan de valorisation n'avait pas encore été mis en place. La baisse de valorisation s'explique aussi par la perte d'un partenaire responsable de valoriser les boues de désencrage de notre usine de Groupe Tissu – Oklahoma en 2022. Bien que nous ayons cherché des solutions et des collaborations, aucun débouché pour ces résidus n'a été trouvé en 2023.



Bons coups de nos fournisseurs

Nous collaborons avec Chep, une entreprise qui offre un service de location de palettes de bois. Généralement, les palettes ont un cycle de vie linéaire, ce qui veut dire qu'elles sont jetées après quelques utilisations. Les palettes des services de location s'insèrent plutôt dans un modèle d'économie circulaire, où elles sont réutilisées et réparées en boucle, ce qui permet de diminuer considérablement leur impact environnemental.

**En 2023,
notre partenariat
avec Chep
nous a permis
de réduire :**

→ Nos émissions de GES de

5 606 904 kg

soit l'équivalent du carbone séquestré
par une forêt de 6 837 acres;

→ Notre consommation

1 103 233 de planches de bois

soit l'équivalent
de 2 513 arbres;

→ Nos déchets de

536 675 livres

soit l'équivalent des déchets générés
annuellement par 662 personnes.

Bons coups de nos employé(e)s

L'amélioration de la performance environnementale de nos usines passe aussi par l'ingéniosité de nos employé(e)s. En 2023, une initiative de l'équipe technique de notre usine d'emballage carton-caisse à Cabano, au Québec, a permis de valoriser un résidu spécifique à cette usine : le carbonate de sodium, aussi appelé liqueur de soda.

Cabano est l'une de nos deux usines qui produisent de la pâte à papier à partir de copeaux de bois*. Le soda est utilisé pour la cuisson des copeaux. Bien que l'usine de Cabano récupère et réutilise déjà une grande partie de son soda, une petite quantité doit occasionnellement être purgée et envoyée à l'enfouissement.

Il existe pourtant des débouchés connus pour cette matière. Il y a plusieurs années, un partenariat avec Terrapure, une entreprise qui recycle des batteries, avait été développé. Terrapure utilise en effet le soda usé pour neutraliser l'acide des batteries.

Malheureusement, des contraintes opérationnelles de part et d'autre ne permettaient pas toujours d'acheminer ce résidu. Pour simplifier la logistique du transport de cette matière, l'équipe de notre usine de Cabano a collaboré avec celle de Terrapure pour établir une liste de transporteurs qualifiés, ce qui a permis de presque quintupler la quantité de soda valorisé.

Concrètement, 947 TM de soda usé ont été valorisées chez Terrapure en 2023, contre 201 TM en 2022. Conséquemment, seules 177 TM de soda usé ont été enfouies en 2023, contre 664 TM en 2022.

* Bien que notre matière première soit composée à 82 % de fibres recyclées, les fibres vierges complètent notre portefeuille à la hauteur de 18 %.



Biodiversité

« La biodiversité est interconnectée, entrelacée et indivisible avec la vie humaine sur Terre. Nos sociétés et nos économies dépendent d'écosystèmes sains et fonctionnels. Il n'y a pas de développement durable sans biodiversité. Il n'y a pas de climat stable sans biodiversité. »

- Achim Steiner, chef du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUDD)



Le déclin de la biodiversité s'accélère à un rythme alarmant. Les experts estiment que la disparition des espèces vivantes est actuellement 100 à 1000 fois supérieure au taux naturel d'extinction. Les causes de cette catastrophe environnementale sont nombreuses et essentiellement reliées à l'activité humaine : changements climatiques, changements d'usage des terres, pollution des eaux, des sols et de l'air... Nous voulons faire notre part pour maintenir l'équilibre des écosystèmes.

La gestion responsable des forêts

Qu'elle soit tropicale, méditerranéenne, tempérée ou boréale, la forêt est l'habitat de 80 % des animaux et des végétaux terrestres. La surexploitation ou la mauvaise gestion de nos forêts peut représenter une menace pour la biodiversité. Nous réduisons la pression sur cette précieuse ressource en utilisant 80 % de fibres recyclées dans la fabrication de nos produits. Lorsque l'emploi de fibres et papiers vierges s'avère nécessaire, nous nous approvisionnons auprès de fournisseurs certifiés par le *Forest Stewardship Council® (FSC®)*.

Un fournisseur certifié FSC doit respecter des normes environnementales, sociales et économiques parmi les plus élevées qui soient. Cela implique de préserver la biodiversité, la productivité et les équilibres écologiques de la forêt. Au Canada, les détenteurs d'un certificat FSC doivent se conformer à la norme pancanadienne FSC d'aménagement forestier.

Des partenariats pour la conservation des milieux naturels

Afin d'aller plus loin dans notre démarche, nous avons aussi choisi de nous associer à plusieurs organismes mettant la protection de la biodiversité au cœur de leur mission. Devant l'urgence de la situation, ces organismes sont plus importants que jamais. Afin de multiplier notre impact, nous organisons des initiatives pour sensibiliser nos employés à l'importance de la biodiversité et proposons des activités auxquelles ils peuvent facilement participer afin de contribuer à sa protection.



Conservation de la nature Canada

Conservation de la nature Canada (CNC) est l'une des grandes forces rassembleuses au pays pour la sauvegarde de la nature. Par la conservation permanente de vastes territoires, cet organisme apporte des solutions à la double crise du déclin rapide de la biodiversité et des changements climatiques.

En 2023, grâce à notre partenariat avec CNC, nous avons eu la chance de contribuer à la protection du lac du Portage ainsi qu'à des fouilles archéologiques effectuées en collaboration avec la nation W8banaki.

Les Premières Nations occupent et protègent le territoire depuis des temps immémoriaux. Quand il est question de préserver la nature, leurs visions et leurs connaissances sont essentielles et doivent être prises en considération.



Fondation David Suzuki et jardins pollinisateurs

Nous soutenons plusieurs projets de la Fondation David Suzuki, dont « l'Effet papillon », qui est devenu un projet phare pour nos employé(e)s.

L'Effet papillon a débuté dans cinq communautés en 2017 et représente aujourd'hui le plus grand et le plus actif projet d'engagement public de la Fondation David Suzuki. Chaque année, des bénévoles sont recruté(e)s et formé(e)s afin d'implanter, dans leurs communautés respectives, des jardins de plantes indigènes soutenant les insectes pollinisateurs. Présenté dans des centaines d'articles médiatiques, l'Effet papillon a remporté des prix locaux, nationaux et internationaux pour son innovation et sa contribution à la construction communautaire.

Au printemps 2023, la Fondation David Suzuki a recruté 750 patrouilleurs et patrouilleuses, dont plusieurs employé(e)s de Cascades, portant le total à 1 450 bénévoles actifs. Grâce à eux, des milliers de fleurs sauvages indigènes ont été plantées dans des centaines de nouveaux jardins. Nous comptons désormais 13 usines ayant un jardin pollinisateur sur leurs terrains. Le projet Effet papillon nous permet d'impliquer nos employé(e)s dans une démarche plus large de protection de l'environnement, en les amenant à poser un geste concret pour soutenir la biodiversité.

En soutenant le Projet Effet Papillon, Healing Forests et Rewilding Lawns, [Cascades] a amplifié les voix et les actions de plus de 2 000 bénévoles dans des communautés à travers le pays, ainsi que des centaines de groupes communautaires, de municipalités, de Premières Nations, d'artistes et de scientifiques. Leurs activités rendent nos communautés plus vertes, plus saines et plus équitables. Tant de choses ont été accomplies dans le cadre de ces programmes. Rien de tout cela n'aurait été possible sans vous. Merci d'être un élément important de notre communauté. Votre soutien a fait toute la différence!

- Severn Cullis-Suzuki, Directrice générale, Fondation David Suzuki

Gestion des produits chimiques

Conformité des produits chimiques

Tous les produits chimiques que nous utilisons dans nos opérations sont évalués pour garantir leur conformité aux exigences réglementaires et leur sécurité.

Nous portons une attention particulière aux produits chimiques potentiellement dangereux. Notre équipe scientifique corporative fait un examen systématique de toutes les substances qui entrent dans nos unités afin de s'assurer qu'elles sont conformes aux standards environnementaux de UL Ecologo et Greenseal, ou approuvées par la U.S. Food and Drug Administration (FDA), l'autorité la plus haute en termes de protection de la santé et de la sécurité du public. Lorsque l'utilisation d'un produit chimique n'est plus permise selon ces entités, nous le remplaçons par un produit alternatif autorisé.

La gestion sécuritaire des produits chimiques

Nous veillons à ce que tous nos produits chimiques soient entreposés de façon sécuritaire afin de protéger la santé des travailleurs et travailleuses et éviter toutes possibilités de déversements dans l'environnement. Des mesures d'urgence environnementale sont en place dans toutes nos usines, et nous effectuons des audits environnementaux à des fréquences spécifiques dans toutes nos unités pour valider que l'entreposage des produits chimiques est sécuritaire et pour promouvoir les bonnes pratiques de gestion.

Nos employé(e)s doivent suivre les règles d'étiquetage des produits chimiques du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT 2015). Certains employé(e)s sur site sont également formés pour manipuler et gérer en toute sécurité les substances dangereuses.

Traitement des matières dangereuses

En 2023, la gestion de nos déchets dangereux a été confiée à Veolia et Safety-Kleen, deux entreprises spécialisées dans la gestion de matières résiduelles. Elles ont la responsabilité d'emballer, collecter, transporter, traiter, recycler et éliminer les déchets dangereux, en fournissant la documentation sur les points de destination finale. Pour des considérations géographiques, d'autres entreprises autorisées desservent aussi nos installations pour combler les mêmes besoins.



Initiatives pour réduire l'impact environnemental de notre consommation de produits chimiques :

Chaque année, nous mettons en œuvre des stratégies pour réduire, restreindre ou éliminer les produits chimiques préoccupants, et promouvoir des alternatives plus écologiques et sécuritaires. Ces initiatives nous permettent de réduire l'impact de la consommation de ces produits sur l'environnement et la santé des travailleurs et des travailleuses. **Voici un survol des initiatives entreprises en 2023 :**

Évaluation plus rigoureuse des produits chimiques entrant dans la chaîne d'approvisionnement.

Un formulaire d'attestation environnementale et réglementaire est rempli par chacun de nos fournisseurs de produits chimiques afin de s'assurer que les intrants utilisés dans la fabrication de nos produits respectent nos exigences.

Réduction de la consommation de matière première grâce à l'optimisation des processus.

L'utilisation optimale d'amidon dans la fabrication du papier nous permet de réduire la quantité de pâte nécessaire, car l'amidon améliore la force et la qualité du papier. Ainsi, moins de pâte est requise pour atteindre les propriétés souhaitées. En général, une tonne d'amidon nous permet d'économiser entre quatre et cinq tonnes de fibres, ce qui rend le processus de production plus durable.

L'optimisation de la consommation de colle dans certaines de nos onduleuses est rendue possible grâce à un additif bien spécial : les microfibrilles de cellulose. Cette matière fibreuse, extraite de la pâte de bois, possède des propriétés de viscosité uniques; ajoutée à la formulation de colle, elle permet à l'onduleuse de consommer beaucoup moins de colle sans compromettre les propriétés et la qualité des produits corrugués fabriqués.

Recyclage et valorisation des produits.

Nous utilisons du solvant recyclé dans plusieurs de nos usines, notamment pour certaines applications comme nettoyer des pièces graisseuses. Nous recyclons aussi les encres expirées pour les convertir en noir ou couleurs de base afin d'éviter de les jeter. De plus, l'excédent du carbonate de sodium récupéré dans le procédé de l'usine de Cabano est valorisé par une entreprise externe. Cette entreprise utilise le produit de Cabano pour neutraliser l'acide dans leur procédé de recyclage de batteries.

Utilisation de substances d'origine biosourcée.

Bien que la majorité de nos intrants, tels que la fibre et l'amidon, soient d'origine biosourcée, certains additifs, encres et colles utilisés dans la fabrication de nos produits proviennent de sources pétrochimiques. Dans ces cas précis, nous travaillons avec nos fournisseurs pour identifier des alternatives biosourcées et/ou avec une empreinte environnementale moindre. À cet égard, l'année dernière, notre usine de carton-caisse à Cabano a pris l'initiative de remplacer ses produits nettoyants à base de solvants organiques synthétiques par des nettoyants à base de solutions aqueuses enzymatiques. En plus d'être d'origine biologique, ils sont également moins nocifs pour l'humain et l'environnement.

Un blanchiment respectueux de l'environnement. Chez Cascades, nous utilisons un procédé de blanchiment sans chlore qui fait plutôt appel à un mélange d'hydrosulfite de sodium et de vapeur. Ce traitement permet d'éclaircir la pâte sans utiliser ni émettre de substances chlorées et toxiques dans l'environnement.

Utilisation de substances alternatives moins dangereuses dans les opérations. L'hydroxyde de sodium, utilisée pour contrôler le pH et l'alcalinité lors de l'étape de préacidification du réacteur anaérobie pour le traitement biologique des eaux usées de l'usine de Niagara Falls, a été remplacé par de l'hydroxyde de magnésium, une alternative beaucoup plus sécuritaire.



Social



Villes et communautés durables

Les communautés dans lesquelles nous sommes implantés sont au cœur de notre engagement social.

Année après année, notre entreprise agit comme un citoyen corporatif responsable en soutenant des causes environnementales et sociales ainsi qu'en contribuant au développement des collectivités. En plus d'investir annuellement 4,2 M\$ en dons et commandites dans nos milieux de vie, nous encourageons nos unités d'affaires et nos employé(e)s à s'investir à leur tour dans les causes qui leur sont chères. Pour souligner les efforts extraordinaires des employé(e)s hautement impliqués, nous avons mis en place un programme de reconnaissance qui souligne annuellement leur dévouement. Engagés auprès de plus de 400 causes et organisations, nous avons développé des partenariats durables et innovateurs dans divers secteurs. Afin d'investir et de soutenir des organismes qui ont un impact social ou environnemental positif, nous avons décidé d'aligner notre implication avec les Objectifs de développement durable des Nations unies. Ces objectifs, qui font l'objet d'un consensus mondial, sont une réponse aux défis sociaux, environnementaux et économiques auxquels notre société est confrontée. **C'est pourquoi nous nous sommes donnés comme objectif :**

→ **Allouer au minimum 50 %**

de notre budget de dons et commandites à des causes en lien avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies d'ici 2025

4,2 M \$

investis en dons et commandites

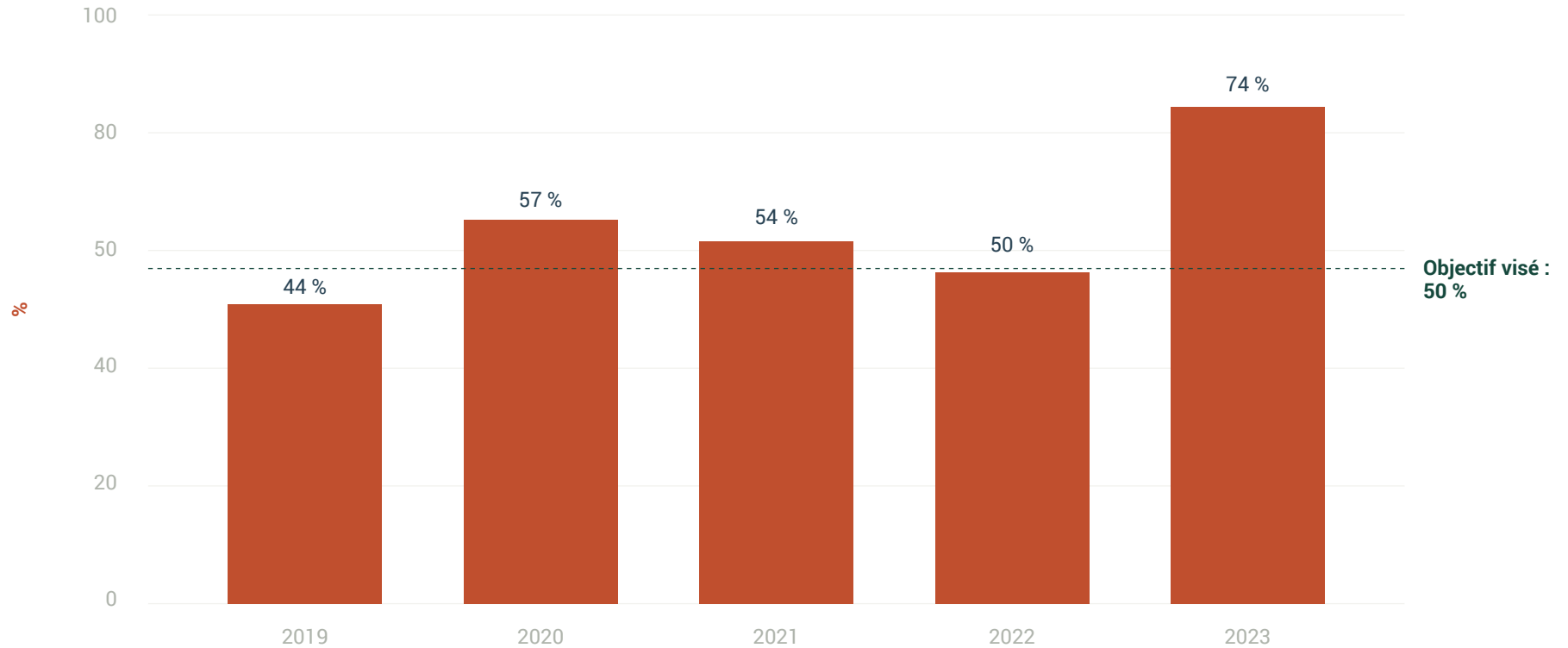
74 %

de notre budget de dons et de commandites alloué à des causes en lien avec les ODD

1 événement de sensibilisation organisé en partenariat avec la Fondation David Suzuki



Dons et commandites à des causes en lien avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD)



Dons et commandites en lien avec les ODD

En 2023, nous avons accordé près des trois quarts de nos dons et commandites à des causes en lien avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD), ce qui représente un dépassement record de notre cible. Cette performance remarquable est notamment attribuable à un meilleur processus de prise de décisions du comité de dons et commandites ainsi qu'à de nouveaux partenariats.

Le comité de dons et commandites, composé de membres de la direction et d'employé(e)s, se réunit une fois par mois afin d'analyser les demandes de partenariats reçus. Ce comité a établi une série de critères pour les guider dans ses décisions :

01 Est-ce que la demande provient d'un de nos quatre secteurs privilégiés :

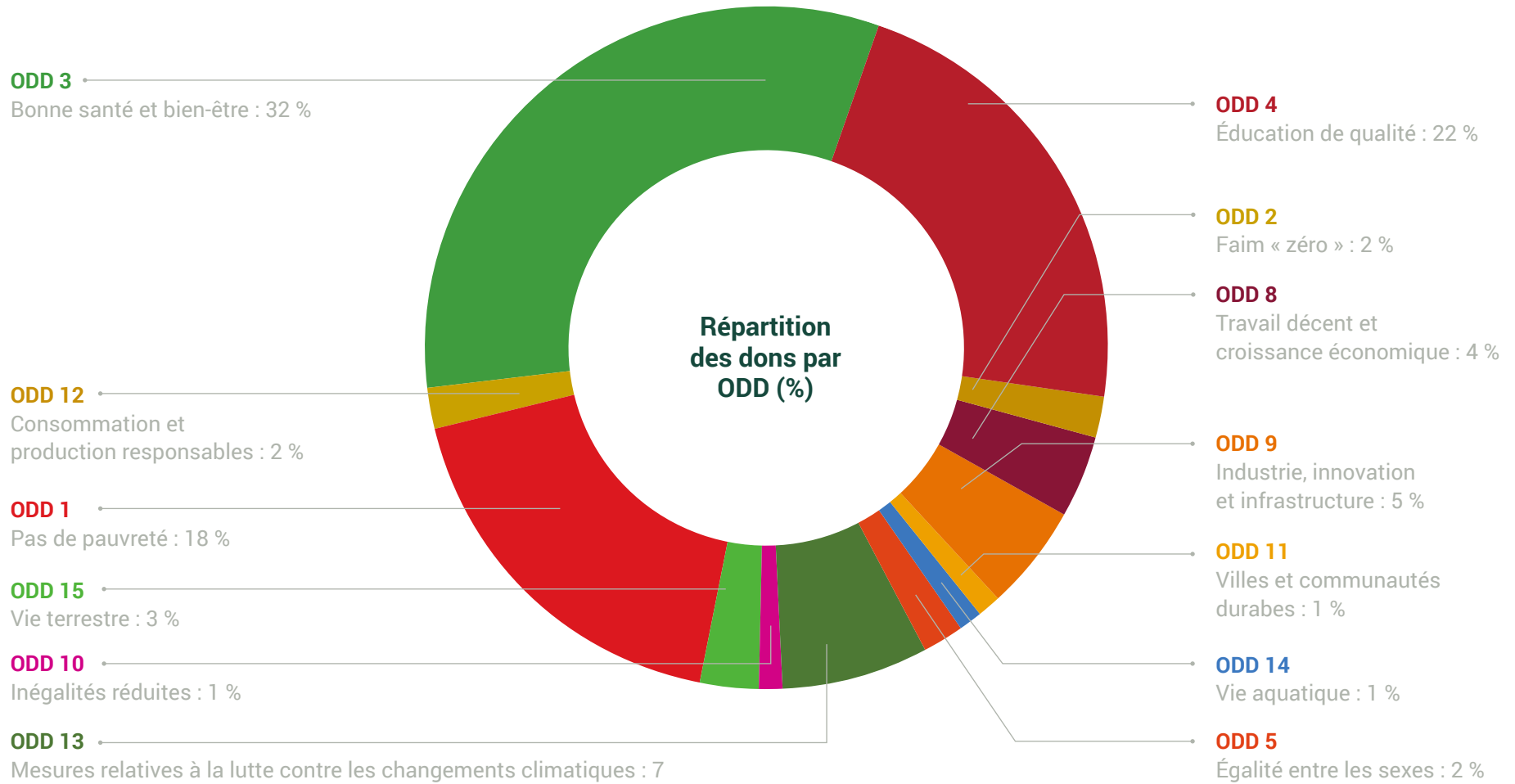
- le développement durable?
- l'éducation et l'entrepreneuriat?
- le sport amateur et l'activité physique en général?
- le milieu sociocommunautaire?

02 Est-ce que la demande provient d'une communauté où Cascades est présente?

03 Est-ce que la demande soutient un des ODD?

En 2023, nous avons donc pris des engagements avec plusieurs nouveaux partenaires qui soutiennent des causes en lien avec les ODD, tels que La Transformerie, un organisme qui lutte contre le gaspillage alimentaire (objectif 2). Nous sommes également très heureux d'avoir renouvelé notre partenariat avec la Fondation David Suzuki. Cette Fondation s'appuie sur la science et encourage les citoyennes et citoyens à agir au sein de leur collectivité pour relever les défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés. La Fondation David Suzuki contribue donc à plusieurs causes soutenues par les Objectifs de développement durable des Nations Unies, notamment l'objectif 13, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.





Lorsque nous analysons la répartition de nos dons et commandites entre les différents Objectifs de développement durable des Nations unies, nous constatons que pour une deuxième année consécutive, l'objectif que nous soutenons le plus est « Bonne santé et bien-être » (32 %), suivi par les objectifs « Éducation de qualité » (22 %) et « Pas de pauvreté » (18 %). En lien avec l'objectif 3, Bonne santé et bien-être, nous appuyons notamment la Fondation Charles-Bruneau, qui a pour mission de donner aux enfants atteints de cancer les meilleures chances de guérison en finançant la recherche et en soutenant le développement de projets dédiés à l'hémo-oncologie pédiatrique. En 2023, plusieurs Cascadeuses et Cascadeurs ont soutenu la Fondation Charles-Bruneau en participant à plusieurs initiatives : participation au 18^e Tour CIBC Charles-Bruneau, à la 10^e édition du Circuit bleu Charles-Bruneau ou vente de produits Cascades. Grâce à la formidable implication de nos employé(e)s, plus de 600 000 dollars supplémentaires ont été remis à la Fondation.

De plus, nous accordons des bourses scolaires et sommes partenaires avec plusieurs institutions collégiales et universitaires afin de contribuer à l'objectif 4, « Éducation de qualité ». En lien avec l'objectif 1, « Pas de pauvreté », nous soutenons Centraide et la Croix Rouge ainsi que plusieurs organisations locales qui œuvrent pour réduire la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants vivant dans le besoin.

Pour plus de détails sur notre programme de dons et de commandites, [cliquez ici](#).

Événement de sensibilisation avec notre partenaire, la Fondation David Suzuki

Le 27 septembre 2023, notre usine Cascades Groupe Tissu - Candiatic (Québec) a été l'hôte d'une [conférence](#) sur le thème de l'économie circulaire. Plusieurs de nos partenaires environnementaux ont participé à l'événement, dont la Fondation David Suzuki, la Fondation Monique-Fitz-Back et ÉcoÉcoles Canada.

Après une tournée d'usine, nos invité(e)s de marque – Severn Cullis-Suzuki, directrice générale de la Fondation David Suzuki; Emma Yiran Zhao, étudiante au Collège Jean-de-Brébeuf et jeune ministre de l'Environnement pour la région de Montréal; et Mario Plourde, président et chef de la direction chez Cascades – se sont réunis en formule panel pour discuter d'enjeux environnementaux tels que la consommation responsable, les efforts nécessaires pour atteindre une meilleure circularité, l'engagement citoyen et les différentes initiatives pour soutenir la biodiversité, dont les jardins pollinisateurs sur les terrains de plusieurs de nos usines.

Des centaines d'employé(e)s ont assisté à la conférence, en présentiel ou en virtuel. Puisque le changement passe aussi par la sensibilisation, deux jeunes journalistes en environnement (un programme mené par la Fondation Monique-Fitz-Back) et des élèves de l'école Edinburgh (membre du réseau ÉcoÉcoles Canada) ont eu la chance d'assister à la conférence et de poser leurs questions. Un beau moment d'échanges entre différentes générations sur des sujets qui nous touchent toutes et tous!



Engagement communautaire

Nos employé(e)s contribuent au développement de leur communauté en s'impliquant bénévolement dans les causes qui leur tiennent à cœur.

Environnement, aide aux plus démunis, sport amateur : leurs implications sont aussi variées que généreuses. Chez Cascades, nous nous faisons un point d'honneur de reconnaître et d'encourager l'implication communautaire de nos employé(e)s. Depuis 2016, ces derniers sont invités à inscrire leurs heures de bénévolat dans une plateforme numérique. Nous compilons ces données annuellement et remettons aux employé(e)s et aux unités qui ont accumulé le plus d'heures d'implication des bourses en argent à redistribuer aux organismes de leur choix. Cette façon de faire très appréciée de tous et toutes se poursuivra au cours des prochaines années. De plus, nous offrons la possibilité à nos employé(e)s d'être libérés l'équivalent de deux jours de travail par année (jusqu'à 16 heures) pour faire du bénévolat pour des causes qui leur sont chères. Contribuer au bien-être des personnes et des communautés fait partie de notre vision du développement durable et compte parmi les objectifs de notre plan d'action. **Voilà pourquoi nous visons à ce que :**

→ **15 000 heures** d'implication communautaire soient réalisées par nos employé(e)s par année



166%

Objectif dépassé à 166 %

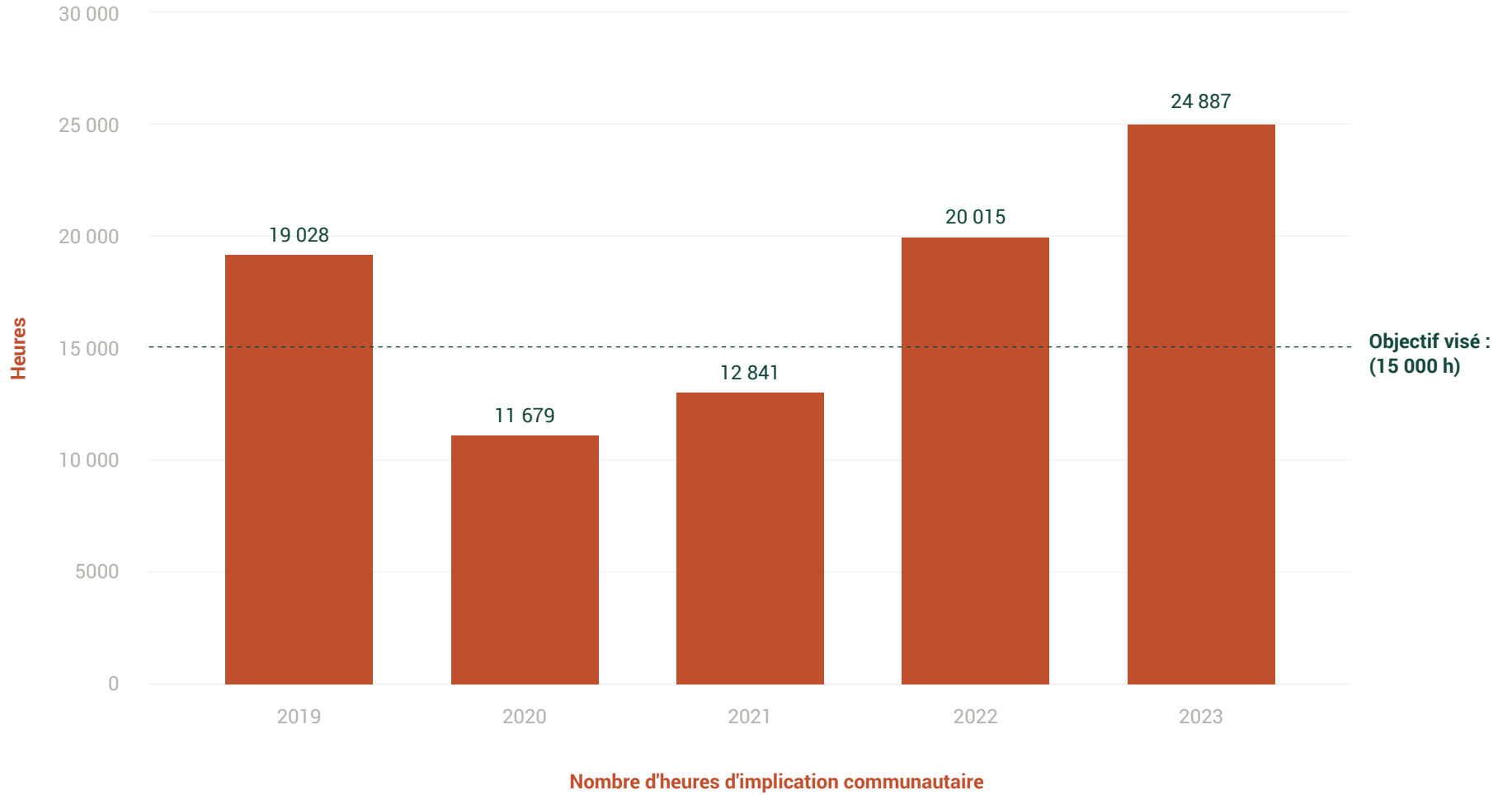
Gagnant

de la catégorie Engagement communautaire des prix EnviroLys 2023

+100

sacs de déchets retirés de la nature par nos employé(e)s pour souligner le Jour de la Terre

Heures d'implication communautaire réalisées par les employé(e)s par année



En 2023, nos employé(e)s ont réalisé un nombre record d'heures d'implication communautaire, avec un total de 24 887 heures, soit presque 10 000 heures de plus que notre objectif initial.

Ce succès est attribuable notamment à notre programme d'heures d'implication rémunérées, auquel les Cascadeuses et Cascadeurs ont de plus en plus recours, mais aussi aux nombreuses activités que nous avons organisées et qui ont pour effet de faciliter l'engagement de nos employé(e)s.

Notre engagement social et environnemental récompensé lors du Gala Envirolyls 2023

Nous sommes très fiers d'avoir remporté le prix Envirolyls dans la catégorie Engagement communautaire. Ce prix souligne l'implication extraordinaire de nos équipes auprès de nombreux organismes ainsi que notre engagement envers la sensibilisation et l'éducation environnementale. Le gala Envirolyls est un événement annuel organisé par le Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec (CETEQ). Depuis 14 ans, cet événement récompense les contributions remarquables des individus et des entreprises privées du Québec dans divers domaines liés à l'environnement. C'est le quatrième prix Envirolyls que nous remportons. En 2018, nous avons obtenu une mention du jury pour notre projet d'électrification des transports.

Le CETEQ a pour mission la promotion du développement durable et de l'expertise du secteur privé dans l'industrie de l'environnement. Le CETEQ encourage également des standards de performance élevés et un contexte d'affaires concurrentiel propice à l'innovation et au développement de nouvelles technologies vertes.





Cascades célèbre le Jour de la Terre avec des corvées de nettoyage

Pour souligner le Jour de la Terre, les employé(e)s de nos usines et bureaux en Ontario et au Québec se sont mobilisés pour ramasser les déchets dans la nature. Certaines corvées ont eu lieu dans la communauté, mais plusieurs ont été organisées autour de nos installations, ce qui a permis à un plus grand nombre d'employé(e)s, issus de tous les quarts de travail, d'y prendre part.

Dans la semaine du 24 avril 2023, les équipes de nos usines de Scarborough, Vaughan et Rexdale (Ontario) ont organisé des corvées de nettoyage autour de leurs installations respectives. Les employé(e)s de la Rive-Sud de Montréal (Québec) ont plutôt choisi de se réunir dans la communauté de Delson, pour nettoyer le bord des routes et de la rivière.

L'ensemble de ces corvées a permis de retirer plus de 100 sacs de déchets de la nature. En plus des objets habituels que l'on retrouve souvent au sol (factures, sacs de plastique, cannettes, etc.), nos équipes ont trouvé des objets surprenants, qui auraient été plus à leur place à l'écocentre, comme un lavabo, une toilette, un tapis et même un four!



Voici les quatre employé(e)s qui se sont démarqués par leur grande implication en 2023.

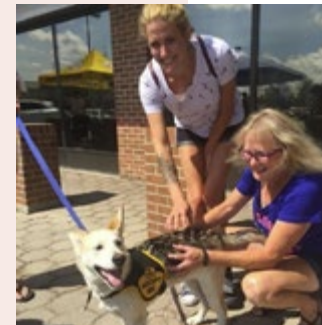
Ils et elles ont remporté une bourse de 1000 \$ à redistribuer à l'organisme de leur choix.

« Il est si facile de trouver de la négativité dans ce monde, mais nous devons nous efforcer de cultiver la positivité et de la refléter dans tout ce que nous faisons. »



Susan Seib
Représentante service
clientèle sénior,
Cascades Emballage
carton-caisse
Winnipeg

« Si vous pouvez vous impliquer d'une manière ou d'une autre, n'hésitez pas à le faire! C'est l'activité la plus gratifiante qui soit. »



Cindy Dudeck
Représentante service
clientèle sénior,
Cascades Emballage
carton-caisse
Winnipeg

« En contribuant et en m'impliquant, je me sens davantage connectée aux personnes qui m'entourent, et je peux constater l'impact positif de mes actions. »



Mélodie Adam

Conseillère en
ressources humaines,
Cascades Inopak

« Vous passez trop de temps devant vos écrans! Pourquoi ne pas vous impliquer pour une cause qui vous tient à cœur? C'est très gratifiant! »



Deven Rioux

Opérateur A,
Cascades Groupe Tissu
Lachute

Santé, sécurité et bien-être

Bernard Lemaire, co-fondateur de Cascades, l'affirmait haut et fort : ce qui fait la force de Cascades, ce sont les gens.

Dans le même esprit, nous affirmons aujourd'hui que nos employé(e)s sont notre ressource la plus précieuse. Même notre mission d'entreprise est éloquente sur ce point : « Contribuer au mieux-être des personnes, des communautés et de la planète en proposant des solutions durables, innovantes et créatrices de valeur ». C'est la raison pour laquelle le volet « social » représente une partie importante de nos actions en développement durable et que nous nous sommes **fixé deux objectifs en lien avec la santé, la sécurité et le bien-être de nos employé(e)s** :

→ **Réduire de 50 %**

le nombre de jours perdus par des accidents de travail d'ici 2025 par rapport à 2019

→ **100 %**

des employé(e)s engagés dans une démarche de santé préventive et de bien-être d'ici 2025

0

accident mortel

1

outil d'autoévaluation du profil de santé

5^e

cohorte de l'Effet GO, propulsé à travers l'ensemble de nos unités



Atteindre un environnement de travail zéro accident

Nous croyons que la santé, la sécurité et le bien-être doivent reposer sur une culture de prévention qui valorise la responsabilisation de chaque employé(e). Nous misons sur la sensibilisation et la formation pour bâtir cette culture et intégrer la sécurité dans nos efforts individuels et collectifs. En plus des actions entreprises pour sécuriser nos usines et améliorer nos façons de faire, nous travaillons quotidiennement pour développer une culture organisationnelle de prévention des accidents dans toutes nos équipes de travail. Nous voulons ainsi accroître la responsabilisation personnelle de chacun(e) et stimuler le leadership des superviseur(e)s.

Changement de l'unité de mesure

La performance en santé et sécurité se mesure par différents indicateurs. Dans nos précédents plans, les regards de nos équipes étaient principalement tournés vers le taux de fréquence OSHA¹. Dans le cadre de notre nouveau plan de développement durable, nos équipes internes dédiées à la sécurité ont choisi de mettre l'accent sur le taux de gravité OSHA². Même si nous continuerons de suivre et de divulguer le taux de fréquence OSHA, c'est la mesure du taux de gravité OSHA qui sera dorénavant mise de l'avant. Comme organisation, nous visons ultimement zéro accident, mais surtout, zéro accident grave. Notre priorité demeure la diminution du nombre d'accidents graves et son incidence directe sur la santé de nos employé(e)s ainsi que sur le nombre de jours de travail perdus.

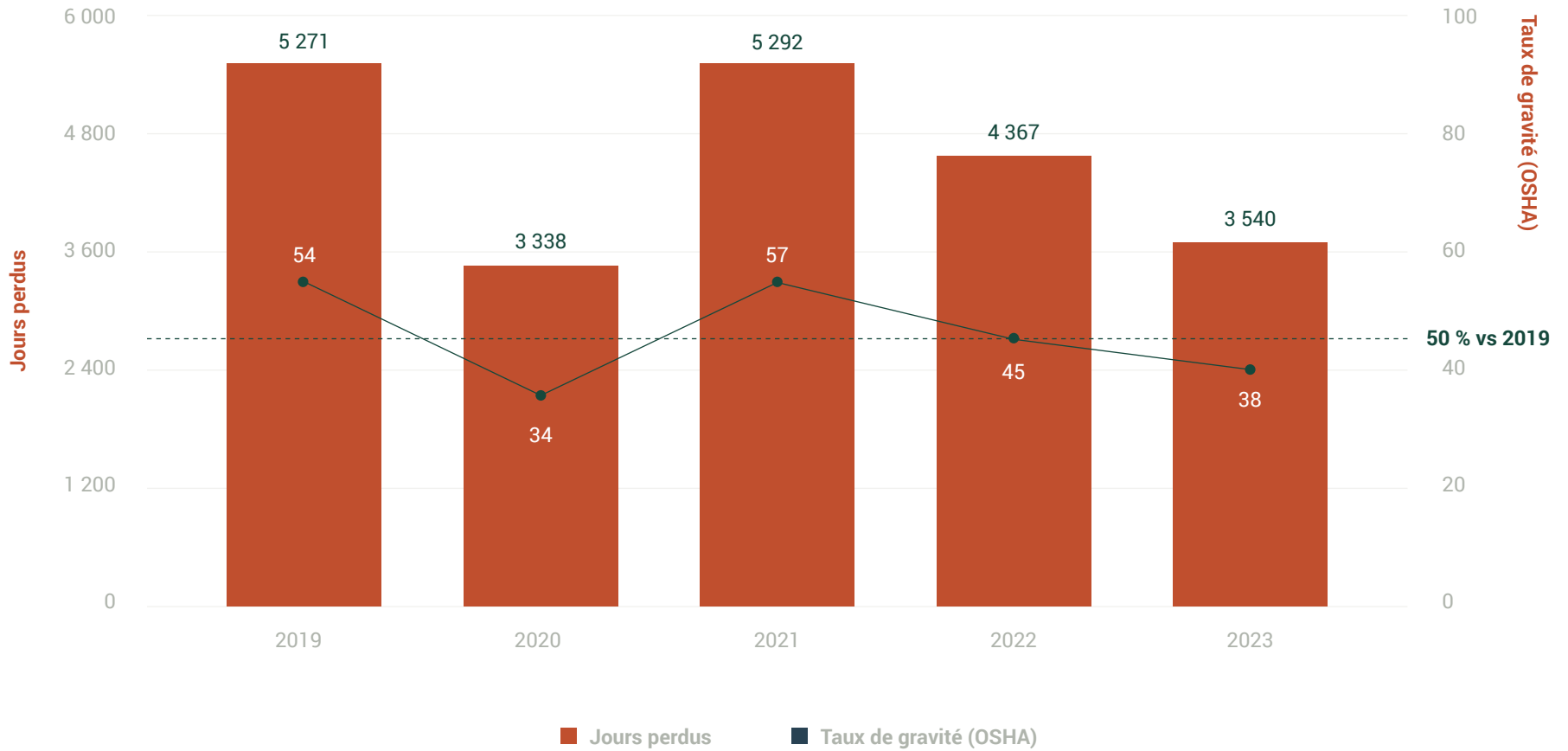
Données santé, sécurité et bien-être

Description	Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Heures totales travaillées	Heures	19 520 967,2	19 844 026,5	19 844 026,5	19 293 895,5	18 602 036,0
Nombre de blessures enregistrées	Blessures	170,0	131,0	115,0	129,0	117,0
Taux de fréquence (OSHA)	Nombre d'accidents avec arrêt de travail / Nombre d'heures travaillées x 200,000	1,7	1,3	1,2	1,3	1,3
Nombre de jours perdus	Jours	5 271	3 338	5 292	4 367	3 540
Variation du nombre de jours perdus (versus 2019)	%	0,0 %	-36,7 %	0,4 %	-17,2 %	-32,8 %

¹ Calcul du taux de fréquence OSHA : (nombre d'accidents avec perte de temps, activités restreintes et traitement médical) x 200 000 heures / nombres d'heures travaillées

² Calcul du taux de gravité : (nombre de jours perdus et d'activités restreintes) x 200 000 heures / nombres d'heures travaillées

Réduire de 50 % le nombre de jours perdus par des accidents de travail d'ici 2025

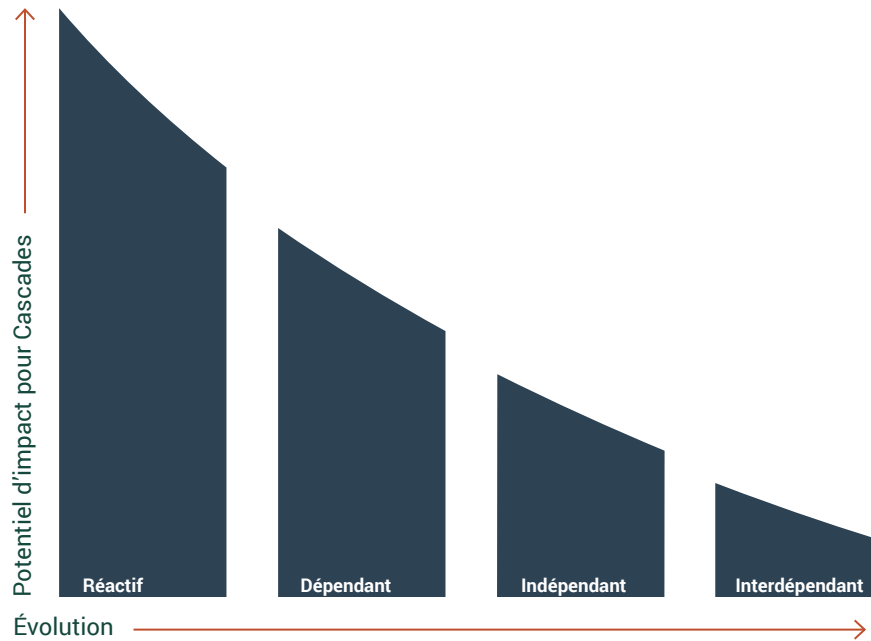


Le nombre de blessures enregistrées en 2023 est à la baisse par rapport à 2022. Si ce nombre est comparable à celui de 2021, on remarque toutefois un taux de gravité nettement inférieur à 2021 (38 vs 57). Ceci s'explique par la diminution du nombre de jours perdus, qui indique une réduction de la gravité des événements.

Cheminer vers l'interdépendance selon la courbe de Bradley

Depuis une dizaine d'années, nous évaluons le niveau de maturité de la culture en santé et sécurité de nos usines par l'entremise de la matrice de responsabilisation, un outil conçu par Cascades. Cet outil permet à nos gestionnaires et à nos employé(e)s de discuter des enjeux liés à la sécurité dans leur usine. Cet exercice est réalisé tous les deux ans par les usines et les résultats sont entrés dans une grille, qui donne un score et un positionnement sur la matrice (courbe de Bradley). On peut alors orienter le plan d'action comportemental en fonction des résultats de la matrice.

Suivant la typologie de la courbe de Bradley, la majorité des usines de Cascades évoluent maintenant dans les phases dépendante et indépendante. Aucune usine ne se trouve dans la phase réactive.



Réactif

- Sécurité par instinct naturel
- Obéissance
- Délégation au responsable sécurité
- Manque d'implication de la direction
- Zéro accident : une hérésie

Dépendant

- Engagement de la direction
- Contrôle superviseur
- Formation
- Peur/discipline
- Condition d'emploi
- Zéro accident : un rêve

Indépendant

- Engagement personnel et standards
- Valeur personnelle
- Reconnaissance individuelle
- Attention à soi
- Zéro accident : un choix

Interdépendant

- Esprit d'équipe
- Responsabilité collective
- Fierté organisationnelle
- Zéro accident : un choix

L'objectif, pour toutes nos usines, est de cheminer progressivement vers l'interdépendance, c'est-à-dire la phase où chaque employé(e) devient responsable de la sécurité de tous. Les interactions sont une façon efficace de parvenir à ce but. L'interaction est un outil d'interdépendance qui permet aux gens d'apprendre comment faire et recevoir des interventions correctives ou préventives en lien avec leurs façons de travailler. Dans plusieurs usines, l'implantation des interactions a été le point de départ d'une amélioration notable de la santé et de la sécurité des employé(e)s.

Formation

Comme la formation demeure une pièce importante du travail d'information et de sensibilisation, notre équipe de santé et sécurité rajoute régulièrement du contenu adapté à la réalité de notre industrie sur la plateforme de formation en ligne ZoneSST+. La plateforme permet aussi de suivre le niveau de formation des personnes contractuelles avec qui nous travaillons.

Mise en place d'un logiciel de gestion en santé et sécurité au travail

Parmi les améliorations inscrites à l'agenda de l'équipe responsable de la SST au niveau corporatif, il y a la poursuite de l'intégration du logiciel de gestion SST, qui permet une centralisation des données et qui facilite les prises de décisions. Le premier module du logiciel, dédié à la gestion des événements, a été implanté dans toutes nos unités. L'implantation du second module est prévue pour le début de l'année 2024 et permettra de réaliser des analyses de risques en usine, donnant ainsi des outils aux équipes sur place pour effectuer de la prévention active. Un troisième module est également prévu en 2024 et sera dédié aux audits et aux inspections.

Toutes ces mesures visent le même objectif : sécuriser nos installations et nos façons de faire. Nous croyons que la meilleure façon d'y parvenir, c'est en faisant de la santé et de la sécurité une responsabilité collective.

Promouvoir la santé et le bien-être

Chez Cascades, nous avons une longue tradition de pratiques sociales innovantes, notamment en matière de santé et bien-être. En tant que citoyenne corporative responsable, notre entreprise est fière d'investir dans la prévention et la conscientisation pour favoriser l'adoption de saines habitudes de vie par ses employé(e)s, contribuant ainsi à l'amélioration durable de la santé et du bien-être de tous.

Les 4 piliers de notre approche de gestion des ressources humaines



Lorsqu'on examine les facteurs qui contribuent à la longévité, on remarque qu'ils favorisent aussi la santé globale : il s'agit de la qualité de l'environnement social, physique et économique, des habitudes de vie, des soins de santé disponibles et de la génétique. La bonne nouvelle, c'est que nous pouvons agir sur plusieurs de ces facteurs. Chez Cascades, cette prise de conscience a amené un changement dans notre gestion de la santé physique, mentale et financière de nos employé(e)s. En effet, nous sommes passés d'une approche traditionnelle d'assurance-groupe à une approche holistique de la santé. Nous voulons mettre à la disposition de nos employé(e)s tous les outils nécessaires pour qu'ils puissent développer de saines habitudes de vie et prendre en main leur santé physique et mentale. Comme le dit le dicton : mieux vaut prévenir que guérir!



Nous faisons régulièrement la promotion de la santé et du bien-être auprès de nos employé(e)s, et nous mesurons annuellement le nombre d'entre eux ayant été rejoints par nos initiatives. Notre objectif d'ici 2025 est de rejoindre 100 % de nos employé(e)s par l'entremise de nos différentes initiatives. Voici les ressources et outils que nous avons mis à leur disposition en 2023 pour qu'ils puissent se responsabiliser envers leur santé :



Extraflex

Reconnaissant la diversité des besoins de nos employé(e)s en matière de santé et de bien-être, nous avons instauré en 2023 une offre d'avantages sociaux flexible et personnalisable. Désormais, tous nos salarié(e)s au Canada et aux États-Unis peuvent utiliser librement leur allocation de bien-être dans trois grandes catégories : bien-être (abonnements sportifs, soins de la vue, etc.), engagement (boîtes-repas, service de ménage, etc.) et dépassement de soi (formations). Cette approche individualisée permet à chaque employé(e) de faire des choix santé qui respectent ses priorités et ses besoins spécifiques.

Profil santé

Depuis 2021, nos employé(e)s des États-Unis sont invités à remplir, sur une base volontaire, une autoévaluation confidentielle portant sur leurs caractéristiques de santé, leurs antécédents familiaux et leurs habitudes de vie. En 2023, cette plateforme a été ouverte aux employé(e)s canadiens. Les données rentrées par les employé(e)s sont confiées directement au gestionnaire de notre programme d'assurance collective et demeurent donc strictement confidentielles. Les participant(e)s reçoivent un relevé de santé personnalisé, incluant des recommandations pertinentes et adaptées à leur profil de santé. De plus, les employé(e)s ont accès à des conseillers et conseillères de la santé pour répondre à leurs questions ou les orienter dans le choix des actions à prendre. Des campagnes de communications ont eu lieu en 2023 afin d'encourager les employé(e)s de toutes nos unités à remplir leur profil santé.

Plateforme bien-être

En complément au profil santé, nous offrons également une plateforme de santé et de bien-être depuis 2023 à nos employé(e)s canadiens horaires et salariés. Cette plateforme offre des outils personnalisés en fonction des résultats de leur profil de santé pour les soutenir au niveau de leur santé physique, mentale et financière.

Examen médical annuel

Depuis plusieurs années, un examen médical annuel est inclus dans la panoplie d'avantages offerts à nos employé(e)s américains et à leur famille. Ces examens présentent de nombreux bénéfices, notamment le dépistage de problèmes de santé ou de maladies parfois asymptomatiques, permettant une prise en charge rapide. En 2023, une série de communications a été déployée pour inciter nos employé(e)s à faire cet examen médical. Cette campagne a permis d'atteindre un niveau de participation record, avec 53 % des adhérent(e)s américains ayant fait l'examen.

Effet GO

Depuis 2021, nous lançons annuellement plusieurs cohortes de participant(e)s à l'Effet GO, un défi sportif visant à intégrer de meilleures habitudes de vie au quotidien. En 2023, nous avons enregistré un nombre record de participant(e)s puisque pour la première fois, le défi a été déployé à l'extérieur du Québec, dans toutes nos unités au Canada et aux États-Unis.

Pendant neuf semaines (la durée estimée pour instaurer un changement d'habitude), les employé(e)s volontaires ont été invités à former des équipes de sept personnes où chacun(e) s'engageait à faire au moins 7000 pas par jour. Pour les aider à rester motivés, plusieurs initiatives ont été mises en place, comme le défi du Président, parrainé par notre président Mario Plourde. Ce défi consistait à réunir des participant(e)s pour faire une activité physique et ensuite publier une photo du groupe en action sur notre plateforme interne. Nous avons également invité nos employé(e)s à une vidéoconférence intitulée « Cultiver la vitalité », présentée par François Lemay, spécialiste de la pleine conscience. De plus, des pauses actives virtuelles de 15 minutes ont été organisées deux fois par semaine tout au long du défi pour encourager les participant(e)s à bouger ensemble.

2044

employé(e)s
participants

126

jours
d'activités

656 048

pas effectués en
moyenne par équipe





Équité, diversité et inclusion

Nous sommes convaincus qu'une main-d'œuvre diversifiée est une richesse qui contribue au succès de notre entreprise.

Parce que nous pensons que la diversité est une force, nous souhaitons créer un espace dans lequel chaque personne peut s'épanouir et être reconnue à sa juste valeur. Afin de nous assurer que toutes et tous puissent évoluer dans un environnement professionnel qui favorise l'épanouissement, nous nous sommes fixé comme objectif que :

→ 100 %

de nos employé(e)s reçoivent une formation sur les préjugés inconscients liés à l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI).

50 %

des employés formé(e)s

1

certification Parité Argent de la Gouvernance au Féminin

185

T-shirt de la Fierté Cascades

Pour atteindre notre objectif, nous avons mis en place des formations portant sur les biais inconscients que nous pouvons entretenir envers les gens qui nous entourent, ainsi que sur les façons de surmonter ces biais dans un contexte professionnel. Dans un premier temps, un atelier de 210 minutes dirigé par une firme spécialisée a été offert aux superviseuses et superviseurs. Ces derniers étaient d'abord invités à partager leurs expériences, pour ensuite relayer ces informations à leurs équipes afin de susciter des échanges entre collègues. Le but de cet exercice était d'amener les gens à prendre conscience des comportements qui peuvent avoir un impact significatif sur l'intégration des employé(e)s. Ensuite, trois formations virtuelles prenant la forme de courts modules destinés à l'ensemble des employé(e)s ont été offertes.

Le résultat de notre objectif correspond au nombre d'employé(e)s ayant suivi une des formations, divisé par le nombre d'employé(e)s total.

Employé(e)s formés sur les préjugés inconscients liés à l'équité, la diversité et l'inclusion

Description	2021	2022	2023
Employé(e)s formés sur l'équité, la diversité et l'inclusion	295	2 158	4 946
Nombre total d'employé(e)s	9 673	10 176	9 970
%	3	21	50

En 2023, la moitié des employé(e)s étaient formés sur les préjugés inconscients, une augmentation significative depuis 2022 qui s'explique par plusieurs initiatives mises en place par les directeurs et directrices des ressources humaines pour chaque groupe. Les formations ont notamment été ajoutées avec succès dans le parcours d'intégration des nouveaux employé(e)s. Les grandes rencontres d'équipes trimestrielles de certains groupes ont aussi été utilisées comme plateforme pour rappeler aux employé(e)s l'importance de faire leurs formations. De plus, plusieurs usines ont profité des arrêts du temps des fêtes afin de faire les ateliers et formations avec leurs employés horaires. Les efforts se poursuivront en 2024, avec l'objectif que 80 % des employé(e)s soient formés à la fin de la prochaine année pour être en mesure d'atteindre notre objectif pour 2025.

Des entrevues inclusives pour favoriser l'égalité des chances

Dans un marché du travail compétitif et en perpétuelle évolution, nous avons adopté une approche proactive pour créer un environnement accueillant et inclusif dès le processus de recrutement. Tout d'abord, afin d'améliorer l'expérience des candidat(e)s et de personnaliser leur parcours, nous avons introduit des entrevues en personne sans CV dans certaines de nos usines. Cette approche met l'accent sur les compétences et les qualifications des candidat(e)s, ce qui réduit les biais potentiels liés aux antécédents académiques ou professionnels. Elle nous permet aussi de lever la barrière que représente pour certaines personnes l'accès à un ordinateur et l'utilisation d'un logiciel de rédaction. Nous avons débuté cette initiative de manière très locale, notamment lors de nos journées portes ouvertes où les candidat(e)s étaient invités à rencontrer l'équipe, à visiter l'usine et à recevoir une offre d'emploi sur-le-champ.

Nous avons aussi réalisé qu'il était important d'adapter nos communications pour rejoindre les gens de différentes communautés. En ce sens, lors de la journée portes ouvertes à notre usine Enviropac à York (PA), nous avons diffusé de l'information en espagnol, en français et en anglais pour rejoindre les communautés hispaniques et haïtiennes. De plus, tout au long du processus d'embauche, des personnes parlant ces trois langues étaient présentes pour soutenir les candidat(e)s. Très appréciée par les postulant(e)s, cette initiative nous a permis de mieux comprendre leurs besoins spécifiques et de leur offrir des opportunités professionnelles plus stimulantes et inclusives. Avec pour thème "Pas de CV, pas de problème", en anglais "No resume, no worries", ou en espagnol "¿Sin currículum? ¡No hay problema!", cette initiative incarne notre engagement à repenser les normes traditionnelles du recrutement pour favoriser l'égalité.

Cascades Hiring Event
We are seeking General Labor and Machine Operators

Evento de Contratación de Cascades
Estamos buscando trabajadores generales y operadores de máquinas.

Événement de Recrutement
Nous recherchons des journaliers et des opérateurs de production

Enviropac – York, PA

Date: Friday, November 10th, 2023
Time: From 12:00 P.M. to 6:00 P.M.
Location: At Cascades Enviropac plant
223 Morgan Ln, York, PA 17406

Vendredi, 10 novembre, 2023
De 12 h à 18 h

À l'usine de Cascades Enviropac
223 Morgan Ln, York, PA 17406

¡Únase a nosotros en nuestro evento de contratación en Cascades!
Enviropac – York, PA

¡Nuestra planta Cascades en York está organizando un evento de contratación para funciones de mano de obra general y mantenimiento! Si estás listo para trabajar, lleno de energía y con ganas de aprender, ¡esta es tu oportunidad de conocernos!

¡No pierdas esta oportunidad: muestra tus habilidades y experiencia!
Buscamos activamente personas talentosas y apasionadas como usted para unirse a nuestro dedicado equipo.
¡Traiga su currículum y aproveche esta oportunidad para una entrevista in situ!
¡Estamos ansiosos por saber más sobre usted y cómo encaja en el equipo!

Fecha: Viernes 10 de noviembre
Hora: De 12:00 p.m. a 6:00 p.m.
Ubicación: En la planta de Cascades Enviropac
223 Morgan Ln, York, PA 17406

¿Por qué Cascades?
Por valores fuertes que perduran y definimos.
Excelentes prestaciones, salario competitivo, Subsidio de EPP (Equipo de protección personal) ¡Y más!

Esto es lo que debe hacer para participar:
-Traiga su currículum actualizado con usted. ¿Sin currículum? ¡No hay problema! Si no tienes un currículum a mano, todavía te animamos para participar en el evento.
-Ven y vístanos en Cascades Enviropac mientras disfruta de un refrigerio.

For more information, scan the QR code and pre-register now.
Para obtener más información, escanea el código QR y preinscríbete ahora.
Pour plus d'informations, scannez le code QR et préinscrivez-vous dès maintenant.

During the event, you will get the chance to learn about Cascades, it's mission, values and the exciting projects we are working on.
At our dedicated team and participate in on-site interviews. If your qualifications align with the criteria we are seeking, you will have the opportunity to proceed to the second phase of the Cascades hiring process, which includes a plant tour scheduled for November 10th, an on-the-spot offer, as well as engagements for medical tests and a background check.

What you need to do to participate:
-Bring your updated resume with you. No worries! If you don't have one on hand, we still encourage you to participate in the event.

Come and visit us at Cascades Enviropac – York while enjoying a snack.

Certification Parité Argent de La Gouvernance au Féminin

En 2023, l'engagement de Cascades envers l'équité, la diversité et l'inclusion est de nouveau récompensé par la Gouvernance au Féminin, qui nous a décerné cette fois-ci, et pour la toute première fois, la certification Parité Argent. Cette certification repose sur une évaluation détaillée de la position de notre organisation en matière de parité hommes-femmes, à partir de l'analyse de nos stratégies, de nos actions et des résultats obtenus. Un rapport personnalisé est ensuite élaboré pour décrire les meilleures pratiques et les principaux facteurs permettant à notre entreprise de bâtir sa feuille de route pour atteindre la parité des genres et favoriser l'inclusion.

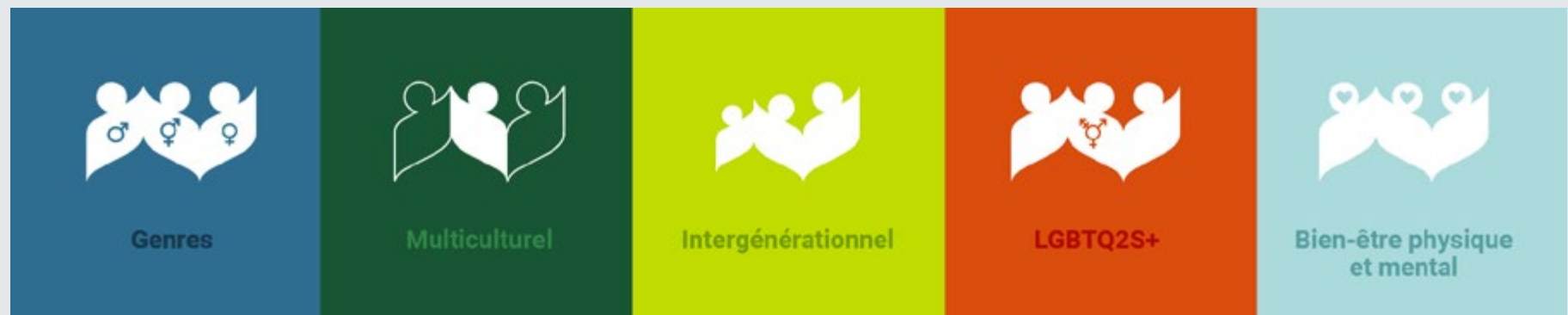
Les cinq sous-comités ÉDI chez Cascades

En 2020, pour favoriser encore davantage l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI), nous avons formé un comité directeur composé d'une dizaine de Cascadeuses et de Cascadeurs aux expériences uniques et diversifiées. La mission de ce comité : faire vivre notre engagement à l'égard des questions d'équité, de diversité, d'inclusion et d'appartenance en collaboration avec nos employé(e)s et auprès de nos candidat(e)s potentiels, de nos clients, de nos partenaires, de nos investisseurs et de divers cabinets d'analyse ESG. Ce comité se rencontre au minimum quatre fois par année.

En soutien au comité directeur, cinq sous-comités ont pour mission de mettre en œuvre notre politique de l'ÉDI par des activités concrètes et rassembleuses. Leur rôle est aussi d'inviter les employé(e)s à contribuer à la création d'un milieu professionnel et social où les gens se sentent bien.

Les objectifs respectifs de ces sous-comités sont regroupés dans un plan d'action annuel, auquel s'ajoutent des initiatives en matière de recrutement international et de communication.

Le succès d'une telle structure dépend de la collaboration entre les membres du comité aviseur et des sous-comités, ainsi que de la participation et de l'ouverture des Cascadeuses et des Cascadeurs. Pour ce faire, nous consultons tous nos employé(e)s lors de notre sondage de mobilisation bisannuel, ce qui nous permet de valider nos principales orientations.



Les équipes des sous-comités ont organisé une multitude d'activités au cours de l'année 2023, en voici quelques exemples :

La parole est aux employé(e)s

Suivant son objectif de nourrir toujours plus le dialogue sur l'équité, la diversité et l'inclusion à travers l'ensemble de l'organisation, Cascades a lancé en 2023 une initiative : des sessions ouvertes favorisant l'interaction sur les différentes dimensions de la diversité. Ces moments se veulent des occasions d'échanges conviviaux, interactifs et constructifs entre collègues. Deux premières sessions ont été organisées sur la diversité culturelle en 2023 et d'autres rendez-vous portant sur la diversité de genre, intergénérationnelle, LGBTQ2S+ et le bien-être physique et mental sont à prévoir l'année prochaine.

Respectez votre nature : un t-shirt pour célébrer la Fierté LGBTQ2S+

Pour le mois de la Fierté célébré en juin 2023, notre comité LGBTQ2S+ a proposé un tout nouveau chandail qui deviendra le symbole de la diversité sexuelle et de genre au sein de notre entreprise. Pour illustrer ce chandail, il n'y avait pas de message plus porteur que celui de notre propre marque employeur, respectez votre nature, combiné au drapeau de la Fierté reconnu partout dans le monde. Cette initiative a connu un grand succès et a même dépassé les attentes du comité organisateur, avec 185 t-shirts vendus en juin. De plus, pour chaque chandail vendu, Cascades a remis 3 \$ à Rainbow Railroad, un organisme qui aide les personnes homosexuelles, bisexuelles, transgenres, queers et intersexuées à échapper à la violence et à la persécution dans leur pays d'origine. Devant un tel engouement, l'initiative sera certainement répétée dans les années à venir.

Webinaires pour souligner l'importance de la santé mentale

Plus nous parlons de santé mentale, mieux nous vivons. C'est pourquoi deux entrevues ont été menées au courant de l'automne 2023 dans le cadre du Mois de la santé au travail. Favoriser la santé mentale fait partie de notre culture d'entreprise, et ceci veut dire que la prioriser doit se vivre à travers toute l'organisation, même le président! La première entrevue a donc réuni Mario Plourde, président et chef de la direction, et Jean-David Tardif, président et chef de l'exploitation de Cascades Groupe Tissu, pour discuter de leurs stratégies pour maintenir un équilibre favorisant la santé du corps et de l'esprit. Une deuxième entrevue réunissait Jean-David Tardif et Margaret Barberis, vice-présidente en gestion de la santé, et portait sur leur parcours de remise en forme.



Profil de la main-d'œuvre

Cascades, c'est d'abord une histoire de famille : celle que nous avons tissée avec nos près de 10 000 Cascadeurs et Cascadeuses dans des unités d'exploitation réparties au Canada et aux États-Unis.

La culture organisationnelle de Cascades place chaque employé(e) au cœur de sa réussite. En prenant part au succès de l'entreprise, les employé(e)s touchent une part des bénéfices grâce au partage des profits.

Cascades considère la formation de son personnel comme un investissement essentiel à son développement stratégique.

Tous les employé(e)s jouent un rôle déterminant au sein de l'organisation. C'est pourquoi Cascades souhaite leur offrir les moyens d'améliorer leurs connaissances et de développer de nouvelles aptitudes afin qu'ils puissent poursuivre leur cheminement professionnel au sein de notre entreprise.



Dans les tableaux ci-dessous, vous trouverez plus d'information sur le profil et la répartition des employé(e)s. À noter qu'à partir de 2023, le calcul du nombre total d'employé(e)s exclut les stagiaires et les étudiants. Cette décision a été prise puisque ces employé(e)s temporaires ne sont pas requis de faire toutes les formations internes, il serait donc impossible d'atteindre notre cible « 100 % de nos employé(e)s reçoivent une formation sur les préjugés inconscients liés à l'équité, la diversité et l'inclusion » en les considérant dans l'équation. Vous trouverez également plus d'information sur les heures de formations suivies et les dollars que nous avons investis en formations. De plus, pour une première fois, nous divulguons le nombre d'employé(e)s qui ont suivi une formation en lien avec l'ESG. La formation sur le développement durable a été lancée en juin 2022. Il s'agit d'une formation en ligne interactive de 45 minutes divisée en quatre modules obligatoires pour tous les nouveaux employé(e)s salariés, également disponible à tous et toutes.

Profil de la main-d'œuvre

Description	Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Pourcentage de femmes	%	21,58	20,73	20,98	22,32	22,01
Pourcentage d'hommes	%	78,42	79,27	79,02	77,68	77,99
Total d'employé(e)s	-	10 339,00	9 762,00	9 673,00	10 176,00	9 970,00
Ancienneté moyenne	années	9,00	10,00	9,00	11,00	9,20
Âge moyen	années	44,00	44,00	42,00	42,00	45,00
Taux de mobilisation	%	-	61,00	-	55,00	-
Taux d'engagement moyen de l'industrie en Amérique du Nord	%	-	-	-	56,00	-
Taux de roulement volontaire	%	12,40	11,50	16,18	15,64	12,70
Nombre total de nouveaux employé(e)s	-	2 618,00	2 198,00	2 592,00	3 373,00	2 281,00

Répartition géographique des employé(e)s

Description	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'unités d'affaires	80	81	80	76	76
Nombre d'employé(e)s au Canada (%)	70	72	74	74	76
Nombre d'employé(e)s aux États-Unis (%)	30	28	26	26	24



Formation

Description	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'employé(e)s formé(e)s	9 530	6 429	5 875	6 754	9 503
Nombre d'heures de formation	358 000	395 000	177 000	140 000	149 055
Investissements en formation (Millions \$)	11	12	12	13	17 888 999

Formations ESG

Description	2021	2022	2023
Nombre d'employé(e)s formé(e)s sur le développement durable	-	352	918
Nombre d'employé(e)s formé(e)s sur le code de conduite	1 436	1 638	2 466



Gouvernance

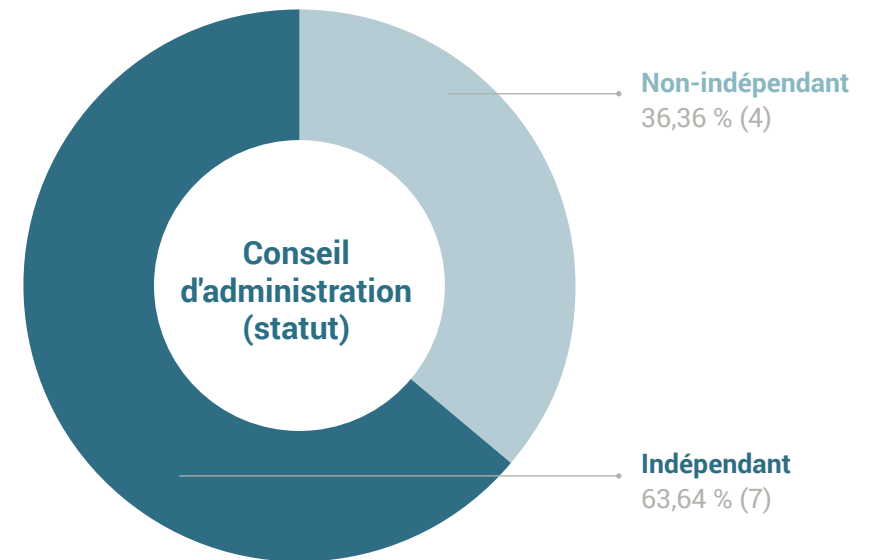
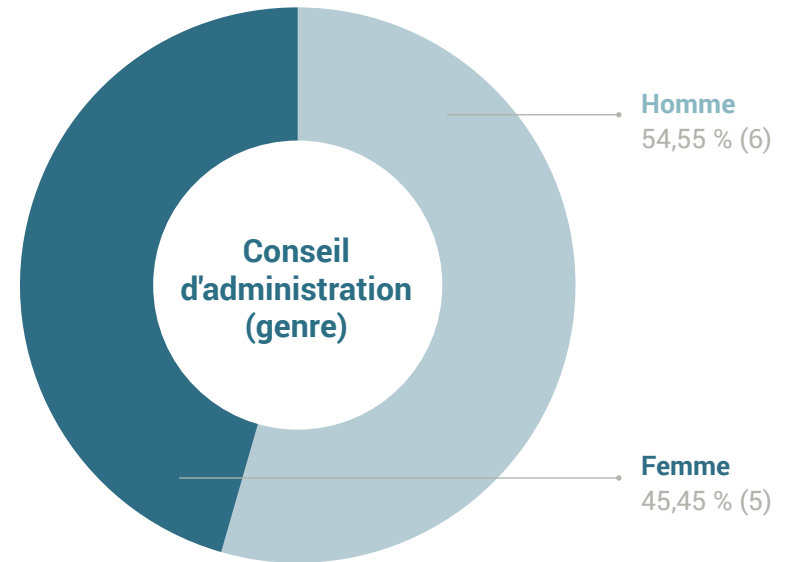
Gouvernance chez Cascades

Cascades intègre la transparence et la reddition de comptes à tous les niveaux de son organisation par l'entremise d'un code d'éthique complet.

Notre structure de gouvernance encourage les actions éthiques, la prise de décision efficace et la surveillance appropriée de notre conformité.

Le conseil d'administration est chargé de l'administration de la Société et de la supervision de la gestion des activités commerciales et des affaires internes. La responsabilité première qui lui incombe consiste à encadrer la direction, à préserver et à accroître la viabilité de l'entreprise dans le respect des intérêts de l'ensemble des actionnaires et des autres parties prenantes. Pour plus amples informations quant aux administrateurs en poste, la durée maximale des mandats, ainsi que les diverses politiques et lignes directrices applicables au conseil d'administration de Cascades, nous vous invitons à consulter la plus récente Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de Cascades.

Pour plus de détails sur la gouvernance de Cascades, [cliquez ici](#).



Principes de gouvernance du développement durable chez Cascades



Les principes énoncés ci-dessous témoignent de l'engagement de Cascades pour le développement durable.

Ceux-ci décrivent les conditions de succès permettant de mettre en œuvre la vision et le Plan de développement durable de Cascades, d'en atteindre les cibles et de préserver le leadership de l'entreprise en la matière.





Le développement durable : l'affaire de tous

Le développement durable s'exerce à tous les niveaux et nécessite un engagement de l'ensemble du personnel. L'entreprise sensibilise ses employé(e)s aux enjeux de développement durable en plus de stimuler les gestes individuels et collectifs favorisant la réalisation de ses activités dans le respect du mieux-être des personnes, des communautés et de la planète. Cascades encourage également ses différentes parties prenantes à mettre en œuvre une culture organisationnelle qui intègre les principes de développement durable.



Une vision et des priorités claires

Le développement durable fait partie intégrante de la stratégie d'affaires de notre entreprise. Le Plan de développement durable définit notre vision, nos orientations et nos priorités. La haute direction assume pleinement son leadership et déploie une structure organisationnelle conséquente pour l'atteinte des objectifs fixés.



Des processus structurés et une communication transparente

Cascades met en place des processus qui permettent de récolter les données selon les indicateurs de performance établis. La divulgation des résultats est contextualisée, efficace et transparente et rejoint l'ensemble des publics cibles, autant à l'interne qu'à l'externe. La mise à jour des résultats se fait par l'entremise de différentes plateformes définies.



Le développement durable au cœur des décisions d'affaires

Le développement durable est une partie intégrante des processus décisionnels et d'affaires de l'entreprise. Dans le cadre de grands projets ou de décisions importantes, une mesure de l'incidence sur l'atteinte des cibles du Plan de développement durable est prise en compte.



Une structure organisationnelle qui soutient les actions et l'atteinte des cibles établies

Cascades veille à ce que sa structure et ses équipes clés soutiennent l'opérationnalisation de la vision et du Plan de développement durable de l'entreprise. Le suivi des cibles et des plans d'action qui s'y rattachent se retrouve dans les objectifs annuels des employé(e)s concernés et fait partie de l'évaluation de performance.

Le CA et le comité santé et sécurité, environnement et développement durable

du conseil exercent une gouvernance de haut niveau sur les questions de développement durable, notamment sur le Plan de développement durable, et suivent les progrès réalisés.

Le comité de direction

de l'entreprise approuve la vision et le Plan de développement durable ainsi que les orientations de Cascades en matière de développement durable. Il est aussi responsable du suivi des plans d'action de l'ensemble des objectifs et cibles définis. Les revues d'avancement se font tous les trimestres ou de façon plus fréquente selon les besoins.

Les comités de gestion des groupes

sont responsables de la mise en œuvre des projets et plans d'action reliés aux opérations. Ils doivent ainsi suivre la performance de leur groupe par rapport aux cibles fixées et s'assurer d'aligner les priorités. Les cibles de développement durable touchant les opérations sont également intégrées et suivies dans le cadre des rencontres des comités de processus en lien avec les sujets identifiés.

L'équipe de développement durable assure la coordination d'ensemble du Plan de développement durable et soutient les différentes équipes dans l'avancement des grands chantiers en la matière.

Ces principes de gouvernance ont été définis comme conditions de succès et sont sujets à révision selon l'évolution et les besoins de l'entreprise.



Piliers de notre Plan de développement durable 2021-2025



Respectueux de la planète

Gestionnaires responsables

- Présidents de divisions d'affaires
- Chef de la direction financière
- Chef de la direction de la chaîne d'approvisionnement et de l'information



Axés sur les solutions

Gestionnaires responsables

- Présidents de divisions d'affaires
- Chef de la direction de la chaîne d'approvisionnement et de l'information



Tournés vers les communautés

Gestionnaires responsables

- Vice-président communications, affaires publiques et développement durable
- Chef de la direction des ressources humaines



Centrés sur l'humain

Gestionnaires responsables

- Présidents de divisions d'affaires
- Chef de la direction des ressources humaines

Cybersécurité

Cascades reconnaît que la cybersécurité est un enjeu majeur, appelé à se complexifier dans les années à venir.

Dans le cadre de nos activités, nous récoltons, produisons et stockons une quantité importante de données. Nous sommes conscients qu'une éventuelle fuite de ces données pourrait compromettre nos activités et nuire à nos employé(e)s et à nos partenaires. Voilà pourquoi nous faisons tout en notre pouvoir pour protéger nos systèmes d'information et répondre efficacement aux cyberincidents.

Chez Cascades, nous nous engageons à protéger les actifs informationnels contre l'exploitation des vulnérabilités des systèmes, l'ingénierie sociale, l'hameçonnage, les virus, les logiciels malveillants et toute autre cybermenace en utilisant des outils modernes. Pour ce faire, nous mettons en œuvre un cadre de gestion de la sécurité qui s'aligne sur les meilleures pratiques du secteur, telles que celles du National Institute of Standards and Technology (NIST) et de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

Une équipe dédiée

Nous disposons d'une équipe dédiée à la technologie et à la cybersécurité, composée d'expert(e)s qualifiés qui gèrent la sécurité des informations et les contrôles opérationnels. Notre équipe de cybersécurité travaille également avec des expert(e)s du secteur pour promouvoir davantage les meilleures pratiques.

La cybersécurité est une priorité pour Cascades, et les risques connexes font partie du programme de gestion des risques présenté au comité d'audit et des finances de notre entreprise. Ce comité assure la surveillance et la gouvernance de la cybersécurité et l'examine sur une base trimestrielle. Par ailleurs, Cascades sensibilise tous ses nouveaux employé(e)s à la cybersécurité par le biais de son processus d'intégration et veille à ce chacun(e) suive le code d'éthique des affaires de l'entreprise.



Politiques et engagements

Cascades s'est dotée de politiques et d'engagements clairs qui sous-tendent son engagement pour une planète et des communautés en santé.



- Politique de développement durable
- Politique environnement, santé et sécurité
- Engagement pour les droits humains
- Politique d'approvisionnement responsable
- Code d'éthique et de conduite des affaires
- Politique de gestion de l'énergie
- Lutte contre le travail forcé des enfants dans les chaînes d'approvisionnement
- Politique sur la diversité au conseil d'administration
- Pratique sur la représentation féminine
- Politique sur la diversité et l'inclusion en milieu de travail
- Politique antiblanchiment et anticorruption



Divulgations ESG



CDP

Souhaitant prendre part activement à la lutte face aux changements climatiques, Cascades remplit l'évaluation du CDP depuis 2017. CDP est une organisation internationale à but non lucratif qui permet aux investisseurs, entreprises, villes, États et régions de divulguer et gérer leurs impacts environnementaux. Afin de répondre aux demandes de nos parties prenantes, vous trouverez ici nos rapports les plus à jour.

(Rapports disponibles en anglais seulement)

[CDP Climate Change 2023](#)

[CDP Forest 2023](#)

SASB

Soucieuse de fournir une information complète et transparente sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), Cascades met désormais à la disposition des investisseurs et du public des données supplémentaires sur un certain nombre d'indicateurs recommandés par les normes SASB (Sustainability Accounting Standards Board). Vous trouverez ici notre rapport le plus à jour.

[Rapport SASB](#)

TCFD

Compte tenu de son lien avec FSB (Financial Stability Board), la TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosure) s'engage pour la transparence des marchés.

Le succès des recommandations de la TCFD dépend de leur adoption généralisée par les entreprises des secteurs financier et non financier. En 2021, Cascades a commencé à suivre les recommandations de divulgation de la TCFD afin d'aider les investisseurs et les assureurs à évaluer adéquatement les risques liés aux changements climatiques.

(Rapports disponible en anglais seulement)

[Rapport TCFD](#)

Contribution aux Objectifs de développement durable des Nations-Unis (ODD)

Cascades est fière de contribuer à l'agenda planétaire de développement durable des Nations unies en alignant ses actions sur les Objectifs de développement durable (ODD).



Dotés d'une échéance relativement courte (2030) qui reflète l'urgence de la situation, ces objectifs répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice. Il s'agit d'objectifs vastes et complexes, qu'il faut poursuivre collectivement avec détermination pour assurer de maintenir un monde viable, vivable et équitable.

Les objectifs de notre plan de développement durable ont été identifiés par l'entremise d'une vaste consultation de nos parties prenantes. Cette consultation nous a permis de cartographier et de hiérarchiser les enjeux environnementaux, sociaux et économiques qui nous concernent plus directement, pour ensuite évaluer comment nos actions peuvent contribuer positivement à l'agenda planétaire.

Nous avons ainsi déterminé que les objectifs de notre Plan de développement durable 2021-2025 s'alignent sur 10 des 17 ODD des Nations Unies :

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Atteindre un environnement de travail zéro accident en diminuant de 50 % le nombre de jours perdus par des accidents de travail.

Promouvoir des mesures préventives pour la santé et le bien-être en engageant 100 % de nos employé(e)s dans une démarche de santé préventive et de bien-être.

Évoluer dans un environnement de travail **équitable, diversifié et inclusif** en formant 100 % de nos employé(e)s sur les préjugés inconscients liés à l'équité, la diversité et l'inclusion et en leur montrant comment surmonter leur biais.

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



6 CLEAN WATER AND SANITATION



Réduire les effluents de nos usines de fabrication de 15 % (M³/TM) en investissant dans nos procédés et équipements, et en mettant en place de nouveaux processus de gouvernance et de responsabilisation qui permettront d'améliorer la performance de nos unités et de réduire leur consommation en eau.

Approvisionner l'ensemble de nos sites de fabrication et de transformation Avec 100 % d'électricité renouvelable.

Réduire la consommation d'énergie de nos usines de fabrication de 6 % (GJ/MT).

7 AFFORDABLE AND CLEAN ENERGY



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Investir au minimum 50 % de notre budget de dons et commandites dans des causes et organismes qui sont en lien avec les ODD et qui ont un impact social ou environnemental positif.

Assurer une circularité ou une fin de vie responsable à nos produits en visant à ce que 100 % de nos emballages fabriqués et vendus soient recyclables, compostables ou réutilisables.

Viser à ce qu'au minimum 70 % de nos achats proviennent de fournisseurs jugés responsables en les impliquant dans une démarche d'évaluation de leurs pratiques d'affaires.

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Réduire nos émissions de gaz à effet de serre de scope 1, 2 et 3 selon l'approche de la Science Based Targets initiative (SBTi) en déployant plusieurs mesures incluant des projets d'efficacité énergétique, l'achat d'électricité renouvelable et la transition vers des technologies à faible émission de carbone.

S'assurer que 100 % de nos intrants en fibres et papiers soient recyclés ou certifiés et doubler la proportion certifiée FSC Mixte qui garantit un approvisionnement auprès de forêts dont l'exploitation respecte des normes environnementales, sociales et économiques rigoureuses et reconnues.

15 LIFE ON LAND



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Redonner aux communautés et soutenir l'engagement communautaire en encourageant nos employé(e)s à s'investir dans des causes qui leur tiennent à cœur, pour ainsi cumuler 15 000 heures de bénévolat annuellement.

Bilan de
développement
durable 2023

